



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---

**MEMOIRE DE RECHERCHE**

---

**QUELLE EUROPEANISATION DU RAPATRIEMENT  
DES DJIHADISTES EUROPEENS ?**

---

Mémoire présenté et soutenu par

**KONE Nafissa**

Sous la direction de

**Monsieur LE PAPE Loïc**

(Année universitaire 2022-2023)

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord, je tenais à remercier mon directeur de mémoire M. Loïc Le Pape pour ses précieux conseils, mais avant tout pour avoir cru en ce sujet.

Je tenais également à remercier M. Valentin Behr de n'avoir jamais refusé de répondre à mes très nombreuses questions tout au long de l'année et pour sa disponibilité sans failles.

Mes remerciements vont également à mes 5 enquêtés sans qui ce mémoire n'aurait été possible.

Et enfin, sur le plan personnel, je souhaite remercier ma mère, Davina, Suvetha ainsi que toutes les personnes de mon entourage qui ont cru en moi et ont été présentes dans les moments de doutes et de stress. Pour finir, un petit mot pour mon petit frère et ma petite sœur qui aurait beaucoup aimé m'aider mais pour qui « les jedi » (les djihadistes) comme ils les appellent, c'est encore trop compliqué.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>Contextualisation.....</b>	<b>4</b>
<b>Etat de l’art.....</b>	<b>5</b>
<b>Hypothèses .....</b>	<b>11</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>12</b>
<b>Annonce de plan .....</b>	<b>13</b>
<b>L’ECHEC D’UNE EUROPEANISATION HORIZONTALE DE LA GESTION DU RAPATRIEMENT DES DJIHADISTES EUROPEENS.....</b>	<b>14</b>
<b>L’UE et la question du rapatriement des djihadistes européens : les outils mis en place .....</b>	<b>14</b>
<i>Le développement d’un cadre juridique sur la gestion du rapatriement des djihadistes européens par l’UE.....</i>	<i>15</i>
<i>Le développement d’outils européens non-contraignants à l’impact peu concluant sur la gestion du rapatriement des djihadistes européens .....</i>	<i>17</i>
<b>Des divergences fortes dans les politiques nationales de rapatriement entre les Etats membres .....</b>	<b>19</b>
<i>Des Etats membres confrontés à des réalités différentes.....</i>	<i>20</i>
<i>Des mesures administratives divergentes entre les Etats membres .....</i>	<i>21</i>
<b>UNE EUROPEANISATION TRANSNATIONALE EN DEMI-TEINTE .....</b>	<b>26</b>
<b>Le RAN : un groupe d’expert européen traitant de la question du rapatriement des djihadistes européens.....</b>	<b>27</b>
<i>Qu’est-ce que le RAN ? .....</i>	<i>27</i>
<i>Le RAN et la question du rapatriement des djihadistes européens .....</i>	<i>29</i>
<b>Une commission européenne favorisant une forme d’européanisation transnationale.....</b>	<b>31</b>
<b>...Pourtant, des résultats très contrastés en pratique .....</b>	<b>34</b>
<i>Le RAN : une expérience positive favorisant les échanges de bonnes pratiques pour Monsieur H. ....</i>	<i>35</i>
<i>Toutefois, une expérience à nuancer : les limites du RAN .....</i>	<i>37</i>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>42</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>47</b>
<b>Retranscriptions d’entretiens .....</b>	<b>48</b>
<b>Grille d’entretien .....</b>	<b>93</b>

# INTRODUCTION

## Contextualisation

Le 24 janvier 2023, la France a rapatrié 15 femmes et 32 enfants des camps de prisonniers djihadistes en Syrie. Cette vague de rapatriement s'inscrit dans un mouvement d'intensification du rapatriement des femmes et des enfants en France ces dix derniers mois. En effet, deux autres vagues ont eu lieu en juillet et octobre dernier. Cette intensification des rapatriements, ces derniers mois s'explique par un tournant dans la politique de gestion du rapatriement des djihadistes français. Ce tournant est notamment dû à la condamnation de la France par la CEDH pour « faute de formalisation des décisions de refus et de contrôle juridictionnel sur l'absence d'arbitraire, la Cour conclut à la violation de l'article 3 §2 du Protocole n°4 à la Convention »<sup>1</sup>.

Toutefois, avant d'aller plus loin, un retour en arrière est nécessaire afin de mieux comprendre les enjeux de la question du rapatriement. En effet, la question du rapatriement se pose depuis maintenant plus de 9 ans. Rappelons qu'avec l'éclatement de la guerre civile en Syrie, Irak et en Libye, des milliers d'Européens hommes et femmes, ont quitté leur foyer pour rejoindre ces zones de conflits et combattre dans les rangs de l'Etat Islamique/ Daesh.

Nous estimons que parmi eux, 30% ont retrouvé leur pays d'origine<sup>2</sup>. Toutefois, un grand nombre de djihadistes européens ainsi que leurs familles sont restés sur place et se retrouvent enfermés dans des camps au nord de la Syrie ou ils se retrouvent emprisonnés en Irak. Ces derniers vivent dans des conditions déplorables dans les camps syriens et des atteintes aux droits fondamentaux sont observables au sein des prisons syriennes et irakiennes (violence, torture, etc.).

Cette situation critique pose la question du rapatriement de ces djihadistes européens ainsi que de leurs familles. Ainsi, depuis 2014, cette question a été au centre des débats politiques des Etats membres de l'UE, mais aussi au sein de l'UE.

Il s'agit d'un sujet particulièrement complexe qui relève de la sécurité non seulement des Etats membres, mais aussi de l'UE et qui soulève de multiples problématiques comme la

---

<sup>1</sup> Marchand, Valérie. « Rapatriement des familles de jihadistes en Syrie : la France condamnée par la CEDH », septembre 2022.

[Rapatriement des familles de jihadistes en Syrie : la France condamnée par la CEDH - L'En-droit - Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain \(DGEMC\) \(ac-versailles.fr\)](https://www.ac-versailles.fr/rapatriement-des-familles-de-jihadistes-en-syrie-la-france-condamnee-par-la-cedh-l-en-droit-droit-et-grands-enjeux-du-monde-contemporain-dgcmc)

<sup>2</sup> Meines, M., Molenkamp, M., Ramadan, O., & Ranstorp, A. M. (2017). RAN Manual: Responses to Returnees : Foreign Terrorist Fighters and their Families. *RAN Centre of Excellence*, p.5. <https://resolvenet.org/research/ran-manual-responses-returnees-foreign-terrorist-fighters-and-their-families>

question de la radicalisation de ces personnes rapatriées et du danger qu'ils pourraient constituer notamment la crainte qu'ils puissent perpétuer des actes terroristes dans leur pays d'origine. La question du rapatriement des femmes de djihadistes, mais aussi des enfants se pose également. Pour toutes ces raisons, le rapatriement des djihadistes européens constitue un enjeu sécuritaire, touchant aux domaines régaliens, très élevé dans l'agenda politique des Etats Membres et de l'UE.

Il est important de préciser que l'UE n'a pas de position officielle concernant le rapatriement généralisé des djihadistes européens car cela entre dans le domaine régaliens des Etats membres. L'UE souligne que la responsabilité de prendre en charge leurs ressortissants impliqués dans des attentats terroristes à l'étranger revient aux Etats membres et que la décision de rapatrier est une prérogative nationale. Il n'y a donc pas de consensus au sein de l'UE sur la question du rapatriement des djihadistes européens. Chaque état est libre de rapatrier ou non. Cependant, l'UE travaille en étroite collaboration avec les Etats membres pour les soutenir et aborder les nombreux défis que posent ces djihadistes européens détenus dans des zones de conflit.

La question intéressante à se poser est alors de se demander comment l'UE tente d'exister dans un contexte où elle n'a que très peu de marges de manœuvre ?

Ainsi, la décision de rapatrier ou non ne revient pas à l'UE, toutefois l'UE a mis en place des outils, dispositifs et recommandations concernant le rapatriement des djihadistes afin d'aider les Etats membres à faire face à cette question complexe, c'est donc sa manière d'exister. Cette tentative d'exister de la part de l'UE fait tout l'intérêt du sujet. En effet, elle nous permet de dire des choses qui renvoient à une littérature importante sur l'européanisation en l'absence de compétences exclusives.

*Il s'agira donc de se demander tout au long de ce travail de recherche si à travers la mise en place par l'UE de dispositifs, de groupes d'experts ou encore de recommandations à la disposition des Etats membres, nous assistons à une forme d'européanisation dans la gestion du rapatriement des djihadistes européens.*

### **Etat de l'art**

La question de l'européanisation est un champ de recherche très vaste et riche. Pour débiter, rappelons la définition classique de l'européanisation que nous devons à Claudio Radaelli. Ce dernier définit l'européanisation comme :

« Un champ au sein des études européennes, qui s'intéresse à l'impact de l'Union européenne (UE) sur les politiques (policies), la politique (politics) et le politique (polity) au

niveau national et de la gouvernance régionale et urbaine. Ce terme fait référence aux processus de construction (a), de diffusion (b) et d'institutionnalisation (c) de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes de politiques publiques, de styles, de « façons de faire », de croyances partagées et de normes, qui sont dans un premier temps définies et consolidées au niveau européen, puis incorporées dans la logique des discours, des identités, des structures politiques et des politiques publiques au niveau national/infranational »<sup>3</sup>.

Ce concept d'eupéanisation a largement été exploité dans la littérature et dans des domaines très variés, notamment sur la question de la politique migratoire. Sur cette question, les travaux de Virginie Guiraudon sont fondateurs. En effet, dans son article « Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile »<sup>4</sup>, Virginie Guiraudon montre que l'eupéanisation de cette politique a amené à une convergence des politiques nationales autour de normes européennes avec très souvent une harmonisation par le haut. Néanmoins, Guiraudon met aussi en lumière les effets différenciés en fonction des contextes nationaux et des groupes sociaux concernés.

Il existe également des travaux sur la question de l'eupéanisation de prérogatives exclusivement nationales. En ce sens, nous pouvons donner l'exemple des travaux de Bastien Irondelle qui s'intéresse au processus d'eupéanisation dans le domaine de la défense et la sécurité qui sont à l'origine des prérogatives exclusivement nationales. Toutefois, l'auteur met en lumière les implications potentielles de l'eupéanisation, mais il souligne également les défis et les obstacles qui doivent être surmontés pour que cette tendance soit effective et bénéfique pour tous les Etats membres<sup>5</sup>.

Dans cette même logique, dans ce travail de recherche, nous mènerons une étude de cas sur la question de l'eupéanisation ou non d'une politique relevant d'une prérogative nationale exclusivement : la question du rapatriement des djihadistes européens. Cette étude est intéressante, car nous constatons un vide dans la littérature à ce sujet. ***Il s'agira donc de se questionner plus largement sur l'eupéanisation possible ou non d'une prérogative nationale exclusivement.***

<sup>3</sup>Radaelli, C. (2019). Eupéanisation. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée* (pp. 239-240). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0239>.

<sup>4</sup>Guiraudon, V. (2010). Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile. *Politique européenne*, 31, 7-32. <https://doi.org/10.3917/poeu.031.0007>.

<sup>5</sup>Irondelle, B. (2008). Quelle eupéanisation de la sécurité au sein de l'Union européenne ?. *Les Champs de Mars*, 19, 39-51. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.019.0039>

Dans cette étude nous comprendrons l'européanisation comme la diffusion de normes, de pratiques ou de politiques européennes au sein des Etats membres ou de réseaux d'expertises européens. A travers ce concept d'européanisation, nous nous demanderons comment la mise en place d'outils proprement européen vient percuter, influencer les cadres nationaux.

Dans la littérature, nous constatons qu'il existe plusieurs formes d'européanisation qui sont à distinguer. Nous avons d'un côté la distinction entre européanisation horizontale et verticale, de l'autre une distinction entre européanisation top-down et bottom-up et enfin une européanisation transnationale.

Radaelli distingue l'**européanisation verticale** qui consiste en la diffusion de normes et des politiques européennes de l'Union Européenne vers les Etats membres à travers l'adoption de directives, de règlements européens etc., de l'**européanisation horizontale** qui consiste elle, en la diffusion de normes et des politiques entre les Etats membres eux-mêmes à travers des « processus de diffusion, d'imitation et d'émulation »<sup>6</sup>. Selon Radaelli, l'européanisation verticale sous-tend une pression à l'adaptation à l'Europe contrairement à l'européanisation horizontale où il n'y a aucune pression pour se conformer au modèle européen. Nous retrouvons notamment cette distinction dans les travaux de Sébastien Guigner qui analyse l'influence de l'UE sur les pratiques et politiques de santé publique<sup>7</sup>.

Une distinction est également à faire entre une **européanisation top-down et bottom-up**. Le concept d'européanisation top-down est étroitement lié au concept d'européanisation verticale. Toutefois, la différence réside dans le fait que l'européanisation top-down met l'accent sur les institutions européennes comme moteur de l'intégration européenne. Ces dernières ont le pouvoir de proposer des normes ainsi que des politiques européennes et de les imposer aux Etats membres. Selon Radaelli, « l'idée centrale est que, pour créer du changement, les politiques de l'UE doivent créer une certaine pression sur les systèmes nationaux ». A l'inverse, l'européanisation bottom-up, s'intéresse à la diffusion des normes et des politiques

---

<sup>6</sup> Radaelli, C. (2019). Européanisation. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée* (pp. 240). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0239>

<sup>7</sup> Guigner, S. (2011). L'influence de l'Union européenne sur les pratiques et politiques de santé publique : européanisation verticale et horizontale. *Sciences sociales et santé*, 29, 81-106. <https://doi.org/10.1684/sss.2011.0105>

européennes depuis les Etats membres vers les institutions européennes. Ainsi, « le point de départ de cette approche est le système d'interactions au niveau national »<sup>8</sup>.

Enfin, d'après Beate Kohler-Koch, **l'eupéanisation transnationale** consiste en un processus de diffusion de normes et de pratiques européennes à travers des réseaux transnationaux, qui sont composés d'acteurs tels que des organisations de la société civile, des experts, des partis politiques, des entreprises, etc. Ces réseaux sont souvent constitués d'acteurs de différents pays, qui partagent des intérêts et des objectifs communs, et qui travaillent ensemble pour promouvoir des changements au niveau national ou international. Ce processus peut conduire à l'émergence d'une nouvelle "culture politique" européenne, qui peut à son tour influencer les politiques et les pratiques des États membres.

Ces distinctions sont centrales afin de justifier le choix des termes qui seront employés dans ce travail de recherche. En effet, ici, nous interrogerons 2 types d'eupéanisation : l'eupéanisation horizontale ainsi que l'eupéanisation transnationale. Ces niveaux d'analyse sont ici les plus pertinents pour notre analyse, ils sont notamment utilisés dans l'étude que nous allons évoquer ci-dessous.

L'étude d'Anouk Flamant, qui sera centrale dans notre travail de recherche, s'intéresse aux représentants municipaux au sein du groupe de travail « Migration & Intégration » et s'interroge sur leurs pratiques professionnelles. L'auteur utilise la notion de « professionnalisation » dans son article. Elle s'intéresse plus précisément à la question de la capacité de professionnalisation de l'Europe, c'est-à-dire la capacité de « construire des manières d'être et d'agir similaires sur la scène européenne et infranationale »<sup>9</sup>.

Ce groupe de travail « Migration & Intégration » est une mise en lumière sur « l'eupéanisation des acteurs ». L'auteur effectue ici une distinction entre une eupéanisation horizontale et une eupéanisation transnationale ce qui l'amène à réaliser une analyse en deux temps.

L'étude de cas menée par l'auteur permet d'infirmer l'hypothèse selon laquelle « une même appartenance à un même groupe produirait automatiquement l'adoption de normes communes et de sens partagé »<sup>10</sup>, car les représentants municipaux sont dépendants des

<sup>8</sup> Radaelli, C. (2019). Eupéanisation. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée* (pp. 243). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0239>

<sup>9</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.87. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

<sup>10</sup> Ibid., 108.

dynamiques nationales ce qui restreint l'investissement possible dans une politique européenne d'intégration des étrangers. Ainsi, l'auteur démontre dans un premier temps, que parler d'une « européanisation horizontale » des pratiques est trop fort en raison des contraintes pesant sur les acteurs municipaux.

Toutefois, dans un deuxième temps, l'auteure va au-delà de cette observation et adopte un regard microsociologique. Nous observons alors que le fait de réduire la focale en analysant uniquement les représentants les plus actifs au sein du groupe de travail, permet de nuancer les observations précédentes. En effet, en adoptant ce regard microsociologique, l'auteure constate que les représentants les plus actifs au sein du groupe de travail partagent des trajectoires académiques et professionnelles semblables et s'investissent de la même manière des productions collectives. Ce groupe de travail permet non seulement de poser progressivement les jalons d'une politique communautaire d'intégration des étrangers, mais aussi d'affirmer le rôle de ces représentants au sein de leurs administrations municipales. Un changement est notable dans leurs pratiques professionnelles, c'est pourquoi nous pouvons parler d'une européanisation transnationale, car l'Europe est désormais partie prenante de leurs réflexions concernant les politiques à définir en la matière.

La méthodologie employée par l'auteure est ici très intéressante et a été inspirante dans la construction de ce mémoire. En effet, tout comme Anouk Flamant, nous utiliserons dans ce mémoire, 2 niveaux d'analyse : une analyse à l'échelle macro, mais aussi à l'échelle micro afin de juger de l'européanisation ou non de la politique de rapatriement des djihadistes européens.

Ainsi, dans un premier temps, nous allons effectuer une analyse à l'échelle macro des politiques de rapatriement dans différents Etats membres et se questionner sur l'impact des outils et des recommandations de l'UE sur les politiques nationales des Etats. Ainsi, il s'agirait d'évaluer la présence ou non d'une forme d'européanisation horizontale.

Puis dans un second temps, nous allons effectuer une analyse en réduisant la focale, en adoptant un regard microsociologique en analysant un groupe d'experts européens ayant travaillé sur la question du rapatriement des djihadistes européens : le RAN. Le RAN est un réseau d'expertise, il est alors intéressant de nous pencher sur les travaux de Cécile Robert qui définit l'expertise européenne. L'expertise européenne est présentée par cette dernière comme une légitimation basée sur l'autorité scientifique et mobilisée pour éclairer les décisions

politiques<sup>11</sup>. L'expertise européenne se distingue des autres formes d'expertises par une reconnaissance et une valorisation de l'appartenance nationale et professionnelle des experts

Le RAN s'inscrit dans cette même lignée. Ce réseau a pour but de sensibiliser à la radicalisation, plus précisément c'est un réseau de praticiens de toute l'Europe composé de représentants de la société civile, travailleurs sociaux, animateurs socio-éducatifs, enseignants, professionnels de la santé, représentants des autorités locales, policiers et gardiens de prison. Ils échangent des connaissances, des expériences et des approches pour prévenir et combattre l'extrémisme violent sous toutes ses formes. Ce groupe est intéressant car nous observons que la question du rapatriement est abordée au sein de ce réseau. En effet, la question du rapatriement apparaît comme une aire d'expertise du réseau.

Ainsi, il s'agirait ici d'évaluer la présence ou non d'une forme d'eupéanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens au sein du RAN et donc d'évaluer la capacité du RAN (Radicalisation Awareness Network) au cours de ses réunions de construire des manières d'agir similaires sur la scène européenne et infranationale.

La littérature sur le RAN n'est pas abondante toutefois en reprenant un concept de Bourdieu et Boltanski, Laurent Bonelli et Francesco Ragazzi définissent le RAN comme un réseau fonctionnant « un peu à la manière des lieux neutres qui produisent des lieux communs décrits par Pierre Bourdieu et Luc Boltanski. Ils constituent d'abord des forums de socialisation favorisant l'acculturation de leurs membres et dans lesquels les nécessités de communication impliquent de gommer les différences les plus fondamentales »<sup>12</sup>.

Enfin, il est intéressant de se fonder sur une littérature relevant de la sociologie des acteurs afin de mieux comprendre qui sont les membres constituant le RAN (Radicalisation Awareness Network). Il est important de souligner que les membres du RAN ne sont pas des acteurs qui vivent « de » et « pour » l'Europe pour reprendre les termes de Weber. Ainsi, l'Union Européenne ne fait pas partie de leur quotidien, loin de là, ils en sont souvent éloignés et parfois leur seul contact avec l'Europe et leur participation au sein des réunions avec le RAN. Nous ne sommes donc pas confrontés à des professionnels de l'Europe. Les membres du RAN n'appartiennent en rien à l'élite des institutions européennes qui représentent « un corps séparé

<sup>11</sup> Robert, C. (2015). Expertise européenne. Dans : Emmanuel Henry éd., *Dictionnaire critique de l'expertise: Santé, travail, environnement* (pp. 148). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.henry.2015.01.0148>

<sup>12</sup> Bonelli, L. & Ragazzi, F. (2019). La lutte contre la « radicalisation ». Genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne. *Archives de politique criminelle*, 41, p.143. <https://doi.org/10.3917/apc.041.0119>.

aux positions et dispositions sociales propres » selon les travaux de Lassalle et Georgakakis<sup>13</sup>, ainsi qu'un article de Georgakakis en 2012<sup>14</sup>. Il s'agit d'acteurs qui ont un lien seulement ponctuel avec l'Europe.

## Hypothèses

L'ensemble des éléments énoncés jusqu'ici nous amènent à formuler 2 hypothèses.

La politique de gestion du rapatriement des djihadistes est une prérogative étatique. Ainsi, chaque Etat membre de l'UE est libre de rapatrier ou non les djihadistes, leurs femmes et enfants. A la lumière de ces informations, j'émet l'hypothèse suivante : malgré les outils et les recommandations mises en place par l'Union Européenne, une européanisation **horizontale** est impossible aux vues des représentations nationales très différentes en fonction des différents Etats membres sur la question du rapatriement. Ces différences entraînent notamment des mesures administratives divergentes entre les Etats membres en la matière.

Une seconde hypothèse peut être émise. En effet, selon les travaux de Kern et Bulkeley, un échange régulier entre des acteurs similaires qui proviennent de différents Etats membres<sup>15</sup> et dans le cas étudié par l'auteur, en particulier au sein de réseaux de villes qui vont partager des outils divers comme benchmarking ou encore l'identification de bonnes pratiques conduit à une forme d'européanisation. De plus Rosa Sanchez Salgado, en utilisant des outils d'analyse des études sur l'européanisation, nous montre que « sous certaines conditions- la promotion d'échanges réguliers à travers les projets transnationaux a un impact considérable »<sup>16</sup>. En me basant sur ces observations, nous supposons qu'en adoptant un regard microsociologique en étudiant les réunions au sein du RAN (Radicalisation Awareness Network) réunissant des praticiens de toute l'Europe qui ont un rôle à jouer dans la question de déradicalisation, nous observerons une forme **d'européanisation transnationale**. En effet, les échanges entre ces différents praticiens et le partage de leurs expériences professionnelles favoriseraient selon moi, un échange de bonnes pratiques entre les différents praticiens. Au cours de notre travail de recherche, ces 2 hypothèses seront mises à l'épreuve afin d'évaluer leur validité.

---

<sup>13</sup>Georgakakis, D. & de Lassalle, M. (2007). Genèse et structure d'un capital institutionnel européen: Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, p.40. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0039>

<sup>14</sup> Georgakakis, D. (2012), *Le champ de l'eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*. Economica.

<sup>15</sup> Kern Kristin and Bulkeley Harriet. (2009). "Cities, Europeanization and multilevel governance : governing climate change through transnational municipal networks". (2009). *Journal of Common Market Studies*, 47(2), 309-332. [Cities, Europeanization and Multi-level Governance: Governing Climate Change through Transnational Municipal Networks | Request PDF \(researchgate.net\)](#)

<sup>16</sup> Sanchez Salgado, R. (2008). Les projets transnationaux européens : analyse d'une expérience européanisante.. *Politique européenne*, 26, p.53. <https://doi.org/10.3917/poeu.026.0053>

## Méthodologie

Ce mémoire a été mené dans le cadre de mon travail de recherche de M1. Ma volonté d'étudier la question du rapatriement des djihadistes s'est imposée à moi de manière assez naturelle ayant une curiosité intellectuelle sur ces questions mais aussi la volonté de mener une étude de cas originale. Toutefois, toute la difficulté de ce travail a été de trouver un angle d'attaque européen pertinent pour la question du rapatriement et montrer qu'il y avait un réel intérêt à poser cette question à l'échelle européenne. Cette réflexion n'a pas été de tout repos et il m'a fallu beaucoup de temps pour enfin trouver un angle d'attaque européen dans la question du rapatriement des djihadistes.

La découverte du RAN « Radicalisation Awareness Network » qui est un réseau d'experts européens qui a travaillé sur la question du rapatriement, m'a permis de trouver mon angle d'attaque. En effet, après une réflexion semée d'embûches, c'est finalement à travers la question de l'eupéanisation à travers une distinction entre eupéanisation horizontale et transnationale que j'ai décidé d'aborder la question du rapatriement des djihadistes européens. Comme j'ai pu l'expliquer ci-dessus, tout l'enjeu est d'effectuer une analyse à 2 échelles : macro et micro et voir si nous observons ou non une forme d'eupéanisation des pratiques concernant le rapatriement des djihadistes européens.

Afin, de mesurer l'eupéanisation ou non de cette question, je me base, dans ma première partie, sur de la littérature grise principalement, à travers des sources législatives, des rapports et des documents officiels des institutions sur le positionnement des différents Etats membres sur la question du rapatriement, mais aussi de la littérature académique sur l'eupéanisation horizontale.

Dans ma deuxième partie, je me base également sur de la littérature grise et une littérature académique sur l'eupéanisation transnationale mais surtout sur les entretiens réalisés.

En effet, j'ai pu réaliser 5 entretiens semi-directifs auprès de personnes ayant participé à des réunions ou groupes de discussions au sein du RAN ou participant à l'organisation de ces réunions. 2 de ces entretiens ont été réalisés en présentiel, 2 en visio-conférences et 1 entretien au téléphone. Il est important de préciser que l'accès au terrain a été très complexe car celui-ci est difficilement accessible dans ce domaine, c'est pourquoi les réponses favorables aux entretiens ne sont tombées que très tardivement. En effet, ces 5 entretiens ont été réalisés dans la semaine du 20 mars. J'ai pu obtenir ces entretiens grâce à une base de données sur le site officiel de la Commission européenne recensant les praticiens ayant participé à des réunions au sein du RAN, qui veulent bien partager leurs informations. Il s'agit d'une base recensant des milliers de participants. Parmi les personnes interviewées, nous avons :

- Un pédopsychiatre français, en charge du dossier de la radicalisation dans la Fédération Française de psychiatrie (Monsieur P.).
- Un ancien médecin de santé publique, également auteur français et victime des attentats au Bataclan où il perd sa fille (Monsieur S.).
- Un expert belge en radicalisme au sein de Fedasil (Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) (Monsieur F.).
- Un historien de formation français, directeur d'une ONG, consultant et intervenant en prison auprès des personnes radicalisées (Monsieur H.).
- Chargé de Clientèle au sein du Centre d'Excellence du RAN (Monsieur V.).

## **Annnonce de plan**

Dans un premier temps, nous verrons que malgré les tentatives de l'UE d'imposer des outils européens pour les Etats membres sur la question du rapatriement des djihadistes européens, cela n'a pas été un franc succès. En effet, ces outils sont peu utilisés et les divergences entre les politiques nationales des Etats membres demeurent importantes. Nous sommes face à des représentations et des réalités différentes qui empêchent la construction d'un « sens partagé »<sup>17</sup> pour reprendre l'expression d'Anouk Flamant et nous ne pouvons donc pas parler d'une « européanisation horizontale » forte. Nous verrons notamment que les Etats membres ne sont pas touchés de la même manière par ces questions ce qui induit nécessairement des réponses différentes d'un Etat à un autre. Ainsi, dans cette première partie nous verrons les conditions de non-européanisation du problème.

Puis dans un second temps, en adoptant un regard microsociologique, à travers l'analyse du groupe RAN, nous verrons si les conditions de non-européanisation dans la gestion du rapatriement des djihadistes européens se réitèrent à une échelle microsociologique.

### **Point terminologique**

Lorsque nous parlons du rapatriement des djihadistes européens, dans cette expression nous comprenons également les femmes et les enfants. La question du rapatriement est ici abordée de manière large. Nous ne nous arrêtons pas simplement au fait de rapatrier ou non mais nous nous intéressons également à la gestion du rapatriement des djihadistes, par les Etats membres et l'UE, une fois de retour sur le sol européen. Une dernière précision importante : pour désigner les personnes parties rejoindre les rangs de l'Etat islamique, le terme anglo-saxon « foreign fighters » est utilisé. La traduction française de ce terme est : combattants étrangers ou « combattants terroristes étrangers ». Cette expression est beaucoup utilisée pour désigner les personnes étant parties et qui souhaitent désormais revenir dans leur pays d'origine. Cette dénomination de « combattants étrangers » ou « combattants terroristes étrangers » n'est pas anodine et nous dit déjà quelque chose de la manière dont sont perçues ces personnes que l'on diabolise et que l'on qualifie « d'étrangers » alors qu'il s'agit de ressortissants européens. De plus, nous constatons qu'aucune différence n'est faite entre ces combattants et des terroristes, toutefois ce raccourci est réducteur.

Dans cette étude, nous emploierons l'expression « combattants étrangers » car cette dernière est communément utilisée tout en gardant à l'esprit son inexactitude mais nous parlerons également de djihadistes européens pour qualifier ces personnes. Les deux termes seront utilisés de manière interchangeable.

<sup>17</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, 84-115. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

## **L'ÉCHEC D'UNE EUROPEANISATION HORIZONTALE DE LA GESTION DU RAPATRIEMENT DES DJIHADISTES EUROPEENS**

La question du rapatriement des djihadistes européens est une prérogative étatique. L'UE n'est pas compétente pour décider du rapatriement ou non des djihadistes sur le sol européen, seuls les états membres le peuvent. La prééminence des Etats sur cette question est assurée par l'article 4, alinéa 2, du Traité sur l'Union Européenne (TUE) selon lequel « la sécurité nationale reste de la seule responsabilité de chaque État membre » ainsi que l'article 72 du TFUE. Toutefois, l'UE a tout de même un rôle important à jouer. En effet, l'UE entend « jouer un rôle de soutien qui aide à répondre à la nature transfrontalière de la menace »<sup>18</sup>. Il sera donc intéressant dans un premier temps, de lever le voile sur les actions concrètes de l'UE en matière de gestion du rapatriement des djihadistes européens à travers une distinction entre le développement d'outils contraignants et non contraignants. Nous nous questionnerons ensuite sur la possible européanisation horizontale ou non de cette politique.

### **L'UE et la question du rapatriement des djihadistes européens : les outils mis en place**

Il est important de préciser qu'il est parfois difficile de distinguer les politiques spécifiques au rapatriement des djihadistes européens, des politiques liées à la lutte contre le terrorisme. Effectivement, les politiques liées au rapatriement des djihadistes au sein de l'UE s'inscrivent plus largement dans les politiques de lutte contre le terrorisme. Cela s'explique notamment par le lien évident, nous pourrions même parler d'un raccourci fait entre le rapatriement des djihadistes et le terrorisme<sup>19</sup>. Ainsi que de la confusion qui est parfois faite entre un combattant étranger et un terroriste. Réduire les combattants étrangers simplement à des terroristes ne permet pas d'appréhender la complexité et les enjeux que représentent ces derniers.

La stratégie de lutte contre le terrorisme est définie en 2005, mais ce n'est qu'en 2013, que l'UE s'intéresse réellement à la menace posée par les combattants étrangers ainsi que la question de

<sup>18</sup> Response to foreign terrorist fighters and recent terrorist attacks in Europe (2015). *Consilium.europa.eu* [The EU's response to terrorism - Consilium \(europa.eu\)](https://consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2015/05/20150514-terrorists/)

<sup>19</sup> Boutin, B., Chauzal, G., and al. 2016. The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union: Profiles, Threats & Policies. *ICCT Research Paper, The Hague: International Centre for Counter-Terrorism*. p.13 <https://doi.org/10.19165/2016.1.02>

savoir comment y répondre dans le contexte de la Syrie et de l'Irak. Par conséquent, à partir de 2013, les combattants étrangers et la question de leur retour sur le sol européen deviennent prioritaires. Afin de répondre à cet enjeu, 22 propositions ont été rédigées par le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme<sup>20</sup>. Ces dernières ont été approuvées en juin 2013 par le Conseil « Justice et Affaires Intérieures » (JAI). Ce même conseil a défini 4 priorités en 2014<sup>21</sup> :

- Prévenir la radicalisation et l'extrémisme
- Partager plus efficacement les informations y compris avec les pays tiers concernés
- Dissuader, détecter et interrompre les voyages suspects
- Enquêter sur les combattants étrangers et les poursuivre en justice.

Ces 4 priorités sont au cœur de la réponse de l'UE face à l'enjeu des combattants étrangers originaires d'Europe et la question de leur rapatriement. Afin de répondre à ses priorités, l'UE a développé des outils juridiques contraignants mais aussi des outils non-contraignants qui viennent en aide aux Etats membres.

### *Le développement d'un cadre juridique sur la gestion du rapatriement des djihadistes européens par l'UE*

Nous allons voir que l'UE est à l'origine de plusieurs initiatives législatives concernant les combattants étrangers et l'enjeu du rapatriement. L'histoire commence avec la Résolution 2178, juridiquement contraignante, du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée en 2014. Cette résolution marque un réel tournant international qui vient renforcer « la cohérence de la réponse judiciaire aux « combattants étrangers » en criminalisant les actes relatifs aux voyages « à des fins terroristes » »<sup>22</sup>.

En réponse à cette mesure internationale ainsi qu'au protocole additionnel de 2015 à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme<sup>23</sup>, l'UE adopte la directive

---

<sup>20</sup> EU CTC and EEAS, *Foreign fighters and returnees from counter-terrorism perspective, in particular with regard to Syria*, 9946/13, 28 May 2013, <http://www.statewatch.org/news/2013/jul/eu-council-terr-coordinator-syria-9946-13.pdf>

<sup>21</sup> European Council, *Special meeting of the Council (30 August 2014)- Conclusions*, 30 August 2014, p.6, [https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/en/ec/144538.pdf](https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/144538.pdf)

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Rigotti, C., Barboza J. Unfolding the case of returnees: How the European Union and its member States are addressing the return of foreign fighters and their families. (2022, 1 février). *International Review of the Red Cross*.

2017/541 en mars 2017. L'adoption de cette directive se justifie notamment par le contexte sécuritaire inquiétant suite aux attaques terroristes du 13 novembre 2015 à Paris. Cette directive met ainsi à jour le cadre communautaire existant et élargit la liste des actes préparatoires incriminés<sup>24</sup>. Cette disposition est incluse dans l'article 9 de la directive, selon lequel le fait de se rendre dans un autre pays est criminalisé si le but de ce voyage est de commettre un attentat terroriste, d'y contribuer ou d'y participer, ou de fournir ou de recevoir une formation au terrorisme<sup>25</sup>.

En outre, la question du rapatriement des djihadistes européens met en lumière l'enjeu central que représente l'identification des personnes constituant un danger avant leur départ et au moment de leur retour. Pour répondre à cet enjeu, le Conseil a exprimé la nécessité d'un renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'UE mais aussi un meilleur suivi des informations de voyage. Dans cette optique, la directive PNR (Passenger Name Record) a été adoptée le 26 avril 2016. Cette dernière vient compléter la directive API (Advanced Passenger Information) et permet désormais d'octroyer plus d'informations sur les passagers. Selon le site officiel du Conseil européen et du Conseil de l'Union Européenne, la directive PNR régleme « le transfert de ces données aux autorités répressives des États membres et leur traitement aux fins de la prévention et de la détection d'infractions terroristes ou de formes graves de criminalité ainsi que des enquêtes et des poursuites en la matière »<sup>26</sup>.

Comme nous venons de le voir, l'UE met en place un cadre juridique en matière de rapatriement des djihadistes européens notamment en adoptant des directives. Lorsqu'une directive est adoptée, les États membres sont dans l'obligation de la transposer dans leur droit national. Il s'agit d'un outil contraignant. Nous observons donc la diffusion de normes européennes de l'Union Européenne vers les États membres à travers l'adoption de ces directives, nous pouvons donc selon la définition de Radaelli conclure à une européanisation verticale de la « first line responses » pour reprendre l'expression d'Amandine Scherrer,<sup>27</sup> des États membres face à la question du rapatriement des djihadistes européens.

---

p.688 <https://international-review.icrc.org/articles/unfolding-the-case-of-returnees-eu-and-member-states-return-of-foreign-fighters-916>

<sup>24</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p. 7-8. <https://doi.org/10.2861/205>

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. 1-102. <https://doi.org/10.2861/205>

Enfin, sur la question du rapatriement des djihadistes européens, l'UE joue aussi un rôle dans l'échange d'informations. Les systèmes d'informations actuellement en place pour la gestion des frontières et l'application de la loi englobent plusieurs bases de données telles que l'API (Advance Passenger Information) système, le SIS (Schengen Information System), le VIS (Visa Information System), EURODAC, EIS (the Europol information systems), le cadre Prüm et l'ECRIS (European Criminal Records Information System). Ces systèmes d'information jouent un rôle crucial dans la gestion du rapatriement car ils permettent la détection des déplacements suspects. Les États membres sont vivement encouragés à utiliser pleinement le SIS qui est prévu par la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 et l'EIS, tant pour l'intégration d'informations dans la base de données que pour leur vérification. Toutefois, la participation des États membres à ce système est jugée insuffisante. En effet, dans un rapport réalisé fin 2016, le coordinateur de la lutte contre le terrorisme, souligne qu'un « total de 1 473 combattants étrangers avaient été introduits dans l'EIE par les États membres de l'UE, tandis que l'EIE détenait des informations concernant plus de 3 800 combattants étrangers et associés, y compris des données fournies par des tiers (principalement Interpol). »<sup>28</sup>

*Le développement d'outils européens non-contraignants à l'impact peu concluant sur la gestion du rapatriement des djihadistes européens*

Nous nous sommes intéressés au cadre juridique mis en place par l'UE. Nous allons maintenant aborder les outils non-contraignants mis à la disposition des États membres. Afin de répondre au problème des combattants étrangers ainsi que leur retour sur le sol européen, l'UE élargie les compétences de ses agences de sécurité<sup>29</sup>. En effet, Eurojust et Europol collaborent étroitement pour traiter la question des combattants étrangers. Eurojust a organisé des échanges pour construire une réponse judiciaire efficace contre les combattants étrangers. En 2016, l'agence a coordonné des mesures coercitives dans plusieurs pays européens, ce qui a conduit à l'arrestation de 13 suspects liés à une organisation terroriste. En outre, Eurojust est associé à des projets d'analyse d'Europol, tels que AP HYDRA (prévention et lutte contre la criminalité terroriste) et AP Travellers (ciblant les combattants étrangers), depuis avril 2015, ce qui permet

---

<sup>28</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p.10. <https://doi.org/10.2861/205>

<sup>29</sup> Ragazzi, F., Walmsley, J. Chapter 25. The European Union and "Foreign Terrorist Fighters". Dans: D. Bigo, T. Diez and al. (2020b). *The Routledge Handbook of Critical European Studies* (pp.362-381). London: Routledge. [The European Union and "Foreign Terrorist Fighters": Disciplining irreformable radicals? \(ebrary.net\)](https://www.ebrary.net)

une coopération judiciaire et une coordination efficace. Frontex de son côté, joue un rôle dans « la détection des rapatriés »<sup>30</sup>. L'agence a également réalisé un manuel pour aider les autorités frontalières à identifier les combattants étrangers de retour. Enfin, Cepol qui est l'Agence de l'Union Européenne pour la formation des forces de l'ordre, octroie des formations sur la détection, la gestion et la "déradicalisation" des rapatriés.

Ainsi, nous constatons que l'UE met à la disposition des Etats membres de nombreux outils pour les soutenir dans la gestion des combattants étrangers et leur rapatriement. Toutefois, ces outils ne sont que très peu utilisés en réalité « malgré leur rôle croissant en tant qu'intermédiaires dans les enquêtes et les poursuites en matière de lutte contre le terrorisme »<sup>31</sup>. Un chiffre très parlant est donné par le coordinateur, seulement « 90 % des contributions des États membres concernant les combattants terroristes étrangers vérifiés dans l'AP Travellers en 2015 provenaient de seulement cinq États membres »<sup>32</sup>.

L'Union Européenne a également développé une expertise européenne sur le sujet des combattants étrangers de retour sur le sol européen. Cette expertise prend la forme de réseaux qui ont pour objectif de prévenir la radicalisation et d'encourager la réhabilitation. Le maître-mot de ces réseaux d'expertise européen est un renforcement du partage de connaissances à l'échelle européenne ainsi que le développement de programme de réhabilitation notamment pour les djihadistes européens rapatriés. Les deux principaux réseaux d'expertise sont : le RAN « Radicalisation Awareness Network » et le HLCEG-R « High-Level Commission Expert Group on radicalisation ». Ces réseaux se sont tous deux emparés de la question du rapatriement des djihadistes européens. Le RAN est un réseau de sensibilisation à la radicalisation, crée en 2011 par la Commission européenne. Ce dernier a pour but de mettre en relations des praticiens de première ligne de toute l'Europe afin de permettre un partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein de l'Union Européenne. De son côté, le HLCEG-R est beaucoup plus récent, sa création remonte à 2017. Ce groupe a pour objectif « d'intensifier les efforts pour prévenir, contrer la radicalisation et améliorer la coordination et la coopération entre tous les acteurs concernés »<sup>33</sup>.

<sup>30</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p.10. <https://doi.org/10.2861/205>

<sup>31</sup> Ibid., 15.

<sup>32</sup> Ibid., 10.

<sup>33</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p.19. <https://doi.org/10.2861/205>

Comme cela a été dit précédemment, l'ensemble des outils développés par l'UE ne sont pas exemptés de critiques. En ce sens, il est également intéressant d'aborder l'idée défendue par Ragazzi et Walmsley, pour qui, l'arsenal mis en place par l'UE concernant les combattants étrangers et leur rapatriement, est loin d'être nouveau. Il s'agit selon eux, très souvent de pratiques ou d'outils en gestation depuis longtemps car fortement critiqués à l'origine<sup>34</sup>. Ainsi, ce contexte est une occasion pour l'UE non seulement, de justifier et d'accélérer la mise en place de ces outils mais aussi une opportunité pour elle de s'affirmer et d'étendre ses pouvoirs<sup>35</sup>.

Cette première partie a permis de lever le voile sur les outils développés par l'UE en matière de rapatriement des djihadistes européens. L'UE européenne a développé deux types d'outils : d'un côté des outils contraignants à travers la mise en place d'un cadre juridique en la matière et d'un autre côté des outils-non contraignants. Cette comparaison permet de constater que les outils non-contraignants mis en place par l'UE ne sont que très peu utilisés par les Etats membres. Ainsi, lorsque les Etats ne sont pas contraints juridiquement d'adopter une mesure, nous constatons que l'impact des outils européens ne sont que très peu concluants dans la gestion du rapatriement des djihadistes européens.

### **Des divergences fortes dans les politiques nationales de rapatriement entre les Etats membres**

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'UE a mis en place un cadre juridique sur la question du rapatriement des djihadistes européens avec notamment l'adoption de la Résolution 2178 du Conseil des Nations Unies en 2014, ainsi que la Directive 2017/541 qui lui fait suite. Ces dernières ont entraîné une convergence des approches des Etats membres pour répondre au problème des combattants étrangers de retour sur le sol européen. Plus spécifiquement, la convergence est observable dans « la réponse judiciaire aux voyages à des fins terroristes », c'est-à-dire dans la « réponse de première ligne » des Etats membres. En effet, une manière de procéder commune est observable dans la prise en charge des rapatriés. Ce processus commun comprend tout d'abord « une enquête criminelle et une évaluation du risque et de la menace que représente la personne rapatriée. Si aucune poursuite judiciaire n'est engagée, une approche

---

<sup>34</sup> Ragazzi, F., Walmsley, J. Chapter 25. The European Union and "Foreign Terrorist Fighters". Dans: D. Bigo, T. Diez and al. (2020b). *The Routledge Handbook of Critical European Studies* (pp.362-381). London: Routledge. [The European Union and "Foreign Terrorist Fighters": Disciplining irrefractable radicals? \(ebrary.net\)](#).

<sup>35</sup> Ibid.

individuelle est développée par une équipe de coopération multi-agences »<sup>36</sup>. De plus, si l'individu est considéré comme étant à faible risque alors ce dernier peut participer « à des initiatives de réadaptation et de réinsertion », cependant les individus à haut risque font eux, « l'objet de mesures administratives spécifiques ».

Ainsi, le phénomène d'eupéanisation verticale observé engendre des similitudes entre les Etats membres dans leur première réponse lorsqu'ils sont confrontés au retour d'un djihadiste européen. Il est donc intéressant d'évaluer désormais si nous observons également une eupéanisation horizontale de la question. Rappelons que l'eupéanisation horizontale consiste en la diffusion de normes et des politiques entre les Etats membres eux-mêmes à travers des « processus de diffusion, d'imitation et d'émulation »<sup>37</sup> selon Radaelli. L'eupéanisation verticale sous-tend une pression à l'adaptation à l'Europe contrairement à l'eupéanisation horizontale où il n'y a aucune pression pour se conformer au modèle européen. Pour ce faire, nous allons effectuer une comparaison entre les politiques nationales des Etats membres en la matière afin d'observer si des similitudes sont observables. Nous verrons que, malgré des similitudes entre les Etats provenant du cadre légal mis en place par l'UE, trop de différences persistent entre les Etats membres pour parler d'une eupéanisation horizontale.

### *Des Etats membres confrontés à des réalités différentes*

Les Etats membres sont confrontés à des réalités différentes ce qui explique et renforce les divergences entre eux. Tout d'abord, nous constatons que les Etats ne sont pas égaux face à la question du rapatriement des djihadistes européens. En effet, certains Etats sont beaucoup plus touchés que d'autres. Nous avons des pays comme la France, l'Allemagne et la Belgique qui compte entre 400 et plus de 900 individus qui sont partis pour la Syrie et l'Irak<sup>38</sup>. Et d'un autre côté nous avons des pays comme la Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque ou encore

<sup>36</sup> Meines, M., Molenkamp, M., Ramadan, O., & Ranstorp, A. M. (2017). RAN Manual: Responses to Returnees : Foreign Terrorist Fighters and their Families. *RAN Centre of Excellence*, 2-98. <https://resolvenet.org/research/ran-manual-responses-returnees-foreign-terrorist-fighters-and-their-families>

<sup>37</sup> Radaelli, C. (2019). Eupéanisation. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée* (pp. 240). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0239>

<sup>38</sup> Boutin, B., Chauzal, G., and al. 2016. The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union: Profiles, Threats & Policies. *ICCT Research Paper, The Hague: International Centre for Counter-Terrorism*. p.13 <https://doi.org/10.19165/2016.1.02>

l'Estonie qui compte entre 0 et 10 cas<sup>39</sup>. La manière d'appréhender les choses et les réponses apportées seront donc différentes.

Un exemple très parlant est celui de la Suède. En effet, le pays est contre le rapatriement de ses ressortissants, le Ministre de l'Intérieur Mikael Damberg affirme en 2019 que « les Suédois de l'Etat Islamique qui ont commis des crimes doivent en priorité être jugés dans les pays où ils se trouvent »<sup>40</sup>. La Suède n'est pas le seul pays à porter cette position, toutefois il est intéressant de comprendre pourquoi. Nous comprenons alors que le pays n'a pas l'arsenal juridique nécessaire pour faire face à cette situation. Comme l'explique un article du monde, « la Suède est, de fait, très en retard sur le plan pénal. [...] Si Stockholm rapatriait ses ressortissants, la justice suédoise n'aurait pas les moyens de les juger »<sup>41</sup>. Cet exemple nous permet de comprendre la difficulté de parvenir à des réponses similaires des Etats membres face à l'enjeu du rapatriement.

Au-delà d'une difficulté, comme nous l'avons déjà évoqué, le rapatriement est une prérogative nationale donc les Etats tiennent aussi à conserver le monopole sur leur politique nationale et gérer la question comme il l'entend.

### *Des mesures administratives divergentes entre les Etats membres*

Nous allons désormais nous intéresser à certaines mesures administratives mises en place par les Etats membres pour répondre au rapatriement des combattants étrangers. Ces dernières varient considérablement d'un Etat à un autre.

#### 1) La déchéance de nationalité

Pour illustrer cela, il est central d'aborder l'enjeu de la déchéance de nationalité. Rappelons que la déchéance de nationalité est une procédure juridique qui consiste en un retrait par l'Etat de sa nationalité à un de ses nationaux. Nous allons effectuer une comparaison entre 6 pays : la

---

<sup>39</sup>Boutin, B., Chauzal, G., and al. 2016. The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union: Profiles, Threats & Policies. *ICCT Research Paper, The Hague: International Centre for Counter-Terrorism*. p.13 <https://doi.org/10.19165/2016.1.02>

<sup>40</sup> Reuters, L. M. A. A. E. (2019, 19 février). L'Europe divisée sur le sort de ses ressortissants partis rejoindre l'Etat islamique en Syrie. *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/18/l-europe-divisee-sur-le-sort-de-ses-ressortissants-partis-rejoindre-l-etat-islamique-en-syrie\\_5424926\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/18/l-europe-divisee-sur-le-sort-de-ses-ressortissants-partis-rejoindre-l-etat-islamique-en-syrie_5424926_3210.html)

<sup>41</sup> Ibid.

France, le Royaume-Uni, Les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et au Danemark tout comme dans l'étude « The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. »<sup>42</sup>.

Précisons que les Etats membres sont liés par la Convention des Nations Unies de 1961 plus précisément par la Convention de New-York sur la réduction des cas d'apatride. Toutefois, malgré cela, les Etats membres ont des positions divergentes sur cette question sensible, sujette à des discordes intenses à l'échelle nationale. L'enjeu du rapatriement et le terrorisme de manière plus générale ont remis cette question au centre des débats. En effet, certains Etats ont eu la volonté « d'éviter le retour ou faciliter l'expulsion des individus en révoquant leur citoyenneté »<sup>43</sup>. En ce sens, il est possible d'observer des évolutions dans les politiques nationales en matière de déchéance de nationalité. Tandis que certains pays ont créé d'autres ont élargi « les possibilités de la privation de citoyenneté relative à des infractions terroristes ou à la sécurité nationale »<sup>44</sup>.

En Allemagne par exemple, il s'agit d'un débat très délicat en raison de son poids historique, c'est pourquoi en principe il est interdit de recourir à la déchéance de nationalité même face à la menace terroriste. Cependant, quelques exceptions à ce principe ont été adoptées notamment en 2019. En effet, depuis août 2019, la privation de nationalité en relation avec des activités terroristes est possible mais dans un cadre très strict.

Contrairement à l'Allemagne, dans les cinq autres pays, la déchéance de nationalité est envisageable depuis bien plus longtemps, pour les binationaux uniquement afin d'empêcher des cas d'apatride. Néanmoins, les conditions dans lesquelles elle peut s'appliquer varient d'un pays à un autre. Pour vous donner un exemple, en France, en Belgique, et au Danemark, une condamnation pénale est un prérequis indispensable à la déchéance de nationalité. Cela signifie que si la France ou la Belgique souhaite empêcher le rapatriement d'une personne qui pourrait être un risque pour la sécurité, cela doit « être précédé d'une enquête criminelle et d'une condamnation par contumace »<sup>45</sup>. Toutefois, cette condition ne s'applique pas au Royaume-Uni et aux Pays-Bas qui ont d'ailleurs la politique la plus sévère en la matière. Le Royaume-Uni est par exemple, le pays ayant eu le plus recours à la déchéance de nationalité comme nous pouvons

---

<sup>42</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p.41. <https://doi.org/10.2861/205>

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Bolhuis, M., & Van Wijk, J. (2020). Citizenship Deprivation as a Counterterrorism Measure in Europe ; Possible Follow-Up Scenarios, Human Rights Infringements and the Effect on Counterterrorism. *European Journal of Migration and Law*, 22(3), 349. <https://doi.org/10.1163/15718166-12340079>

<sup>45</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. p.42. <https://doi.org/10.2861/205>

le voir dans le tableau suivant tiré de l'article d'un article de Maarten P. Bolhuis and Joris van Wijk<sup>46</sup>.

TABLE 2 Number of citizenship deprivations for acts linked to terrorism in the countries studied<sup>a</sup>

	Belgium	France	Netherlands	United Kingdom
<2014	2	7	–	24+
2014	–	1	–	4
2015	–	5	–	5
2016	–	–	–	14
2017	4	–	1	104
2018	6	–	2	21
2019	3	3	9	?
2020	6	–	4	?
Total	21	16	16	172+

a It has to be noted that this information is drawn from public sources and may therefore be incomplete or inaccurate. Decisions may not be definitive, or may have been reversed without this being reported in public sources. It is also possible that there are cases which have not (yet) been reported or are otherwise known to the public.

En outre, depuis juillet 2014, la Section 40(4A) du British Nationality Act “introduit une exception contre la protection de l’apatride: ”rendering a naturalized citizen stateless is acceptable when he or she conducted him or herself in a manner which is seriously prejudicial to the vital interests of the United Kingdom, any of the Islands, or any British overseas territory”<sup>47</sup>. Cela a fait débat sur la scène internationale et témoigne de l’intransigeance du pays.

Il est intéressant d’évoquer le cas français également. À la suite des attentats du 13 novembre, le débat sur la déchéance de nationalité est ravivé en France suite à la proposition de François Hollande d’élargir la déchéance de nationalité. Ce dernier affirme « Nous devons pouvoir déchoir de sa nationalité française un individu condamné pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou un acte de terrorisme, même s’il est né français, je dis bien même s’il est né français, dès lors qu’il bénéficie d’une autre nationalité »<sup>48</sup>. Ainsi, comme l’affirme Vincent Geisser, « pour la première fois, un gouvernement socialiste vise des individus nés français et ayant toujours vécu en France [...] à savoir les binationaux devenus français par le

<sup>46</sup> Bolhuis, M., & Van Wijk, J. (2020). Citizenship Deprivation as a Counterterrorism Measure in Europe ; Possible Follow-Up Scenarios, Human Rights Infringements and the Effect on Counterterrorism. *European Journal of Migration and Law*, 22(3), p14. <https://doi.org/10.1163/15718166-12340079>

<sup>47</sup> Ibid., 10.

<sup>48</sup> *Assemblée nationale ~ Séance du lundi 16 novembre 2015*. (s. d.). <https://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/congres/20154001.asp>

droit du sol »<sup>49</sup>. Un vif débat s'en est suivi au sein de la classe politique française, même au sein du Parti socialiste. Le projet est finalement abandonné par François Hollande face à une forte désapprobation.

## 2) Des modèles de détention divergents

Une autre différence observable entre les Etats membres est le modèle de détention choisit. Aucun modèle ne parvient à faire consensus au sein des Etats membres. La prédominance de deux modèles de détention des djihadistes européens rapatriés est observable. D'un côté, nous avons des Etats qui favorisent « une approche de dispersion ». Cette approche consiste en une incarcération des djihadistes rapatriés au sein de la population carcérale générale et met l'accent sur la réhabilitation. D'un autre côté, nous avons les Etats qui s'opposent à ce modèle par crainte qu'une incarcération au sein de la population générale risque d'augmenter le recrutement. Ces Etats favorisent un « modèle de confinement » où les rapatriés sont incarcérés dans des unités spécialisées, gérées par un personnel spécialisé. En ce sens, nous pouvons donner l'exemple des Pays-Bas qui utilisent ce modèle et qui a créé des unités spécialisées pour les personnes ayant commis des infractions en lien avec le terrorisme. Enfin, nous avons également des Etats comme la France, la Belgique et le Danemark qui appliquent un modèle mixte. Ainsi, ces pays ont recours à la fois au confinement et à la dispersion. Les avis sont tranchés sur cette question comme Monsieur F. a pu nous le confirmer en nous donnant son avis sur cette question :

*« Les choses qu'on a essayé de mettre en place... que ce soit en Belgique ou ailleurs, ont révélé leurs limites quand même... chez nous, par exemple, on a 2 prisons en Belgique, il y a 2 prisons avec une cellule... donc avec une aile spécialement dédiée à la déradicalisation... ça c'était mis en place... je ne sais plus... il y a quelques années d'ici, on voit que ça ne fonctionne pas tellement et puis ça a un effet pervers aussi, c'est que des prisonniers qui se retrouvent dans ces ailes DERADEX, comme on les a baptisées euh... ben ça leur donne une certaine importance... et donc ça a l'effet contraire de ce qu'on voulait... ben au lieu de les déradicaliser, on leur donne de l'importance en disant ben oui vous voyez, ceux-là ils sont extrêmement dangereux et donc ben euh... eux ça leur fait plaisir, ça les honore quelques part... de se retrouver dans... dans cette aile-là »*

<sup>49</sup> Geisser, V. (2015). Déchoir de la nationalité des djihadistes "100 % made in france" : qui cherche-t-on à punir ?. *Migrations Société*, 162, p.4. <https://doi.org/10.3917/migra.162.0003>

Ainsi, malgré une base commune aux Etats membres dans la gestion du rapatriement des djihadistes européens, de nombreuses divergences persistent entre ces derniers. En effet, les Etats, étant confrontés à des réalités différentes sur cette question ainsi qu'à des mesures administratives divergentes, ne peuvent apporter des réponses similaires. Dans ce contexte, la distinction entre une européanisation verticale et une européanisation horizontale telle qu'elle est utilisée par Sébastien Guigner<sup>50</sup> est pertinente. En effet, ce dernier différencie ces deux notions pour montrer les différentes formes d'européanisation dans le domaine de la santé publique. Dans notre cas d'étude, le développement d'un cadre juridique mis en place par l'UE permet une européanisation verticale de la « first line responses »<sup>51</sup> des Etats membres pour reprendre l'expression d'Amandine Scherrer, face à la question du rapatriement des djihadistes européens. Toutefois nous ne pouvons pas conclure à une européanisation horizontale de cette politique entre les Etats membres. Cette dernière est contrainte en raison des dynamiques politiques internes à chaque pays, des réalités différentes auxquelles sont confrontés les Etats membres ainsi que des représentations nationales divergentes. Toutefois, il serait réducteur de notre part de ne pas aller au-delà de cette observation. Après avoir analysé ce qu'il se passait à l'échelle macro, nous allons désormais réduire la focale et effectuer une analyse à l'échelle micro. Pour cela, nous allons adopter un regard microsociologique à l'image des travaux réalisés par Anouk Flamant sur les représentants municipaux<sup>52</sup>, en effectuant une analyse du RAN « Radicalisation Awareness Network » qui est un groupe d'experts européens ayant travaillé sur la question du rapatriement des djihadistes européens. Il sera donc intéressant d'évaluer la présence ou non d'une forme d'européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens au sein du RAN et donc d'évaluer la capacité du RAN au cours de ses réunions de construire des manières d'agir similaires sur la scène européenne et infranationale, et évaluer si un échange de bonnes pratiques est observable entre les praticiens des différents Etats membres.

---

<sup>50</sup> Guigner, S. (2011). L'influence de l'Union européenne sur les pratiques et politiques de santé publique : européanisation verticale et horizontale. *Sciences sociales et santé*, 29, 81-106. <https://doi.org/10.1684/sss.2011.0105>

<sup>51</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. 1-102. <https://doi.org/10.2861/205>

<sup>52</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, 84-115. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

## UNE EUROPEANISATION TRANSNATIONALE EN DEMI-TEINTE

Nous allons maintenant adopter un regard micro sociologique et analyser le fonctionnement interne du RAN “Radicalisation Awareness Network”. En effet, comme nous l’avons vu précédemment, l’UE plus précisément la Commission européenne a développé une expertise européenne sur la question des combattants étrangers. Ce réseau d’expertise traite notamment du défi que représente le rapatriement de ces combattants étrangers sur le sol européen. Selon Ragazzi, « Ces réseaux fonctionnent un peu à la manière des lieux neutres qui produisent des lieux communs décrits par Pierre Bourdieu et Luc Boltanski. Ils constituent d’abord des forums de socialisation favorisant l’acculturation de leurs membres et dans lesquels les nécessités de communication impliquent de gommer les différences les plus fondamentales »<sup>53</sup>. Les propos de Ragazzi sont très intéressants et tout l’enjeu de cette partie sera d’évaluer si comme le dit l’auteur, le RAN parvient à « gommer les différences les plus fondamentales » entre ses membres et plus particulièrement dans la gestion du rapatriement des djihadistes européens. L’objectif sera donc de se demander si au sein du RAN, nous assistons à une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens à travers une diffusion de bonnes pratiques. Rappelons que d’après Beate Kohler-Koch, l’européanisation transnationale consiste en un processus de diffusion de normes et de pratiques européennes à travers des réseaux transnationaux. Ce processus peut conduire à l’émergence d’une nouvelle “culture politique” européenne, qui peut à son tour influencer les politiques et les pratiques des États membres.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous nous demanderons comment le RAN s’empare de la question du rapatriement des djihadistes européens. Nous verrons ensuite que la Commission européenne organise les réunions du RAN de telle sorte à favoriser une européanisation transnationale, toutefois nous verrons qu’en pratique nous observons des résultats contrastés.

---

<sup>53</sup> Bonelli, L. & Ragazzi, F. (2019). La lutte contre la « radicalisation ». Genèse et expansion d’un nouveau lieu commun administratif en France et dans l’Union européenne. *Archives de politique criminelle*, 41, p.143. <https://doi.org/10.3917/apc.041.0119>

## **Le RAN : un groupe d'expert européen traitant de la question du rapatriement des djihadistes européens**

### *Qu'est-ce que le RAN ?*

Le RAN “Radicalisation Awareness Network” est un réseau de sensibilisation à la radicalisation. Ce dernier a vu le jour en 2011. La création de ce réseau s’inscrit dans une période marquée par une croissance de l’expertise européenne ces dernières décennies. L’expertise européenne est présentée par Cécile Robert comme une légitimation basée sur l’autorité scientifique et mobilisée pour éclairer les décisions politiques<sup>54</sup>. L’expertise européenne se distingue des autres formes d’expertises par une reconnaissance et une valorisation de l’appartenance nationale et professionnelle des experts. L’auteur souligne également que les groupes d’expert de la Commission européenne disposent de profils très variés : nous pouvons aussi bien retrouver des scientifiques, que des professionnels du monde associatif, des fonctionnaires nationaux ou encore des représentants d’un corps de métier en particulier. Cette multiplication des profils a pour objectif d’intégrer des formes nouvelles de connaissances notamment l’expérience de terrain et la connaissance pratique des acteurs. Cette démarche s’inscrit donc dans un mouvement d’externalisation accrue de l’expertise au sein de la Commission et d’implication croissante de la société civile et des groupes d’intérêts. Cécile Robert souligne également le rôle grandissant des experts dans la consultation politique.

Le RAN sur lequel nous nous concentrons, répond parfaitement aux critères définissant l’expertise européenne. En effet, le RAN valorise l’appartenance nationale et professionnelle des experts, et encourage la présence de profils variés. Cela se matérialise par une mise en relation de « praticiens de première ligne [de toute l’Europe] qui travaillent quotidiennement avec les personnes vulnérables à la radicalisation et celles qui ont déjà été radicalisées »<sup>55</sup>. Selon le site officiel de la Commission européenne, ce réseau a attiré plus de 6000 praticiens depuis sa création. Ces professionnels exercent des fonctions variées, il peut s’agir de « représentants de la société civile, travailleurs sociaux, animateurs socio-éducatifs, enseignants, professionnels de la santé, représentants des autorités locales, policiers, gardiens de prison »<sup>56</sup> ou encore des

---

<sup>54</sup> Robert, C. (2015). Expertise européenne. Dans : Emmanuel Henry éd., *Dictionnaire critique de l'expertise: Santé, travail, environnement* (pp. 148). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.henry.2015.01.0148>

<sup>55</sup> About RAN. (s. d.-b). Migration and Home Affairs. [https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/radicalisation-awareness-network-ran/about-ran\\_en?fbclid=IwAR1RxDxaLeocx7Gs7pzle1o40WVAufg3FxTk8qpdVH-GcUl\\_YozVydWsv7U](https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/radicalisation-awareness-network-ran/about-ran_en?fbclid=IwAR1RxDxaLeocx7Gs7pzle1o40WVAufg3FxTk8qpdVH-GcUl_YozVydWsv7U)

<sup>56</sup> Ibid.

autorités locales ou des universitaires. L'objectif est la mise en relation de leur expertise, leurs connaissances, expériences, bonnes pratiques, afin de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent qu'elle qu'en soit la forme, mais aussi de favoriser la réintégration et la réhabilitation. Le RAN est constitué de 9 groupes de travail :

- Groupe de travail Communication et Récits (RAN C&N)
- Groupe de travail sur la Jeunesse et l'Education (RAN Y&E)
- Groupe de travail sur la Réhabilitation (RAN REHABILITATION)
- Groupe de travail des autorités locales (RAN LOCAL)
- Groupes de travail sur les Prisons (RAN PRISONS)
- Groupe de travail sur la Police et application de la loi (RAN POL)
- Groupe de travail sur les Victimes/survivants du terrorisme (RAN VoT)
- Groupe de travail sur la Santé mentale (RAN HEALTH)
- Groupe de travail sur les familles, les communautés et les services sociaux (RAN FC&S)

Le RAN produit également de nombreuses publications qui, suite aux réunions, « mettent en évidence les leçons apprises, les idées et les recommandations des réunions du groupe de travail, et consolident les connaissances et l'expertise du RAN »<sup>57</sup>. Le RAN est financé par le fonds pour la sécurité intérieure de la Commission européenne-Police. Un budget de 4.2 milliards d'euros avait été prévu pour la période 2014-2020.

Comme nous avons pu le voir précédemment, le RAN met en relation des praticiens de toute l'Europe et parfois même au-delà. Ces derniers sont issus de professions variées, toutefois deux points les réunit tous. En effet, tous les praticiens participant au RAN sont confrontés dans le cadre de leur travail à des problématiques liées à la radicalisation. De plus, pour reprendre l'expression de Weber, ces praticiens ne vivent ni « pour » ni « de » l'Europe. De la même manière que cela est expliqué par Anouk Flamant qui s'intéresse aux agents municipaux participant au réseau de villes Eurocities, l'Europe est aussi pour ces praticiens « une réalité exceptionnelle dans leur quotidien »<sup>58</sup>. Ces praticiens, n'appartiennent pas « aux élites des

<sup>57</sup> *About RAN*. (s. d.-b). Migration and Home Affairs. [https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/radicalisation-awareness-network-ran/about-ran\\_en?fbclid=IwAR1RxDxaLeocx7Gs7pzio40WVAufg3FxTk8qpdVH-GcUI\\_YozVydWsv7U](https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/radicalisation-awareness-network-ran/about-ran_en?fbclid=IwAR1RxDxaLeocx7Gs7pzio40WVAufg3FxTk8qpdVH-GcUI_YozVydWsv7U)

<sup>58</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.86. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

institutions européennes »<sup>59</sup>, il ne s'agit pas non plus de « professionnels de l'Europe » pour reprendre l'expression de Marine De Lassalle qui représentent à eux seuls « un corps séparé »<sup>60</sup>. Ainsi, les acteurs qui nous intéressent ici sont en dehors de la fameuse « bulle » européenne, ce ne sont pas des permanents de l'Europe. Ces derniers travaillent à l'échelle nationale, l'Europe est une réalité occasionnelle uniquement et pour un grand nombre de ces praticiens, le contact avec l'Europe s'arrête aux réunions réalisées dans le cadre du RAN.

Selon Ragazzi, les politiques de lutte contre la radicalisation telles que défendues par le RAN agissent dans le cadre d'une forme particulière de gouvernementalité<sup>61</sup>, orientée vers un modèle de gouvernance par « la communauté »<sup>62</sup> pour reprendre l'expression de Nikolas Rose. Selon Rose, l'une des caractéristiques de l'Etat libéral avancé est de « prétendre qu'il délègue certaines de ses fonctions à des « communautés ». En réalité, l'État sélectionne, forme et responsabilise un certain nombre d'acteurs non-étatiques tels que les dirigeants communautaires, les ONG et d'autres membres de la société civile afin de mener à bien son travail »<sup>63</sup>. La création de ce « groupe coopté de représentants communautaires » va légitimer les pratiques étatiques, toutefois, l'Etat se sert de cette communauté, à qui il délègue sa responsabilité en cas critiques<sup>64</sup>.

### *Le RAN et la question du rapatriement des djihadistes européens*

Le RAN s'est également emparé de la question du rapatriement. Il est alors légitime de se demander : qu'est-ce que le RAN fait concrètement sur cette question du rapatriement ? Le RAN a-t-il un impact considérable sur cet enjeu ?

---

<sup>59</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.86. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

<sup>60</sup> Georgakakis, D. & de Lassalle, M. (2007). Genèse et structure d'un capital institutionnel européen: Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, p.40. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0039>

<sup>61</sup> Ragazzi, Francesco. 2015. "Suspect Community or Suspect Category?: The Impact of Counter-Terrorism as 'Policed Multiculturalism'." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (5): 724—741.

<sup>62</sup> Rose, Nikolas. 1996. "The Death of the Social? Re-Figuring the Territory of Government." *Economy and Society* 25 (3): 327-356. [\(PDF\) The Death of the Social? Re-Figuring the Territory of Government \(researchgate.net\)](#)

<sup>63</sup> Ragazzi, F., Walmsley, J. Chapter 25. The European Union and "Foreign Terrorist Fighters". Dans: D. Bigo, T. Diez and al. (2020b). *The Routledge Handbook of Critical European Studies* (pp.362-381). London: Routledge. [The European Union and "Foreign Terrorist Fighters": Disciplining irreformable radicals? \(ebrary.net\)](#)

<sup>64</sup> Ibid.

Tout d'abord, il est important de préciser qu'il n'existe pas de groupe de travail spécifique à l'enjeu du rapatriement. L'absence de groupe clairement défini renforce l'idée selon laquelle il s'agit d'un enjeu délicat à aborder et aussi le fait que l'UE n'a pas de compétence sur cette question. La question du rapatriement apparaît alors comme notion transversale que nous pouvons retrouver dans chacun des groupes de travail du RAN. En effet, l'enjeu du rapatriement des djihadistes européens est un enjeu transversal qui se doit d'être traité sous différents angles. Pour vous donner un exemple, le groupe de travail RAN Y&E (Jeunesse et Education) s'intéresse plus particulièrement au cas du rapatriement des enfants et des adolescents et comment procéder avec ces derniers tandis que le groupe de travail RAN POL (Police et force de l'ordre) s'intéresse plus aux questions de sécurité et d'application de la loi en lien avec le rapatriement. Ainsi, la question des combattants étrangers et leur rapatriement est considérée comme une thématique spécifique qui recoupe plusieurs groupes de travail.

A partir d'une analyse sur le site officiel de la commission européenne, des publications effectués dans les différents groupes de travail du RAN, nous constatons qu'un peu plus d'une vingtaine de réunions ont eu lieu sur la question du rapatriement des djihadistes européens depuis 2020.

Pour continuer, le RAN permet la réunion de praticiens de première ligne sur le thème des rapatriés, de différents Etats membres. Ainsi, le RAN offre un cadre unique à l'échelle européenne, où des acteurs du terrain bien éloignés du monde politique ont l'occasion de se réunir et d'échanger sur les problématiques liées au rapatriement. Il s'agit d'une réelle opportunité pour les praticiens d'échanger avec d'autres personnes notamment d'échanger sur leurs expériences, les difficultés rencontrées ou encore les solutions efficaces ou inefficaces face à certains problèmes comme la déradicalisation, la réintégration des djihadistes etc. Le RAN permet donc un échange de connaissances et de bonnes pratiques entre praticiens à travers les réunions, conférences ou encore les ateliers où des sujets précis sont discutés et donc cela est censé permettre le développement d'approches communes pour répondre aux enjeux du rapatriement des djihadistes.

En outre, le RAN dispose d'une documentation très riche sur l'enjeu du rapatriement. Il s'agit essentiellement de compte-rendu général des réunions, d'analyse post-réunion, des études de cas, des recommandations ou encore l'opinion des experts. Ces comptes-rendus de réunion sont basés sur les discussions entre praticiens.

Un apport considérable du RAN en matière de rapatriement est la production du manuel « Responses to returnees : Foreign terrorist fighters »<sup>65</sup>. Ce manuel fournit des conseils aux gouvernements et aux autorités nationales, locales compétentes sur la manière de gérer le retour des combattants étrangers sur le sol européen. Dans ce manuel, nous pouvons retrouver de nombreuses recommandations effectuées par des praticiens qui se trouvent sur le terrain. Des aspects clés sur l'enjeu du rapatriement sont évoqués comme la réhabilitation, la coordination inter-agences, le traitement judiciaire etc. Ce manuel se fonde sur le partage des bonnes pratiques des praticiens des différents Etats membres ainsi que les experts en la matière. Ce manuel est considéré comme un document de référence en matière de rapatriement. Ce dernier offre des perspectives diverses sur la manière de traiter au mieux les djihadistes de retour sur le sol européen.

La documentation du RAN est un véritable outil à la disposition des Etats membres. Ces contributions ont aussi pour objectif de venir en soutien aux Etats membres. L'objectif est d'éclairer les politiques sur la question du rapatriement, plus précisément les éclairer dans leurs choix politiques afin de parvenir à une stratégie à la fois cohérente et coordonnée à l'échelle européenne.

Nous pouvons relever que l'essence même du RAN, la manière dont ce réseau est pensé vise à favoriser une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens en multipliant les échanges et les interactions afin de permettre des échanges de bonnes pratiques, d'expérience, de recommandations etc. entre les praticiens. Nous allons désormais nous intéresser à l'organisation interne des réunions au sein du RAN, afin d'évaluer si ces dernières permettent également un cadre favorable à l'européanisation transnationale.

### **Une commission européenne favorisant une forme d'européanisation transnationale...**

La Commission Européenne a pensé l'organisation des réunions au sein du RAN afin d'encourager une forme d'européanisation transnationale.

---

<sup>65</sup> Meines, M., Molenkamp, M., Ramadan, O., & Ranstorp, A. M. (2017). RAN Manual: Responses to Returnees : Foreign Terrorist Fighters and their Families. *RAN Centre of Excellence*, 2-98. <https://resolvenet.org/research/ran-manual-responses-returnees-foreign-terrorist-fighters-and-their-families>

Les réunions du RAN sont organisées à l'image d'un séminaire qui peut durer deux à trois jours comme a pu nous l'expliquer Monsieur F. :

*« Donc on se réunit au moins pendant 1 journée mais en général, ça s'étale sur 2 journées voire 3, ça peut arriver aussi... et donc évidemment au cours d'une journée ou de 2 jours ou 3 jours, on a évidemment beaucoup plus de contacts que dans un webinaire qui dure 2 ou 3h »*

La Commission européenne prend l'entière responsabilité du séjour à sa charge et gère également son organisation. Le séjour se déroule dans une ville européenne différente à chaque fois. Les enquêtés nous expliquent que l'entière responsabilité de leur séjour se déroule au sein d'un hôtel :

*« [...] C'était le séjour tous frais payés à l'hôtel euh... donc en pension complète... tout était payé sur place hein... donc il n'y avait pas de problème »*

Les enquêtés se retrouvent en immersion totale à l'image d'une « bulle » ou encore d'un « monde clos »<sup>66</sup> pour reprendre l'expression de Sylvain Laurens, tout cela dans l'objectif de favoriser les échanges. En effet, Sylvain Laurens, utilise cette expression de « monde clos » pour désigner « le quartier européen » à Bruxelles<sup>67</sup>. Les acteurs européens vivent dans ce quartier et fréquentent donc tous les mêmes endroits (restaurants, loisirs etc.) ce qui favorise les logiques de sociabilité. Ainsi, ce phénomène de monde clos favorise les relations interpersonnelles. Les logiques de sociabilité sont renforcées à un tel point que cela peut aboutir à « une « connivence » entre correspondants et personnels communautaires (politique, fonctionnaires) »<sup>68</sup> à Bruxelles comme l'explique Olivier Baisnée.

Dans le contexte du RAN qui nous intéresse ici, les métaphores de « bulle » et de « monde clos » sont pertinentes car nous constatons une volonté chez la Commission de placer les praticiens en immersion totale pendant 2-3 jours afin de provoquer et renforcer les logiques de sociabilité dans un délai court.

Nous constatons notamment que les temps de convivialité comme les moments de pause ou de repas se prennent tous ensemble au sein de l'hôtel. Ces moments, qui entrent dans le cadre de l'informel, peuvent sembler anodins mais ils ne sont pas à négliger. Laurens nous montre que

<sup>66</sup> Laurens, S., Marchan, F. & Van Criekingen, M. (2012). « Il faut de tout pour faire un monde clos »: Genèse historique, délimitations matérielles et symboliques du « quartier européen » à Bruxelles, 1960-2010. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 195, 78-97. <https://doi.org/10.3917/arss.195.0078>

<sup>67</sup> Laurens, S., Marchan, F. & Van Criekingen, M. (2012). « Il faut de tout pour faire un monde clos »: Genèse historique, délimitations matérielles et symboliques du « quartier européen » à Bruxelles, 1960-2010. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 195, p.79. <https://doi.org/10.3917/arss.195.0078>

<sup>68</sup> Baisnée, O. (2007). « En être ou pas »: Les logiques de l'entre soi à Bruxelles. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, p.111. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0111>

ces lieux de convivialité peuvent être des lieux stratégiques au rôle central. En effet, dans son article « Lobbyiste au quotidien : l'appropriation privée d'un savoir sur l'administration », nous observons l'importance des lieux informels comme les restaurants ou les cafés notamment pour les lobbyistes qui échangent « dans une enveloppe tel ou tel premier draft »<sup>69</sup> avec les fonctionnaires. L'obtention de ce premier draft est centrale pour les lobbyistes.

Les moments de convivialité sont pensés de la sorte par la Commission car il s'agit de moments où les praticiens peuvent échanger plus librement et de manière plus précise sur leurs pratiques comme cet extrait nous permet de le constater :

*« Exact... oui, oui parce que voilà, on n'a pas toujours l'occasion de réagir pendant les interventions, parfois, il y a des questions un peu plus longues de certains intervenants puis il y a d'autres participants qui sont un peu plus timides qui n'osent pas forcément intervenir devant tout le monde... ça peut arriver aussi euh... en-tout-cas c'est vrai que les pauses repas et les temps de pause-café, ça permet de continuer la discussion de façon un peu plus **détendue** et euh... un peu plu **en privé** aussi euh... et donc c'est là qu'on peut éventuellement approfondir aussi certains aspects... ouais... ça c'est très... et c'est ça qu'on n'a pas en webinaire... »*

Cette configuration encourage une prise de parole plus spontanée, décontractée et détendue. Nous pouvons en ce sens reprendre l'exemple d'Anouk Flamant qui s'intéresse au groupe de travail « Migration & Intégration » et affirme que : « [lors des repas] Les représentants municipaux échangent souvent à bâtons rompus sur leur quotidien, les enjeux qu'ils rencontrent et précisent la situation nationale et locale qu'ils vivent »<sup>70</sup>.

À travers ce format, l'objectif de la Commission est de multiplier les opportunités d'échanges entre les praticiens aussi bien lors des réunions mais aussi dans le cadre informel afin d'encourager au maximum l'échange de bonnes pratiques et peut-être aboutir à terme à des relations durables sur le plan professionnel pour que les échanges perdurent au-delà des réunions du RAN. Ainsi, le RAN a été pensé de telle sorte à favoriser une européanisation transnationale. De plus même dans la manière dans laquelle les réunions sont pensées et organisées, nous remarquons également un cadre favorable afin de permettre une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens. Mais

---

<sup>69</sup> Laurens, S. (2015). IV. Lobbyiste au quotidien : l'appropriation privée d'un savoir sur l'administration. Dans : , S. Laurens, *Les courtiers du capitalisme: Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles* (p. 237). Marseille: Agone.

<sup>70</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.107. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

qu'en est-il en pratique ? Tous ces efforts afin de permettre cette européanisation sont-ils concluants ? C'est la question sur laquelle nous allons nous attarder désormais. Nous verrons qu'en pratique nous observons des résultats très contrastés.

### **...Pourtant, des résultats très contrastés en pratique**

Comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, tout est pensé de manière à favoriser et encourager une européanisation transnationale. En effet, le RAN en tant que tel est un réseau d'expertise créé pour permettre un échange de bonnes pratiques. L'objectif est de diffuser des bases communes en matière de gestion des questions liées à la radicalisation. Dans le but d'atteindre cet objectif ambitieux, le RAN a mis en place de nombreuses ressources afin de permettre un échange de bonnes pratiques et donc une européanisation transnationale sur l'enjeu du rapatriement des djihadistes européens notamment avec une organisation minutieusement pensée des séjours lors des réunions. Cette observation étant faite, il est désormais temps de mettre les ambitions de la Commission à l'épreuve de la pratique. Dans cette partie, nous évaluerons si en pratique une européanisation transnationale est observable au sein du RAN et plus spécifiquement sur la question du rapatriement des djihadistes européens. Pour ce faire, nous avons réalisé une analyse empirique qui se fonde sur cinq entretiens semi-directifs.

Il est important de préciser que notre échantillon est réduit, cela ne nous permet donc pas de tirer des conclusions générales, toutefois ces entretiens sont intéressants à analyser car ils nous disent des choses sur cette question d'européanisation transnationale. Nous allons notamment mettre en avant l'hétérogénéité des résultats obtenus.

Avant tout, dressons le profil des enquêtés : Cinq entretiens ont été réalisés. Les enquêtés sont tous des hommes, quatre d'entre eux ont participé à des réunions au sein du RAN tandis que le cinquième est chargé de clientèle au sein du Centre d'Excellence du RAN. Le tableau ci-dessous permet d'avoir une meilleure visibilité des personnes interviewées. Tout comme nous l'avons évoqué dans une partie précédente, pour ces praticiens, l'Europe n'est qu'une réalité occasionnelle dans leur quotidien.

Nom attribué à l'enquêté	Pays d'origine	Fonction	Participation au RAN
Monsieur H.	France	Historien de formation, Directeur ONG, consultant et intervient en prison auprès des personnes radicalisées	Groupe Police et application de la loi et Santé Mentale
Monsieur P.	France	Pédopsychiatre	Groupe Santé Mentale
Monsieur F.	Belgique	Expert en radicalisme à Fedasil	Participation à des réunions sur la thématique de l'asile et la migration
Monsieur S.	France	Ancien médecin de santé publique, Auteur	Groupe sur les Victimes/survivants du terrorisme
Monsieur V.	Pays-Bas	Chargé de Clientèle au sein du Centre d'Excellence du RAN	X

*Le RAN : une expérience positive favorisant les échanges de bonnes pratiques pour Monsieur H.*

Tous nos enquêtés s'accordent pour dire que le RAN est un bon outil pour avoir des idées et échanger sur leurs expériences. De ce fait, les enquêtés considèrent le RAN comme étant une expérience enrichissante, même si comme nous le verrons ultérieurement, les expériences sont très différentes d'un enquêté à un autre. En ce sens, nous pouvons citer Monsieur F. qui affirme que :

*« Euh... en fait... si vous voulez avoir des idées, le RAN est un réseau intéressant... donc ça peut euh... vous êtes amenés à rencontrer des gens qui peuvent effectivement vous donner de bonnes idées puisque chacun fait part de son expérience et des projets qu'il a mis en place donc ça peut effectivement donner de bonnes idées »*

Il est pertinent d'évoquer ici l'entretien réalisé avec Monsieur H., historien de formation. Ce dernier tire une expérience positive des réunions auxquelles il a participé dans le cadre des groupes de travail Police et application de la loi et le groupe de travail sur la Santé mentale. Monsieur H. affirme :

*« Pouvoir rencontrer des personnes d'autres pays est très utile, dans les échanges formels et informels cela est très utile ».*

Selon Monsieur H., ces réunions lui ont beaucoup apporté et il s'est beaucoup nourri des pratiques d'autres praticiens qui lui servent au quotidien :

*« Ces réunions... elles ont euh... induit des changements dans certaines de mes pratiques... et ça me sert au quotidien »*

Toutefois, Monsieur H. n'a pas voulu nous en dire plus sur la nature de ces changements car il s'agit de sujets confidentiels selon lui. Ainsi, dans ce cas présent, l'enquêté questionne ces pratiques au regard des expériences des autres. Nous pouvons donc reprendre l'expression d'Anouk Flamant et affirmer que cet enquêté effectue « un usage cognitif »<sup>71</sup> du RAN car « ils mobilisent les expériences de [ses] homologues pour définir et concevoir des manières »<sup>72</sup> d'agir ou d'appréhender un problème.

De plus, Monsieur H., nous explique avoir conservé des contacts suite aux réunions auxquelles il a participé. Il affirme également avoir créé des affinités avec certaines personnes qu'il a pu revoir en dehors des réunions organisées par le RAN.

*« Je peux passer un coup de fil de temps en temps pour échanger sur un cas particulier, poser des questions ou échanger de la documentation ».*

Ainsi, l'enquêté a noué des relations à la suite des réunions auxquelles il a participé. Nous pouvons donc affirmer que ces relations nouvelles induisent un changement dans les pratiques de Monsieur H., qui désormais utilise l'Europe dans son travail par un recours « de manière sporadique, irrégulière et informelle aux expériences et aux savoirs faire de leurs collègues européens pour penser leur action et justifier les outils et les dispositifs qu'ils promeuvent »<sup>73</sup>.

<sup>71</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.109. <https://doi.org/10.3917/poec.057.0084>

<sup>72</sup> Ibid., 105.

<sup>73</sup> Ibid., 108.

### *Toutefois, une expérience à nuancer : les limites du RAN*

L'objectif du RAN semble alors atteint, et par ce phénomène de partage de bonnes pratiques, nous pourrions conclure à une européanisation transnationale, cependant, nous allons voir maintenant que cet entretien est à nuancer. En effet, de nombreux éléments viennent entraver la mise en place d'une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens.

#### 1) L'enjeu de la sémantique

Tout d'abord, nous constatons que malgré l'expérience positive de Monsieur H. au sein du RAN, ce dernier nous explique que de grosses différences sont observables dans les pratiques des professionnels issus de différents Etats membres. Il met en lumière notamment l'enjeu de la sémantique : Monsieur H. remarque que les intitulés des départements varient. En effet, dans les Balkans, le département s'occupant des questions de radicalisation se nomme « Prévention de l'extrémisme et dialogue » selon ses dires, tandis qu'en France, nous parlons de « Lutte contre l'extrémisme violent ». L'enquêté nous explique également que dans de nombreux programmes des pays d'Europe, lorsqu'on parle d'extrémisme, toutes les formes d'extrémismes sont prises en compte : « Droite, gauche, islamisme etc. » tandis qu'en France l'extrémisme se résume à l'islamisme.

Ces différences sémantiques peuvent sembler anodines, toutefois elles sont centrales car elles illustrent à quel point le problème de la radicalisation n'est pas abordé de la même manière selon les pays. Par conséquent, tout comme Anouk Flamant, nous observons que « la difficile mise en cohérence des termes freine la construction d'un sens partagé »<sup>74</sup>. Or, la construction de ce « sens partagé » est un prérequis nécessaire à la mise en place de pratiques communes. Ainsi, ces différences sémantiques sont représentatives des fortes différences nationales notamment dans la manière d'appréhender le problème. Cet élément apparaît donc comme une entrave à une européanisation transnationale.

#### 2) Une représentation nationale et des réalités différentes entre les praticiens

De plus, les entretiens mettent en lumière l'idée que l'origine géographique très variée des participants les amènent à avoir des perceptions différentes de la radicalisation. Cette perception

---

<sup>74</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, p.109. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

différente peut s'expliquer par l'historicité du problème de la radicalisation dans chacun des pays. Cela donne lieu à des représentations nationales divergentes. Nous pouvons évoquer un exemple en ce sens. En effet, Monsieur P. témoigne de ces représentations nationales divergentes :

**Monsieur P. :** « [...] *Dans presque tous les pays d'Europe du Nord je veux dire, vous allez avoir, sauf la France, vous allez avoir une tendance à raisonner en termes de classification, essentiellement inspiré par la classification américaine et donc ce qu'on va considérer comme maladie, comme l'objet de la psychiatrie, ce sont les maladies diagnostiquées dans les classifications. [...] Il y a une autre conception qui est dominante dans les pays du Sud et beaucoup les pays francophones qui est que ce qui compte ce n'est pas tant de classer mais de comprendre comment ça fonctionne donc ce qui compte ce n'est pas les catégories de diagnostic, ce qui compte c'est les... les manières de fonctionner [...] ça pose un problème de compréhension quand les gens se servent de la psychiatrie pour autre chose que la classification »*

Lorsque nous demandons à Monsieur F. si les réunions du RAN contribuent à une forme d'uniformisation des pratiques, ce dernier nous répond la chose suivante :

*« Euh... je ne pense pas... non. Comme je vous disais, on n'a pas en Europe... on n'est pas tous confronté aux mêmes réalités euh... je parle par exemple pour l'asile et la migration ben... l'Espagne, l'Italie et la Grèce, sont des pays qui euh... sont confrontés à une immigration clandestine on va dire... avec les bateaux qui arrivent comme ça... et ben évidemment cette situation, un pays comme euh... la Suède ou l'Allemagne ne les connaissent pas... mais d'un autre côté la Suède et l'Allemagne par exemple sont des pays très attractifs pour les... les demandeurs d'asile et donc l'Allemagne et la Suède par exemple connaissent des situations que des pays comme euh... comme la Pologne ou comme la Hongrie encore une fois ne connaissent pas puisque la Pologne et la Hongrie ne sont pas des pays attractifs pour les demandeurs d'asile, contrairement à l'Allemagne et la Suède donc forcément, on ne peut pas avoir de politique unique en matière d'accueil et de... gestion de l'immigration en Europe, puisque tous les pays n'ont pas le même profil et tous les pays ne sont pas situés au même endroit géographique euh... et donc voilà, on a des réalités différentes et donc on aura forcément toujours des pratiques différentes mais avec évidemment des... des... des réalisations et des pratiques qui peuvent quand même inspirer [...] parce qu'évidemment sur certains points, on peut éventuellement harmoniser mais je ne parle pas d'uniformisation mais d'harmonisation au niveau européen. »*

Ainsi, ce dernier nous montre que tous les pays ne sont pas touchés de la même manière par la radicalisation. Effectivement, les Etats membres sont confrontés à des réalités différentes donc

les réponses apportées ne peuvent être les mêmes. C'est pourquoi, l'harmonisation des pratiques est parfois très complexe voire impossible.

L'européanisation transnationale semble « largement tributaire des dynamiques nationales » dans lesquelles évoluent les praticiens. Ainsi, nous pouvons conclure de ces observations que l'origine géographique et les dynamiques nationales sont des freins à une harmonisation des pratiques et donc à une européanisation transnationale.

Enfin, nous constatons, dans plusieurs des entretiens que le RAN n'est pas un élément marquant ou central dans leur fonction comme le confirme Monsieur F. :

*« Le RAN dans ma fonction n'occupe pas une place centrale... ça clairement, le RAN c'est quelque chose de très occasionnel pour moi... »*

Dans deux des entretiens particulièrement, nous avons senti une volonté des enquêtés de faire part du reste de leur activité, le RAN semblait secondaire dans leur activité professionnelle notamment avec Monsieur S., où l'on constate que la partie de l'entretien concernant le RAN a été furtive. De plus, Monsieur S. le confirme dans ces propos :

*« Je trouve que tout ce que j'ai fait euh... d'intéressant euh c'est... c'est surtout le résultat de contacts personnels et d'initiatives euh...de quelques personnes, mais pas ce n'est pas nécessairement euh... ça ne passe pas nécessairement par le RAN, des associations ou des institutions euh... »*

### 3) Des résultats peu concluants sur la gestion du rapatriement des djihadistes européens

Nous avons vu précédemment que l'enjeu du rapatriement des djihadistes européens était une thématique transversale qui touchait chacun des groupes de travail au sein du RAN. Nous ne pouvons pas tirer des conclusions générales de cette observation en raison de notre échantillon limité, néanmoins, nous constatons que la question du rapatriement est très peu présente voire inexistante dans les réunions auxquelles nos enquêtés ont participé. Effectivement, Monsieur H. nous explique qu'il y a eu des échanges intéressants sur la prise en charge des enfants mais cela n'est pas allé plus loin. Dans le même sens, Monsieur F. affirme :

*« Non... je n'ai pas le souvenir... ça a peut-être été abordé mais il y a de ça maintenant parfois 2-3-4 ans donc euh... [...] Donc la question du rapatriement n'est pas centrale en tout cas dans les réunions auxquelles j'ai participé jusqu'à présent »*

Ainsi, encore une fois, nous constatons que l'enjeu n'est pas central pour les enquêtés et cela ne les a en rien marqués.



« sens partagé »<sup>76</sup> et sont donc des entraves à une européanisation transnationale. Ainsi, le RAN ne peut pas aller bien au-delà que d’inspirer ses praticiens. Tous ces éléments nous amènent à conclure que le RAN ne permet pas de parvenir réellement à une européanisation transnationale, c’est pourquoi nous parlons d’une européanisation en demi-teinte. Aux vues de ces éléments, il semble donc compliqué de conclure à une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens. Toutefois, il est important de rappeler que notre échantillon étant réduit ne nous permet pas de tirer des conclusions générales.

---

<sup>76</sup> Flamant, A. (2017). Les cadres de l’action publique locale en charge des politiques d’intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, 84-115. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

## CONCLUSION

Pour conclure, nous avons constaté que l'UE a mis en place un large éventail d'outils à la disposition des Etats membres sur la question du rapatriement des djihadistes européens, afin de les soutenir. Deux types d'outils ont été développés : des outils juridiquement contraignants et des outils non contraignants. Les outils juridiquement contraignants adoptés ont donné lieu à la mise en place d'un cadre juridique de l'UE sur la question du rapatriement. Ce cadre juridique contraignant est à l'origine d'une européanisation verticale de la « first line responses »<sup>77</sup> pour reprendre l'expression d'Amandine Scherrer, des Etats membres face à la question du rapatriement des djihadistes européens. Ainsi, des similitudes sont observables entre les Etats membres et ce cadre juridique permet d'établir une base commune entre ces derniers. Les outils non contraignants de leur côté ne sont que très concluants car sous exploités par les Etats.

Malgré ces observations, nous ne pouvons pas conclure à une européanisation horizontale de la gestion du rapatriement par les Etats membres car au-delà de la base commune observée, trop de différences persistent entre les Etats, qui sont confrontés à des réalités différentes ainsi que des représentations nationales et mesures administratives divergentes.

Ainsi, à la lumière de ces informations, nous pouvons confirmer notre première hypothèse selon laquelle malgré les outils et les recommandations mises en place par l'Union Européenne, une européanisation horizontale est impossible aux vues des représentations nationales très différentes en fonction des différents Etats membres sur la question du rapatriement.

Nous avons par la suite adopté un regard microsociologique en analysant le RAN qui s'est emparé de la question du rapatriement des djihadistes européens afin d'évaluer ou non la présence d'une européanisation transnationale de cette question au sein du RAN. Nous avons alors constaté que le RAN a été pensé jusque dans l'organisation des réunions, de manière à favoriser les échanges de bonnes pratiques entre ses praticiens et donc favoriser une européanisation transnationale. Toutefois, nous observons un décalage entre les ambitions de la Commission et la réalité. En effet, notre enquête permet de souligner l'existence de trop fortes divergences entre les praticiens empêchant la construction de manière d'agir similaires sur la scène européenne et infranationale. Ainsi, le RAN peut

---

<sup>77</sup> Scherrer, A., Isaksson, C., Ragazzi, F., & Walmsley, J. M. (2018). The return of foreign fighters to EU soil: Ex-post evaluation. *EPRS | European Parliamentary Research Service*. 1-102. <https://doi.org/10.2861/205>

inspirer ses praticiens mais dans les faits cela ne donne lieu qu'à très peu de résultats concrets. Aux vues de ces observations, il semble donc difficile de pouvoir conclure à une européanisation transnationale de la gestion du rapatriement des djihadistes européens au sein du RAN. C'est pourquoi, nous pouvons parler d'une européanisation en demi-teinte de la gestion du rapatriement car tout est pensé et mis en place par la Commission afin de permettre cette européanisation, toutefois en pratique les résultats ne sont que peu concluants.

Cela nous amène à infirmer notre seconde hypothèse fondée sur les travaux de Kern et Bulkeley<sup>78</sup>, selon laquelle un échange régulier entre des acteurs similaires qui proviennent de différents Etats membres qui vont partager des outils divers comme benchmarking ou encore l'identification de bonnes pratiques conduit à une forme d'européanisation. L'exemple du RAN nous permet d'observer qu'un échange régulier entre des acteurs similaires n'aboutit pas toujours à une forme d'européanisation.

Ainsi, aux vues de l'ensemble de ces informations, et malgré l'observation d'une base commune entre les Etats dans leur réponse au rapatriement, nous ne pouvons pas réellement conclure à une européanisation de la gestion du rapatriement des djihadistes européens. La mise en place par l'UE de dispositifs ou encore de groupes d'experts n'est pas suffisante car les divergences nationales sont bien trop présentes.

L'européanisation d'une prérogative exclusivement nationale semble donc complexe. Ce travail de recherche nous permet de constater la complexité pour l'UE de parvenir à une européanisation lorsqu'on touche au domaine régalien. Ces observations s'inscrivent donc dans la continuité des travaux de Bastien Irondele<sup>79</sup> qui souligne les nombreux défis devant être surmontés pour que cette tendance soit effective.

Il est tout de même important de préciser que notre enquête a été réalisée sur un petit échantillon, il serait donc intéressant de la réaliser à une plus grande échelle afin de voir si les observations effectuées se confirment.

---

<sup>78</sup> Kern Kristin and Bulkeley Harriet. (2009). "Cities, Europeanization and multilevel governance : governing climate change through transnational municipal networks". (2009). *Journal of Common Market Studies*, 47(2), 309-332. [Cities, Europeanization and Multi-level Governance: Governing Climate Change through Transnational Municipal Networks | Request PDF \(researchgate.net\)](#)

<sup>79</sup> Irondele, B. (2008). Quelle européanisation de la sécurité au sein de l'Union européenne ?. *Les Champs de Mars*, 19, 39-51. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.019.0039>

## BIBLIOGRAPHIE

### Références Bibliographiques

Baisnée, O. (2007). « En être ou pas »: Les logiques de l'entre soi à Bruxelles. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 110-121. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0111>

Bolhuis, M., & Van Wijk, J. (2020). Citizenship Deprivation as a Counterterrorism Measure in Europe ; Possible Follow-Up Scenarios, Human Rights Infringements and the Effect on Counterterrorism. *European Journal of Migration and Law*, 22(3), 339-365. <https://doi.org/10.1163/15718166-12340079>

Bonelli, L. & Ragazzi, F. (2019). La lutte contre la « radicalisation ». Genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne. *Archives de politique criminelle*, 41, 119-145. <https://doi.org/10.3917/apc.041.0119>

Flamant, A. (2017). Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers: Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales. *Politique européenne*, 57, 84-115. <https://doi.org/10.3917/poeu.057.0084>

Geisser, V. (2015). Déchoir de la nationalité des djihadistes "100 % made in france" : qui cherche-t-on à punir ? *Migrations Société*, 162, 3-14. <https://doi.org/10.3917/migra.162.0003>

Georgakakis, D. (2012), *Le champ de l'eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*. Economica.

Georgakakis, D. & de Lassalle, M. (2007). Genèse et structure d'un capital institutionnel européen: Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 38-53. <https://doi.org/10.3917/arss.166.0039>

Guigner, S. (2011). L'influence de l'Union européenne sur les pratiques et politiques de santé publique : européanisation verticale et horizontale. *Sciences sociales et santé*, 29, 81-106. <https://doi.org/10.1684/sss.2011.0105>

Guiraudon, V. (2010). Les effets de l'européanisation des politiques d'immigration et d'asile. *Politique européenne*, 31, 7-32. <https://doi.org/10.3917/poeu.031.0007>

Irondelle, B. (2008). Quelle européanisation de la sécurité au sein de l'Union européenne ? *Les Champs de Mars*, 19, 39-51. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.019.0039>

Kern Kristin and Bulkeley Harriet. (2009). "Cities, Europeanization and multilevel governance : governing climate change through transnational municipal networks". *Journal of Common Market Studies*, 47(2), 309-332. [Cities, Europeanization and Multi-level Governance: Governing Climate Change through Transnational Municipal Networks | Request PDF \(researchgate.net\)](https://www.researchgate.net/publication/312211107_Cities_Europeanization_and_Multi-level_Governance_Governing_Climate_Change_through_Transnational_Municipal_Networks)

Laurens, S. (2015). IV. Lobbyiste au quotidien : l'appropriation privée d'un savoir sur l'administration. Dans : , S. Laurens, *Les courtiers du capitalisme: Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles* (pp. 165-251). Marseille: Agone. <https://doi.org/10.3917/agon.laure.2015.01>





# ANNEXES

## Retranscriptions d'entretiens

### ANNEXE N°1

Entretien téléphonique : 30 min

Date : 21/03/2023

**→ L'interviewé, historien de formation, intervient en prison auprès des personnes radicalisées. Il a participé à des réunions au sein du RAN dans les groupes : Police et application de la loi (RAN POL) et le Groupe de travail sur la Santé mentale (RAN HEALTH).**

**Formation** : historien de formation depuis plus de 20 ans + il travaille sur la théorie du complot et l'extrémisme + Intervient en prison auprès de personnes radicalisées + Effectue des formations pour des enseignants etc.

L'enquête anime des programmes dans des prisons, anime des ateliers pour travailler le désengagement de l'extrémisme violent

Il intervient en prison, il m'explique qu'au début il s'agit d'un phénomène nouveau donc ne savait pas trop comment prendre la chose mais au fur et à mesure affine ses pratiques et m'explique que le RAN l'a aidé dans cette démarche. Désormais, l'Etat a mis en place un cadre très contraint sur les programmes en prison sur les questions de désengagement de l'extrémisme violent mais il m'explique : « en pratique et sur le contenu de mes interventions, on ne m'a jamais vraiment contraint

**Comment a-t-il rejoint le RAN ?** Rejoint le RAN en 2016, à l'époque uniquement 2000 membres : il a obtenu un contact avec une responsable des groupes de travail du RAN. Depuis cette prise de contact, il reçoit des invitations.

- 4 réunions par an par groupe au départ mais plus aujourd'hui (lui effectue 1 ou 2 rencontres par an)
- Participation au choix pour certaines réunions mais sur Lettre de Motivation (toujours accepté sauf en 2019)

**Observation** : Observation de sa part d'un tournant français. Très peu de français dans les réunions auxquelles il a participé, il était souvent le seul mais pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2019, il a été refusé au motif qu'il y avait trop de français (cela marque un intérêt croissant de la France dans les questions de radicalisations, « c'est à partir de ce moment où la France a voulu s'investir politiquement »). « On passe de ça ne nous intéresse pas à un investissement massif »

Personne avec un aspect critique sur le RAN : Pour lui le RAN se formalise

Observation d'une expansion du RAN : désormais beaucoup de formations et de modules différents

Il a observé une grande diversité de pays au sein des réunions auxquelles il a pu participé avec également quelques pays extra-européen qui viennent en invité.

**« Pouvoir rencontrer des personnes d'autres pays est très utile ; dans les échanges formels et informels cela est très utile ». Il explique se servir de certaine pratique d'autres pays au quotidien, « certaines choses me sont très utiles ».** Mais il reproche au RAN d'apporter trop d'aspects théoriques désormais.

La notion de confidentialité est centrale pour lui et c'est un élément qui le rassure pour discuter avec transparence

**Avantage/ Intérêt du RAN** : Que des professionnels de terrain de 1<sup>ère</sup> ligne mais cela change, l'enquête apprécie l'idée qu'au départ, on n'est pas dans l'intérêt ni dans le pol. Mais maintenant cela devient très institutionnalisé donc complexe de garder le format informel

De plus en plus d'universitaires et de chercheurs notamment lors de la réunion sur la question de la dissimulation en prison, pour lui on perd l'essence du RAN qui a pour vocation de mettre en lien des professionnels de terrain de 1<sup>ère</sup> ligne. Réflexion pour faire RAN chercheurs, RAN terrain etc. La plénière est aux antipodes des réseaux de travail pour l'enquête.

**Fonctionnement du séjour et réunion :**

- Ils ont une thématique spécifique par réunion. Des personnes effectuent des présentations d'une quarantaine de minutes puis s'en suit un échange. Il peut également y avoir des études de cas. « **Nous sommes nourris de plein de récit différent, c'est très intéressant** ».
- Les réunions sont en anglais
- Travail dans des groupes de 20
- Réunions sur 2 jours
- Tout est pris en charge par la Commission : trajet, hôtel, nourriture
- Les repas se font tous ensemble, tout se fait à l'hôtel
- L'enquête souligne l'importance des temps de pause qui sont l'occasion de continuer et approfondir les discussions dans un cadre « plus décontracté »

**Rapport aux professionnels des autres Etats membres** : « On est vraiment dans l'humain pas de distinction entre les nationalités, les différences sont notables plus au niveau des dispositifs de chaque Etat »

**Les différences** : L'enquête met en lumière des différences notables entre les Etats membres :

- Il existe notamment des différences en termes de vocabulaire :
  - Il explique que dans les pays anglosaxons, quand ils parlent de personnes radicalisées, des détenus, ils parlent de « client ». Selon l'enquête, cela donne l'impression d'octroyer une « dimension commerciale », toutefois ce n'est pas le cas. Par cette expression, il nous explique que c'est la « dimension de service » qui est mis en avant. Il insiste sur le fait qu'en France, nous n'abordons pas du tout les choses de la même manière.
  - Dans les Balkans, intitulé du département : « Prévention de l'extrémisme et dialogue » tandis qu'en France « lutte contre l'extrémisme ». Pour lui, cette différence est très parlante est montre à quel point le problème n'est pas pris de la même manière selon les pays.
- Il évoque également une autre différence : Dans de nombreux programmes des pays d'Europe, il remarque que quand on parle d'extrémisme, toutes les formes d'extrémisme sont prises en compte : « droite, gauche, islamisme » tandis qu'en France l'extrémisme se résume à l'islamisme.
- Selon lui, les pratiques varient aussi car tous les pays ne sont pas confrontés aux mêmes situations. En effet, la France est un des pays le plus touchés tandis que d'autres pays ne sont que très peu impactés par ces problématiques donc la manière d'appréhender les choses est différente
- Il évoque aussi le fait que la France est en retard en comparaison à d'autres pays notamment sur la question des repentis : « Beaucoup y ont réfléchi dans d'autres pays ».

Selon l'enquête, le RAN atteint son objectif de mise en relation entre les praticiens. Il m'explique que lui vient pour apprendre des autres.

**Sur la question du rapatriement** : Il m'explique que dans le cadre des réunions auxquels il a pu assister, il y a eu des échanges intéressants sur la prise en charge des enfants mais cela n'est pas allé plus loin, ce n'est pas un élément qui semble l'avoir tant marqué.

**Conclusion** : Il m'explique avoir gardé beaucoup de contacts suite aux réunions auxquelles il a participé. Il affirme également avoir créé des affinités avec certaines personnes qu'il a pu revoir en dehors des réunions organisés par le RAN. Ce sont des personnes à qui il peut « passer un coup de fil de temps en temps pour échanger sur un cas particulier, poser des questions ou échanger de la documentation ».

A la question de savoir ce que ces réunions lui ont apporté et si elles ont changé son rapport ou sa vision sur certaines questions, l'enquête nous répond que ces réunions lui ont beaucoup apporté et qu'il s'est beaucoup nourri des pratiques des autres praticiens qui lui servent au quotidien désormais : Donc selon lui, « ces réunions... elles ont euh... induit des changements dans certaines de mes pratiques... et ça me sert au quotidien ». Toutefois, il n'a pas voulu m'en dire plus sur la nature de ces changements car il s'agit de sujets confidentiels.

**Aparté** : Pour l'enquête, les documents produits par le RAN, qui sont issus des rencontres sont d'une grande qualité toutefois, pour lui les revues sont moins intéressantes d'un point de vue pratique et il pense la même chose des études. « La plus valu du RAN, ce sont ces comptes-rendus »

## ANNEXE N° 2

### ENTRETIEN 2 :

**Entretien en Visio : 55 min**

**Date : 24/03**

→ **Entretien avec un expert en radicalisme au sein de Fedasil, ayant participé à plusieurs réunions du RAN**

**N (Nafissa) :** Tout d'abord, j'aimerais savoir si vous pourriez revenir un petit peu sur votre parcours et m'en dire un peu plus sur ce que vous faites aujourd'hui ?

**I (Interviewé) :** Oui... alors moi je travaille comme expert en radicalisme à Fedasil. Fedasil est l'agence du gouvernement fédéral belge qui s'occupe de l'accueil de demandeurs d'asile en Belgique. On gère euh... environ 90 centres d'accueil collectif dans tout le pays... alors ces centres d'accueil sont gérés soit directement par des collaborateurs de Fedasil... soit par des partenaires... essentiellement la Croix Rouge

**N :** D'accord

**I :** Donc on a environ 90 centres d'accueil collectif et puis il y a des structures plus individuelles euh... qui sont généralement des logements sociaux gérés par les municipalités... alors euh... on a environ 34 000 résidents actuellement... dans nos centres d'accueil

**N :** D'accord

**I :** Et euh... en fait moi j'occupe une fonction un peu... particulière dans cette agence c'est que euh... mon rôle d'expert en radicalisme consiste euh... ben premièrement à sensibiliser les collaborateurs euh... au phénomène de la radicalisation

**N :** Oui

**I :** Et aussi à centraliser les signalements que nous recevons... que je reçois donc des différents centres d'accueil euh... à un moment donné, peut-être que certains résidents ont des comportements suspects, ont des paroles inquiétantes et euh... les collègues m'en font part, et moi après j'analyse avec eux la situation euh... on essaye de trouver des solutions ensemble, concrètes, évidemment c'est toujours du cas par cas

**N :** D'accord

**I :** Il n'y a pas de... ben je peux pas faire des généralités par rapport euh... aux cas qui me sont soumis et moi de mon côté, je transmets les signalements qui me semblent pertinents euh... et la plupart des signalement qui me sont fait sont pertinents euh... sont transmis aux instances compétentes qui se chargent de vérifier s'il y a des informations complémentaires concernant ces personnes que je signale

**N :** D'accord

**I :** En général, les choses ne sont pas très graves. Donc en fait, les signalements qui me sont envoyés euh... ben c'est à un moment donné du parcours euh... du demandeur d'asile donc il faut savoir qu'un demandeur d'asile, une fois qu'il a introduit sa demande, il doit attendre plusieurs mois avant d'avoir une réponse

**N :** oui

**I :** Et donc pendant ce délai d'attente... certains trouvent le délai d'attente long, parfois difficile à supporter et donc ça donne lieu parfois à des paroles ou à des comportements un peu euh... euh... inquiétant

**N :** Inquiétant on va dire

**I :** Donc ça peut parfois faire penser à de la radicalisation euh... mais heureusement dans la plupart des cas, il n'en n'ai rien euh... néanmoins euh... on a parfois aussi des... des cas de personnes qu'en fait les services de renseignement en Belgique ont perdu de vue et... et grâce aux réseaux d'accueil et grâce à cette procédure de signalement radicalisme, on peut remettre la main parfois sur des gens euh... qui présente un certain danger pour la sécurité en Belgique euh... donc voilà cette procédure est... à... s'est déjà avérée efficace dans le fait de retrouver

certaines personnes euh... qui pose problème et sur lesquelles on peut remettre la main grâce au signalement qui a été fait par Fedasil

N : D'accord

I : Cette procédure de signalement elle... elle consiste... elle existe depuis mars 2016 donc ça fait maintenant 7 ans... oui ça fait 7 ans que cette procédure existe... et euh... pour faciliter la tâche des collaborateurs. On leur a donc mis à leur disposition une fiche de signalement standard c'est un document Excel dans lesquels ils peuvent entrer toute une série de renseignements généraux comme le nom, le prénom, le numéro de euh... du registre national... fin des données assez... factuels je vais dire et puis il y a une partie rapport dans laquelle ils peuvent détailler ce qu'ils ont vu, entendu et qui les inquiètent. Alors pour essayer de contextualiser un peu mieux la situation... parce qu'évidemment détecter la radicalisation c'est quelque chose de très subjectif

N : Oui exactement

I : Donc pour les aider, à rendre les choses plus objectives, on a mis en place une liste de 8 indicateurs

N : D'accord

I : Donc je précise toujours que pour remplir une fiche, il faut en général cocher au moins des 8 indicateurs... parce qu'en général, 1 indicateur ne suffit pas

N : D'accord

I : Je donne toujours comme exemple... parmi les exemples que je donne... c'est quelqu'un qui tout d'un coup change de style vestimentaire et se laisse pousser la barbe... bon, oui ça peut éventuellement constituer un indicateur si et seulement si on le combine avec autre chose

N : Oui

I : Par exemple, ce monsieur se met à fréquenter des groupes de personnes... un peu louche... suspect... voilà c'est uniquement dans la combinaison des facteurs que l'on va pouvoir se dire oui... ya quelque chose à faire

N : D'accord. Je... (coupe la parole)

I : Vous pouvez m'excuser 2min j'entends qu'on frappe à la porte, j'arrive tout de suite

N : Pas de soucis, ne vous inquiétez pas (interruption de 2min)

I : Alors, cette fiche et cette liste d'indicateurs ont été mis au point, avant même mon arrivée à l'agence Fedasil, parce que moi je suis arrivée en août 2017 et la procédure existe depuis mars 2016

N : D'accord

I : Et donc, on a jugé à l'agence Fedasil que, il valait mieux prendre tout ça... fallait que ce soit pris en charge par quelqu'un spécialement dédié à... à ça. Donc voilà

N : D'accord, donc...

I : Oula je suis un peu essoufflée

N : Ne vous inquiétez pas, reprenez votre souffle

I : Désolé

N : Ne vous en faites pas. Ça m'amène à ma question suivante, je me demandais... qu'est-ce que représente le RAN pour vous ? Comment vous le définiriez.

I : Alors euh... c'est un... un... comme son nom l'indique un réseau euh... mais qui permet de mettre en contact des gens dans toute l'Europe euh... des gens qui ont... donc euh... dont la profession, dont le métier tourne autour de la question de la radicalisation et donc le RAN met au point des réunions, soit en présentiel, soit en webinaire... sur différentes thématiques... et moi j'ai participé à quelques réunions mais toujours lié à la radicalisation dans le domaine de l'asile et de la migration

N : D'accord

I : Donc, j'étais amené à expliquer aux personnes de... invité à se grouper du RAN, la mission qui est la mienne en Belgique... et j'ai constaté au... au cours de mes participations que euh... quelqu'un comme moi... donc la fonction que j'occupe est assez unique en Europe... et que les instances de l'asile et de l'immigration dans les autres pays européens euh... n'ont pas d'agents, n'ont pas de représentants pour euh... la gestion de ces questions de radicalisation... donc voilà, je suis un peu seul, on va dire, en Europe, et donc ben le RAN quand euh... ils mettent en place une réunion sur la radicalisation euh... dans l'asile et la migration, et bien voilà euh... ils pensent souvent à m'inviter, justement parce que ben je pourrais éventuellement servir de... de modèle, c'est un petit peu prétentieux mais... ça pourrait peut-être donner des idées...

N : Oui des idées aux autres pays européens

I : Oui, aux autres pays européens... pour mettre en place ce service euh... quand je dis service euh... je suis un service à moi tout seul, donc il ne faut pas non plus une grosse équipe hein

N : Oui

I : C'est une question qui reste quand même secondaire... heureusement... On n'a pas des cas de radicalisation tous les jours hein et heureusement... donc euh voilà... je... mais en même temps c'est important d'avoir un œil sur ce problème parce que...

N : Mais du coup...

I : En fait euh... Fedasil a mis en place toutes ces choses à la suite de la grande vague migratoire de 2015... je ne sais pas si vous vous souvenez en 2015, il y avait donc eu une vague migratoire très importante

N : Oui

I : Vers l'Europe

N : Oui, oui

I : Et on avait constaté que parmi tous ces migrants, il y avait quelques terroristes infiltrés... et donc c'est à la suite de ça que... en plus en 2015, il y a eu les attentats de Paris en novembre et donc tout ça a fait que euh... à Fedasil, on a décidé de mettre en place une procédure de signalement, qui d'ailleurs a été mise en place 2 semaines seulement avant les attentats de Bruxelles... donc euh... voilà il y avait quelque chose comme une coïncidence

N : Il y avait un contexte assez particulier

I : Oui... et donc voilà euh... et donc depuis, on gère ça de façon euh... voilà... et c'est toujours discret évidemment... les collaborateurs ont toujours la garantie de l'anonymat... donc si jour euh... un résident donc un demandeur d'asile résident dans un centre apprenait qu'un signalement a été fait à son sujet euh... le collaborateur évidemment serait euh... préservé dans son anonymat... et en plus, ce signalement euh... je précise toujours aux collaborateurs aussi que je sensibilise ou que je leur explique en quoi consiste la procédure de signalement et je leur dis toujours qu'il n'y a aucune crainte à signaler un demandeur d'asile euh... ce signalement ne correspond pas à une condamnation... ça ne veut pas dire qu'il va être expulsé... c'est simplement qu'à un moment donné, on tire la sonnette d'alarme, en disant attention ici, il y a quelques choses qui nous inquiètent, vérifiez un peu de votre côté, pour voir s'il y a des éléments qui peuvent confirmer nos craintes et comme je disais dans la plupart des cas, il n'y a pas d'éléments de confirmation euh... d'éléments de radicalisation et... la plupart des gens qui ont été signalés finissent par obtenir un statut... ils finissent par obtenir un statut de réfugié en Belgique donc euh... voilà le signalement en soi n'est pas euh... n'est pas... ne débouche pas sur une décision négative et définitive contre le résident, contre le demandeur

N : C'est de la prévention avant tout

I : Voilà c'est de la prévention... et on... on fait attention. Comme on dit toujours, il vaut mieux faire un signalement pour rien que de s'abstenir de signaler et qu'après il se passe quelque chose

N : Oui

I : Donc voilà, c'est dans cet esprit que euh... la procédure a été mise en place

N : Du coup, je me demandais un petit peu, comment vous vous êtes retrouvés dans ce réseau d'expertise ? Comment ça fonctionne ? Est-ce que c'est vous qui demandez à participer aux réunions ? Vous avez postulé ou est-ce qu'on vous a au contraire contacté pour venir ? Et dans ce cadre-là, j'aimerais savoir un peu, votre rapport à l'Union Européenne et comment vous avez fini dans ce réseau ?

I : Alors euh... donc je suis employé par l'agence fédéral belge Fedasil et euh... je suis amenée à participer à des réunions du RAN mais de façon occasionnelle

N : Donc on va dire euh... c'est 2 fois par an... on va dire comme ça 2 fois par an euh...en fait quand je suis arrivée à Fedasil, ma supérieure hiérarchique euh... c'était en fait elle qui représentait l'agence Fedasil à ce genre de réunion et quand je suis arrivée à Fedasil ben elle m'a délégué la représentation euh... elle m'a délégué la représentation et donc c'est moi qui représente Fedasil à ses réunions donc en fait on était déjà inscrit et connu dans le réseau euh... avant même mon arrivée... donc je ne fais que suivre euh... un processus qui...

N : Qui existait déjà

I : Oui qui existait par le passé, avant mon arrivée et donc en fait le RAN essaye de... essaye de mettre un maximum de personnes en contact les unes avec les autres, dans le but... d'échanger des idées, échanger des bonnes pratiques et faire en sorte que euh... voilà... les choses aillent mieux justement par cette rencontre et ces échanges entre représentants de différents pays.

N : D'accord, merci. Est-ce que vous savez comment euh... comme c'était un processus qui était en place avant vous, comment votre supérieure hiérarchique a été contacté ? C'est peut-être le RAN qui a entendu parlé de Fedasil et a tenté de se joindre à eux pour euh... organiser des réunions ? Vous avez peut-être des informations là-dessus ?

I : Non, c'est vrai que je ne me suis pas posée la question mais comme euh... comme le RAN est un réseau européen et soutenu par les institutions européennes, ben euh... ils ont forcément connaissance des... bon évidemment s'ils parlent de l'asile et de la migration, le RAN a une équipe, qui s'occupe d'étudier le... l'asile et la migration en Europe et donc... s'ils prennent le cas de la Belgique, ils savent très bien qu'au niveau de l'asile et de la migration ben... il y a une agence qui s'occupe d'accueillir les demandeurs d'asile puis ya d'autres euh... une instance qui s'occupe de prendre les décisions aussi...

N : Oui

I : Au rapport aux demandeurs d'asile... Est-ce qu'on les accepte ? Est-ce qu'on ne les accepte pas ?... Ça c'est pas Fedasil, Fedasil c'est juste euh... l'auberge en quelques sorte dans laquelle vous logez les demandeurs d'asile pendant toute la durée de leur procédure, mais ce n'est pas Fedasil qui prend les décisions euh... et qui octroie des statuts, ça s'est une autre instance de l'asile en Belgique

N : D'accord. Et du coup vous, vous avez eu à peu près combien de participation aux RAN ? Quand est-ce que vous avez commencé et à quand remonte votre dernière participation ?

I : Alors euh... j'ai participé euh... à environ 5... Attendez, je suis là depuis 6 ans donc on va dire 1 par an... on va dire 5 et euh... je me souviens m'être déplacé pour la dernière fois à Rome en 2019 donc juste au moment où commençait la pandémie

N : Oui, la pandémie

I : La pandémie de Covid en Chine, j'ai euh... je suis allé à Rome en décembre 2019 donc vraiment in-extremis donc là on avait euh... le RAN m'avait invité à... à faire part de mon expérience à Fedasil et de parler de ma fonction euh... Fedasil... depuis lors j'ai participé encore à 2 webinaires

N : D'accord

I : Donc là, il organisait ça en... en visioconférence euh... de nouveau sur l'asile et la migration euh... et euh... ils connaissent mon nom, ils savent ce que je fais et donc euh... et ben voilà quand ils ont un meeting sur cette thématique-là, ils m'invitent

N : D'accord

I : Mais bon voilà... ils ont des thématiques multiples... ils ont aussi la radicalisation dans les prisons, la radicalisation dans la jeunesse et l'enseignement donc fin bon...

N : Oui

I : Donc il y a quantité de réunion possible et donc je ne suis là que...

N : Que dans une partie

I : Oui... maintenant si je suis intéressée par exemple par euh... l'enseignement et les prisons, je peux très bien aussi m'inscrire pour euh... participer non pas comme intervenant mais simplement comme participant, comme auditeur... ça je l'ai fait peut-être une fois aussi... mais bon voilà je...

N : D'accord... j'ai une question un peu plus euh... général. J'aurais aimé avoir votre avis... dans tout ce qui est les questions de déradicalisation, de rapatriement... généralement ce sont des prérogatives étatiques

I : Oui

N : Et j'aimerais savoir, selon vous, quelle place l'Union Européenne a à jouer dans toutes ces questions ?

I : Bonne question (rigole). Sur la déradicalisation, ben c'est euh... c'est en fait un peu difficile euh... **oui, les choses qu'on a essayé de mettre en place... que ce soit en Belgique ou ailleurs, ont révélé leurs limites quand même... chez nous, par exemple, on a 2 prisons en Belgique, il y a 2 prisons avec une cellule... donc avec une aile spécialement dédiée à la déradicalisation... ça c'était mis en place... je ne sais plus... il y a quelques années d'ici, on voit que ça ne fonctionne pas tellement et puis ça a un effet pervers aussi, c'est que des prisonniers qui se retrouvent dans ces ailes DERADEX, comme on les a baptisé euh... ben ça leur donne une certaine importance... et donc ça a l'effet contraire de ce qu'on voulait... ben au lieu de les déradicaliser, on leur donne de l'importance en disant ben oui vous voyez, ceux-là ils sont extrêmement dangereux et donc ben euh... eux ça leur fait plaisir, ça les honorent quelques part... de se retrouver dans... dans cet aile là**

N : Oui, je vois

I : Donc euh... on n'a pas pris ça par le bon bout je crois... En France même, il y avait eu un centre crée pour la déradicalisation mais... mais il n'y avait pratiquement personne quoi (rigole)... il n'y avait pas de candidats, enfin bon ça a fait un flop aussi

N : Oui

I : Donc là euh... lutter contre la radicalisation oui... parce qu'alors là, il y a toute une série de mesures préventives à mettre en place et donc agir avant que ça se produise mais une fois que la radicalisation est en cours ben là... c'est beaucoup plus difficile de déradicaliser quelqu'un... et puis, il y a 2 niveaux de déradicalisation... il y a la déradicalisation au niveau des méthodes et puis il y a la déradicalisation au niveau de l'idéologie en soi... c'est-à-dire que l'on peut voir quelqu'un se déradicaliser c'est-à-dire qu'il abandonne l'idée d'utiliser la violence pour arriver à ses fins mais c'est pas pour autant qu'il est déradicalisé au niveau des idées et de l'idéologie

N : Oui exactement

I : Simplement, il est toujours aussi radical dans sa tête mais... il va utiliser d'autres méthodes, moins radicales pour faire passer son message... voilà donc il y a 2 choses : la méthode et l'idéologie, hein c'est...

N : Et donc il faut travailler sur les 2 fronts

I : Ouais, donc on peut agir éventuellement sur les méthodes euh... en faisant en sorte que la violence soit abandonnée mais agir sur le mental et l'idéologie ça c'est beaucoup plus...

N : Beaucoup plus complexe

I : Oui, plus difficile, beaucoup plus subtile et puis on est dans des sociétés où la liberté d'opinion et d'expression sont garantis par euh... la constitution et les traités internationaux, donc libre à chacun de penser ce qu'il veut finalement

N : Oui

I : Et de s'exprimer... évidemment, pour autant que la loi est respectée, évidemment s'il y a des incitations aux meurtres, évidemment c'est une ligne rouge à ne pas franchir

N : Oui

I : Mais... à partir du moment où la loi est respectée bien bon ben voilà... libre à chacun d'avoir les idées qu'il veut, même si ces idées peuvent apparaître comme choquante pour une partie de la population... Donc voilà, la déradicalisation (effectue un signe de désapprobation avec sa tête)

N : Oui

I : Je ne suis pas fort euh... disons que... au niveau du RAN, on peut échanger des bonnes pratiques, en matière de prévention mais pour la déradicalisation là, je reset un peu sceptique

N : Merci pour votre réponse... Je voulais savoir s'il vous plaît... comme vous me disiez que vous avez participé à des groupes où il y avait surtout la dimension de l'asile et je me demandais, concrètement comment ça se passe dans ces groupes ? Comment c'est organisé ? Est-ce qu'il y a des temps de paroles pour tout le monde ? Donc voilà, je voulais un peu connaître le fonctionnement interne des réunions

I : Oui... alors, en général... le... le RAN va organiser des réunions où euh... ils vont inviter des gens qui travaillent dans le même domaine dans différents pays européens... et parmi tous ces invités, il y en a quelques-uns où un temps de parole est réservé, pour présenter un peu sa mission euh... présenter éventuellement des réalisations qu'ils ont faites dans le cadre de leur travail, avec un exposé structuré de 10-15 min avec ce qu'ils ont fait, ce qu'ils comptent faire euh... et pour donner évidemment des idées aux autres... donc ce sont des groupes qui peuvent rassembler quelques dizaines de personnes, moi je me souviens quand je suis allées à Rome, on était euh... oui était... je vais dire une cinquantaine

N : D'accord

I : Et évidemment, nous n'avons pas tous pris la parole

N : Oui

I : Donc euh... sur les 50, on était là pendant 2 jours... donc il y a peut-être la moitié des intervenants qui ont eu un temps de parole et puis, après chaque temps de parole, quand l'intervenant avait terminé, il y a toujours une séance de questions réponse, où là... chacun peut s'exprimer et puis après l'après-midi... donc en général c'est le matin et l'après-midi, on se réunit en différents ateliers

N : D'accord

I : Et donc ils font des ateliers sur différents thèmes euh... et... où on essaye de euh... par exemple des mises en situation et où on essaye d'imaginer des solutions... donc euh on nous pose un problème et on essaye de trouver des solutions euh... et ça se fait en groupe voilà... et donc après on tourne dans les différents groupes de façon à pouvoir faire les 2 ou 3 activités, proposés pour l'après-midis. Donc voilà, c'est comme ça que ça fonctionne...

N : Vous qui avez un pied dedans, est-ce que vous diriez qu'il y a des... des pratiques très différentes entre les différents Etat ou plutôt entre les praticiens des différents Etats ?

I : Ben je parle pour mon cas, comme je vous disais ma fonction par exemple

N : Oui, elle est assez uni...

I : Ma fonction d'expert en radicalisme pour l'agence qui accueille les demandeurs d'asile ben c'est une fonction qui n'existe pas dans d'autres pays... je suis un peu euh... un vni dans le paysage de l'asile et la migration puis... en matière d'asile et de migration par exemple... on ne fonctionne pas tous de la même manière étant donné que déjà, on n'a pas tous la même philosophie par rapport à l'accueil des demandeurs d'asile... la France et la Belgique sont des pays par exemple assez ouverts... d'autres pays européens comme la Hongrie... je pense à la Hongrie par exemple, sont beaucoup plus fermés et donc l'asile et la migration ne vont pas avoir une... une si grande importance et le personnel, consacré à l'accueil des demandeurs d'asile sera beaucoup plus réduit... **donc évidemment on n'est pas toujours sur la même longueur d'onde puisqu'on ne fonctionne pas tous de la même manière**

N : Comme vous disiez, vous n'êtes pas tous sur la même longueur d'onde et je pense qu'il y a des... des manières de procédés, des cultures différentes à ce sujet, mais est-ce que ce sont des choses qui arrivent à être dépassé et il y a quand même une écoute entre tout le monde ? Est-ce que ça fait germer des idées d'entendre un peu chaque pratique, dans des pays différents ?

I : Oui, c'est sûr... oui parce que... par exemple si des représentants de... donc les personnes qui sont invités au RAN évidemment, elles sont à titre individuelle des personnes ouvertes à la discussion, au dialogue, à l'échange euh... et donc même si elles sont issues d'un pays qui, je parle pour l'asile et la migration, sont moins ouverts que la France et la Belgique... ces personnes là à titre individuel sont bien sûr ouvertes au dialogue et à l'échange et donc effectivement, ça peut aussi donner des idées euh... pour euh essayer de... d'améliorer le service je vais dire en matière d'asile et de migration, dans ces pays-là et euh... et voilà...

N : Mais comme vous... (coupe la parole)

I : Je me souviens d'une réunion où euh... on parlait de je ne sais plus quel problème particulier euh... par exemple en Belgique, ben nous on a beaucoup de... d'Afghan... nous accueillons beaucoup d'Afghan en Belgique euh... des jeunes, adolescents ou jeunes adultes et euh... ben j'expliquais que voilà... on a beaucoup de mal parfois à les... à les intégrer, à les comprendre, parce qu'il y a des phénomènes de bandes aussi qui se créent entre Afghans, avec les... les structures tribales qui existent en Afghanistan et on voit que ça se reproduit un petit peu ici aussi en Belgique, entre jeunes euh... et puis je me souviens de la représentante de la Hongrie qui était là (en souriant) euh.. qui disait ben nous le problème il est réglé fin... il n'existe pas parce que nous on accueille des demandeurs d'asile, vraiment au compte-goutte, il n'y a pratiquement personne donc évidemment la Hongrie euh... quand un Hongrois est repré... quand il prend la parole, il n'a pas grand-chose à dire, je veux dire en matière de lutte et de problèmes puisque bon... c'est quand même assez verrouillé dans ce pays donc euh... voilà... donc euh... **est-ce qu'il peut apprendre quelque chose de moi oui mais pour l'appliquer concrètement au cas de la Hongrie, ce n'est pas applicable puisqu'en Hongrie ça n'existe pas ou pratiquement pas**

N : Oui

I : Donc voilà... donc c'est pour ça aussi qu'on n'est pas sur la même longueur d'onde c'est dans ce sens-là... c'est que nous ne vivons pas les mêmes... nous n'avons pas les mêmes problèmes au quotidien, nous ne vivons pas dans la même situation, dans le même contexte... mais en tout cas ceux qui participent au RAN sont là et sont là justement pour dialoguer, pour parler et pour échanger, ça c'est sûr

N : Comme vous me l'avez expliqué, votre fonction est un peu unique à l'échelle de l'Union Européenne, et quand vous faites vos présentations, comment votre fonction est réceptionnée par les autres Etats membres ? Plutôt une forme de réceptivité ou au contraire...

I : **En fait je n'ai pas eu de... certains viennent vers moi en me disant que c'est très intéressant et que... et qu'effectivement, il y a des choses peut-être à faire dans leur pays aussi dans ce domaine-là... mais évidemment ceux qui viennent au RAN n'occupent pas toujours des fonctions euh... de décisions... il y en a... mais ce n'est pas toujours le cas non plus donc ce sont des idées et puis voilà il faut après que les gens quand ils rentrent dans leur pays en parlent... et fassent en sorte que l'idée puisse germer dans leur pays mais ça évidemment je ne sais pas... je n'ai pas de... je ne peux pas dire jusqu'à quel point par exemple la fonction que j'occupe a pu servir de modèle ou de source d'inspiration pour d'autres pays.**

N : Et vous gardez un petit peu des liens avec certaines personnes ? Est-ce qu'un contact est conservé notamment par rapport à vos fonctions ?

I : **Alors je n'ai pas de contacts réguliers avec des personnes que j'aurai pu rencontrer au RAN** mais par exemple je suis abonnée à la lettre d'information du RAN donc je suis régulièrement informée des réunions qui se tiennent et des conclusions aussi... parfois ils rendent des comptes rendus... de brefs comptes rendus de certaines réunions ou ils mettent parfois aussi de la documentation à disposition... donc voilà... c'est dans ce cadre là mais... **disons que le RAN dans ma fonction n'occupe pas une place centrale... ça clairement, le RAN c'est quelque chose de très occasionnel pour moi...**

N : Mais...

I : Mais il arrive parfois que des gens prennent contact avec moi parce qu'ils ont vu mon nom dans le carnet d'adresse du RAN

N : Oui

I : C'est peut-être votre cas aussi ?

N : Oui exactement

I : Vous n'êtes pas la première d'ailleurs à me contacter comme ça donc euh... le fait que je suis dans la liste du RAN, forcément ça me donne une certaine visibilité au niveau européen et donc si... en Europe quelqu'un est intéressé par ma mission et par ma fonction... et ben évidemment il peut toujours prendre contact avec moi comme vous le faites maintenant

N : Pour savoir, quand vous allez au RAN, ce sont des personnes qui sont à peu près issues des mêmes milieux professionnels ou ça peut être des fonctions très variées ?

I : Alors, j'ai déjà eu aussi des... des personnes de la police

N : D'accord

I : Donc les services de police... euh... j'ai déjà eu des magistrats aussi et aussi des personnes issues... du monde associatif donc des gens qui occupent des places dans des organisations non gouvernementales et qui font du travail social

N : D'accord

I : Donc c'est vrai qu'il y a des profils quand même euh... assez différent mais évidemment toujours moi je participe à des réunions qui ont pour thématique l'asile et la migration et donc asile et migration, ben il y a le côté sécuritaire avec la police, la justice... et puis il y a le côté euh social avec les services d'accueil et les organisations, les ONG qui œuvrent au quotidien dans l'accueil des... des demandeurs d'asile

N : Et dans les...

I : Voilà donc... différents profils

N : Dans les magistrats, policiers ou autres, vous n'avez conservé aucuns contacts

I : Je suis dans la base de données du RAN donc je suis toujours contactable mais euh... **voilà, il n'y a pas de contacts continu, régulier, avec les personnes que j'ai pu rencontrer il y a 1, 2, 3 ou 4 ans**

N : D'accord... parce que si on va sur le site officiel de la Commission européenne, ils définissent le RAN et disent que le RAN permet « de mettre en relation des praticiens de première ligne de toute l'Europe, pour échanger des connaissances, des bonnes pratiques », est-ce que selon vous, le RAN parvient à atteindre ses objectifs, est-ce qu'il y a vraiment des échanges de bonnes pratiques qui donnent suite ?

I : **Euh... en fait... si vous voulez avoir des idées, le RAN est un réseau intéressant... donc ça peut euh... vous êtes amenés à rencontrer des gens qui peuvent effectivement vous donner de bonnes idées puisque chacun fait part de son expérience et des projets qu'il a mis en place donc ça peut effectivement donner de bonnes idées** mais alors maintenant, ça dépend... en fait le RAN met en contact les gens mais puis c'est après aux gens à maintenir le contact entre s'ils le souhaitent

N : D'accord

I : Ce n'est pas le RAN qui va monitorer, exercer une euh... une surveillance de : est-ce que ça va, est-ce que le contact... ? Le RAN ouvre des portes, met les gens en contact et puis après ce sont aux différents participants de euh... de maintenir le contact et d'échanger un peu plus si besoin...voilà, je vois le RAN comme ça moi

N : Est-ce que vous... bon c'est assez logique, vous m'avez dit que quand le COVID a commencé ils sont passés à un autre format : le webinaire

I : Oui

N : Et pour avoir discuté avec d'autres personnes, c'est un format hybride qu'ils conservent un petit peu maintenant... est-ce que vous diriez qu'il y a une grosse différence entre les 2 ? Parce que si on part sur cette idée

d'échange de bonnes pratiques, discussions, nous savons que via des plateformes comme Zoom ou autre, c'est plus complexe

I : Oui

N : Donc est-ce qu'ils parviennent à toujours le faire ou c'est plus difficile au travers d'un webinaire ?

I : Ah, c'est clair que les contacts sont plus limités, il n'y a pas de doutes là-dessus puisque bon ben... quand moi j'allais en présentiel dans des... dans des réunions euh... souvent c'est des réunions qui durait donc euh... évidemment on ne va pas réunir des gens de différent pays européens pour 1h hein... donc on se réunit au moins pendant 1 journée mais en général, ça s'étale sur 2 journées voire 3, ça peut arriver aussi... et donc évidemment au cours d'une journée ou de 2 jours ou 3 jours, on a évidemment beaucoup plus de contacts que dans un webinaire qui dure 2 ou 3h

N : Oui

I : Voilà donc... le webinaire est intéressant en ce sens que ben évidemment sans sortir de chez soi euh... on peut être en contact avec un certain nombre de personnes mais c'est un contact évidemment virtuel... qui n'est pas... qui ne vaut pas le contact d'une rencontre en présentiel, en vis-à-vis qui elle peut durer plusieurs heures, voir quelques jours

N : Je comprends tout à fait

I : Donc euh... voilà... mais en tout cas moi j'ai déjà participé à des webinaires ben en fait, on reçoit du RAN, la liste des participants et donc si au cours du webinaire, ben on a... constaté que telle ou telle personne avait dit quelque chose d'intéressant ben j'ai l'adresse de la personne et donc...

N : Vous pouvez la recontacter

I : Oui, je peux la recontacter à titre individuel. Le contact... il est toujours possible, ça c'est clair, le RAN met les gens en contact et fait en sorte que euh... les gens puissent rester en contact entre s'ils en trouvent l'intérêt... évidemment c'est pas le RAN qui va commencer à surveiller ses participants en disant, est-ce que vous avez bien pris contact avec tel ou tel personne, ça évidemment c'est la liberté de chacun

N : Oui... et dans ces réunions, est-ce que c'est toujours les mêmes Etats présents... pas les Etats plutôt les praticiens des mêmes Etats ou ça varie beaucoup ? J'aimerais savoir un petit peu quels sont les Etats dominants et ceux qu'on ne voit pratiquement pas

I : Oui ben... dans les quelques réunions auxquelles moi j'ai pu participé, j'ai trouvé qu'il y avait une belle représentation

N : D'accord

I : Evidemment, à chaque réunion, on ne peut pas avoir un membre de chaque Etat de l'Union Européenne

N : Oui, bien entendu

I : Mais euh... je trouve qu'il y a quand même une belle représentation et je pense que le RAN met aussi un soin à équilibrer... et donc essaye de réunir des gens de différents pays euh... oui, moi je me souviens avoir eu des Hongrois, une Chypriote, Polonais, Espagnol euh... Suédois, Pays-Bas, Angleterre, c'est vraiment très large

N : Et euh...

I : Je trouve qu'il y a une belle diversité et donc ça nous permet d'avoir un regard sur les pratiques de différents pays et quand je dis différents pays c'est vraiment assez varié

N : C'est très large du coup

I : Oui, oui

N : La France était-elle présente dans les réunions ?

I : Oui, il y avait également des Français... ouais

N : D'accord

I : D'ailleurs, quand on s'est retrouvé, je me souviens à Rome euh... on se sentait un peu seul au niveau des francophones parce que... évidemment toutes les interventions ou presque se font en anglais

N : Oui

I : Mais quand j'étais à Rome, il y avait une cabine d'interprète qui était là et il y avait également un interprète pour la langue française donc euh... qui se chargeait de traduite en anglais

(Son téléphone sonne, il me demande une petite pause)

I : Alors, on en était où ? Encore désolé

N : Pas de soucis... vous me disiez que vous vous sentiez un peu seul en tant que francophone avec les Français

I : Oui voilà... J'ai vu que le RAN organise parfois des réunions en français

N : Oui ils commencent

I : Mais alors, évidemment une fois qu'elles sont organisées en français... le nombre de euh ...

N : De participants ?

I : Le nombre de pays est plutôt réduit... donc euh...

N : Réduit considérablement même je pense

I : Oui donc c'est souvent l'anglais, c'est toujours l'anglais, ben là à Rome, j'ai pu prendre la parole en français et l'interprète était très content parce qu'en même temps je lui donnais du travail, il n'était pas là pour rien donc euh... il a pu euh... donc interpréter mes paroles en anglais et moi j'ai pu m'exprimer dans ma langue maternelle

N : Oui

I : Ce qui est toujours plus agréable

N : Et plus simple

I : On peut exprimer plus de nuances voilà... donc c'est... c'est vrai que voilà, c'était assez anglophone

N : Oui

I : Et donc parfois aussi c'est... bon, nous n'avons pas tous la même qualité d'anglais et donc parfois c'est un peu difficile de comprendre certains intervenant (le dit en rigolant) qui s'exprime avec leur accent, l'accent de leur pays, donc c'est pas toujours facile de saisir ce que certains disent... puis il y en a qui ont un anglais très fluide et... qui ont vraiment l'habitude de parler anglais au quotidien avec... donc là, c'est plus facile à comprendre mais voilà... c'est aussi... c'est une difficulté du RAN, c'est de... c'est que tout le monde puisse se comprendre uniquement sur le plan de la langue utilisée

N : Oui, je vois, puis je me demandais lors de ces séjours, qui peuvent durer 2 à 3 jours comme vous me le disiez, est-ce que tout est pris en charge par la Commission... ou vous avez des frais à votre charge ?

I : Euh non... si je me souviens bien par exemple quand je suis allée à Rome euh... tout était pris en charge sauf peut-être euh... je n'oserai pas l'affirmer euh... je ne sais plus si le billet d'avion était compris ou pas... je ne pense pas. Donc le transport jusque-là n'était pas pris en charge par le RAN mais une fois sur place donc euh... **c'était le séjour tout frais payé à l'hôtel euh... donc en pension complète... tout était payé sur place hein... donc il n'y avait pas de problème** mais pour le voyage je... je ne pourrai pas... je ne sais plus, je ne me rappelle pas

N : D'accord, pas de soucis. Parce que, je sais que... c'est quelque chose aussi que j'ai pu entendre avec d'autres personnes qui disait que ben même les temps de repas... ils se faisaient dans l'hôtel où vous étiez et c'est vrai que ça pouvait contribuer à une forme de... vous continuez les discussions au-delà des réunions... certaines personnes me disaient que c'était plus simple d'aller vers les autres et d'aller discuter pendant ces temps de repas et que c'était au final très enrichissant aussi

**I : Exact... oui, oui parce que voilà, on n'a pas toujours l'occasion de réagir pendant les interventions, parfois, il y a des questions un peu plus longue de certains intervenants puis il y a d'autres participants qui sont un peu plus timide qui n'osent pas forcément intervenir devant tout le monde... ça peut arriver aussi euh... en tout cas c'est vrai que les pauses repas et les temps de pause-café, ça permet de continuer la discussion de façon un peu plus détendu et euh... un peu plu en privé aussi euh... et donc c'est là qu'on peut éventuellement approfondir aussi certains aspects... ouais... ça c'est très... et c'est ça qu'on n'a pas en webinaire...**

N : Oui

I : Voilà la grosse différence aussi entre le webinaire et le présentiel c'est qu'en présentiel, il y a ces petits moments de contact aussi privilégiés pendant les repas et le café qu'on n'a pas évidemment en webinaire

N : Puis je voulais savoir, dans toutes ces réunions auxquelles vous avez participé, est-ce que la question du rapatriement a déjà été abordé ? Et si c'est le cas, si c'est le cas, sous quel angle ?

**I : Non... je n'ai pas le souvenir... ça a peut-être été abordé mais il y a de ça maintenant parfois 2-3-4 ans donc euh...**

N : Oui, vous ne vous en souvenez pas

**I : Oui... non je n'ai pas d'idées sur le rapatriement, parce que moi les réunions auxquelles je participe c'est sur l'asile et la migration donc c'est... le défi ici c'est... par rapport à l'accueil donc les problèmes et défis qui se posent à nous par rapport à l'accueil (insiste sur le mot)**

N : L'accueil oui

I : Et pas par rapport au rapatriement

N : D'accord

**I : Donc la question du rapatriement n'est pas centrale en tout cas dans les réunions auxquelles j'ai participé jusqu'à présent**

N : Je comprends... du coup j'ai encore 2-3 petites questions encore... je voulais savoir si, selon vous, ces réunions contribuent à une forme de... d'uniformisation des pratiques ou non ?

I : Euh... je ne pense pas... non. Comme je vous disais, on n'a pas en Europe... on n'est pas tous confronté aux mêmes réalités euh... je parle par exemple pour l'asile et la migration ben... l'Espagne, l'Italie et la Grèce, sont des pays qui euh... sont confrontés à une immigration clandestine on va dire... avec les bateaux qui arrivent comme ça... et ben évidemment cette situation, un pays comme euh... la Suède ou l'Allemagne ne les connaissent pas... mais d'un autre côté la Suède et l'Allemagne par exemple sont des pays très attractifs pour les... les demandeurs d'asile et donc l'Allemagne et la Suède par exemple connaissent des situations que des pays comme euh... comme la Pologne ou comme la Hongrie encore une fois ne connaissent pas puisque la Pologne et la Hongrie ne sont pas des pays attractifs pour les demandeurs d'asile, contrairement à l'Allemagne et la Suède donc forcément, on ne peut pas avoir de politique unique en matière d'accueil et de... gestion de l'immigration en Europe, puisque tous les pays n'ont pas le même profil et tous les pays ne sont pas situés au même endroit géographique euh... et donc voilà, on a des réalités différentes et donc on aura forcément toujours des pratiques différentes mais avec évidemment des... des... des réalisations et des pratiques qui peuvent quand même inspirer...

N : Oui inspirer d'autres personnes

**I : Parce qu'évidemment sur certains points, on peut éventuellement harmoniser mais je ne parle pas d'uniformisation mais d'harmonisation au niveau européen**

N : D'accord... Un peu conclure, est-ce que vous voyez des résultats suite à ces réunions ? Et de manière un peu plus personnelle, qu'est-ce que ces réunions ont pu vous apporter et est-ce qu'elles ont pu changer votre rapport ou votre vision sur certaines questions ?

I : euh... au début quand j'ai commencé ma fonction ben... j'ai évidemment euh... j'ai prit conscience de ce qui pouvait exister au niveau européen euh fin... en partie parce qu'évidemment, les réunions au RAN ne me permettent pas d'avoir un panorama complet du paysage de l'accueil, de l'asile et de la migration en Europe, bien

entendu... mais ça m'a permis d'avoir une vision un peu plus large que celle de la... petite Belgique. **J'ai éventuellement pu prendre l'un ou l'autre élément d'informations pour euh... documenter ma session d'informations à la radicalisation pour les collaborateurs de l'accueil euh... mais au-delà de ça il n'y a pas eu d'influence fondamentale dans ma... dans ma fonction et dans mon mode de fonctionnement au quotidien... simplement on peut avoir de temps en temps, une petite idée intéressante à mettre en place ou à s'inspirer**

(Petite coupure, il reçoit un coup de fil)

I : Voilà... désolé encore une fois

N : Pas de soucis. Vous me disiez que parfois il pouvait y avoir des petites bonnes idées dont vous pouvez vous servir euh... est-ce que vous avez un exemple d'une idée qui a fait que vous vous êtes dit que ça pourrait être intéressant à mettre en place ou que vous avez pu tester ?

**I : Par exemple euh... dans le domaine de l'enseignement donc j'ai euh... lors d'une réunion, il y avait une enseignante qui avait mis en place un projet qui amenait les gens à s'exprimer lors de... par le dessin ou une activité qui s'apparente au dessin et elle avait imaginé euh... notamment pour les personnes qui ne maîtrisent pas bien la langue française euh... tout un système de signes et de dessins qui permettait à la personne de s'exprimer et en même temps d'apprendre un petit peu le français et je trouvais ça intéressant et donc euh... c'est le genre de chose qui peut être appliqué dans différents centres et qui facilite l'intégration. Voilà un exemple concret dont on peut parler même aux collaborateurs des centres d'accueil étant donné que dans nos centres d'accueil nous avons aussi des enfants et des adolescents et donc dans leur apprentissage... et même des adultes, c'est valable aussi pour les adultes mais donc voilà, beaucoup ne maîtrisent pas le français et donc ça peut par exemple être utile et intéressant de s'inspirer de ces... de ces modèles euh... voilà donc un exemple**

N : D'accord, je vous remercie... merci d'avoir pris de votre temps pour répondre à mes questions

I : Je vous en prie, ravie d'avoir pu vous aider et courage pour votre mémoire

N : Merci beaucoup, bonne journée à vous, au revoir

## ANNEXE N°3

### ENTRETIEN 3

**Entretien en présentiel dans le bureau d'un pédopsychiatre ayant participé aux réunions du RAN au sein du Groupe Santé mentale.**

**Date : le 23/03/2023**

**Durée : d'1h15**

→ *Pour commencer, je me présente, présente l'objet de mon mémoire et explique à l'interviewé que j'aimerais en apprendre plus sur sa participation au RAN. Je demande ensuite la permission d'enregistrer. L'interviewé accepte en me faisant part de sa volonté d'être anonymisé et avant même que je ne pose de questions, il commence :*

**I (Interviewé) :** Alors, j'ai été envoyé au RAN par le CIPDR (Comité Interministériel de Prévention de la délinquance et de la radicalisation)

**N (Nafissa) :** D'accord

**I :** Ce CIPDR est un comité interministériel qui vise à faire la prévention de la radicalisation après avoir fait la prévention de la délinquance et c'est un truc qui a été très investit de la politique publique en matière de radicalisation

**M :** D'accord

**I :** C'est un organisme qui dépend du ministre de l'Intérieur et qui était dirigé par un préfet mais qui le faisait avec dedans des gens de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires étrangères

**M :** D'accord

**I :** c'est un ensemble qui ressemble beaucoup aux choses en Angleterre, ils ont beaucoup de lien entre la sécurité et les universités

**M :** Oui

**I :** Ils ont une autre façon d'utilisé les universitaires. Moi, je suis professeur de psychiatrie d'enfants et d'adolescent et j'ai été chargé par la fédération française de psychiatrie d'être le rapporteur d'un groupe de travail sur la question radicalisation et psychiatrie

**M :** Oui c'est ce que j'ai vu

**I :** Et ce drôle de travail à procédé par auditions de gens connu pour leur intérêt sur les relations entre psychiatrie et radicalisation

**M :** D'accord

**I :** A un moment où les médias et les politiques disaient beaucoup c'est tous des fous, faut être fou pour faire ça... et c'est quelque chose que j'ai rencontré moi aussi beaucoup quand j'étais conseiller psychiatrique de la protection de l'administration centrale de la protection judiciaire de la jeunesse. J'étais avant un spécialiste des adolescents et là on est venu me chercher à un moment où j'ai dû quitter mon emploi d'avant pour des raisons politiques et... je... fin pour des raisons de politiques locales d'établissement

**M :** D'accord

**I :** Et je suis rentrée là comme conseiller du directeur de la protection judiciaire de la jeunesse, l'agence, la direction de ministère de la justice chargé de la justice des mineurs et au moment où la radicalisation est apparue, le problème principal c'était comment on comprend que des gamins deviennent assez marginaux pour pouvoir se barrer en Syrie

**M :** J'ai vu pas mal d'études à ce niveau là qui expliquait que ça a été compliqué de faire le lien entre psychiatrie et radicalisation et qu'au départ c'est des domaines que l'on n'associait pas et au final il y a une réflexion qui s'est dit qu'on devait peut être se tourner vers les psychiatre pour voir si ça permettait de faire avancer les choses et permettre de mieux comprendre ce qui amène à tomber dans la radicalisation

I : Si vous voulez cette idée au fond de dire que c'est un trouble mental d'être radicalisé est une idée qui faisait l'objet de grandes contestations de la part des psychiatres

M : Oui j'en ai entendu parler

I : AU point qu'au début, les gens qui acceptait de travailler avec le Ministère sur ça était très fâché avec la façon dont le ministère et le CIPDR traité cette question

M : Et du coup, pour vous retrouvez dans le réseau d'expertise du RAN, on vous a sollicité ou c'est vous qui avez à un moment donné...

I : Non, c'est qu'on m'a sollicité pour aller au RAN, je ne savais pas que ça existait

M : D'accord

I : Il y avait d'autres gens qui savaient que ça existait et qui avait été envoyé par la fédération mais quand la fédération française de psychiatrie a été sollicité pour le CIVDR, je n'étais pas suffisamment dans le coup pour qu'on vienne me chercher, en parti peut-être parce que j'étais trop dans le coup sur la délinquance, donc j'étais connoté comme quelqu'un de dangereux pour les psychiatres, dans la mesure où je faisais parti de ceux... des psychiatres qui prétendaient que la psychiatrie avait à traiter de quelque chose qui n'était pas une maladie mentale qui s'appelle la délinquance juvénile

M : Oui

I : Dire que la délinquance juvénile est une maladie mentale est une ignominie, une bêtise, une connerie, tout ce qu'on veut mais dire que parce que ce n'est pas une maladie mentale, ça ne concerne pas le psychiatrique, c'est une connerie à peu près équivalente. C'est en tant que ce n'est pas une maladie mentale que ça nous intéresse d'en parler non pas en termes de diagnostic psychiatrique mais en termes de compréhension psychologique.

M : Oui je vois

I : Et donc d'une certaine manière c'est pas avec de la classification, les nosographies vous savez les maladies psychiatriques se caractérisent par le fait qu'il n'y a aucune preuve que ce sont des maladies et la seule façon de considérer que quelque chose est une maladie psychiatrique, c'est que ce soit classé dans une classification. Vous n'avez pas ni un dosage ni un signe ni je ne sais quoi de biologique que c'est une maladie. La rougeole vous voyez c'est un truc, il y a des petits boutons mais ces petits boutons ont une autre chose », c'est qu'il y a un virus et si vous faites une prise de sang, vous allez trouver ce virus.

M : Oui, je vois. J'aimerais vous parler de... (coupe la parole)

I : Il n'y a rien de tel dans la maladie mentale et on a pendant des années crues que c'était parce qu'on ne savait pas classer les maladies et on s'est dit qu'on rendait la définition d'une maladie trop compliquée, impossible, si on n'abandonnait pas les théories qui justifiait la maladie mentale par des mécanismes psychologiques et qu'il fallait revenir à une description la plus objective possible des troubles pour pouvoir les définir.

M : Du coup, comment vous expliquez le fait qu'au départ vous pouviez peut-être leur faire un petit peut (le RAN) et finalement... (me coupe la parole)

I : C'est aussi euh, la fédération, au moment où l'affaire fin où les médias et les politiques disaient c'est un truc psychiatrique, ils se sont trouvés très embêtés parce qu'en réalité s'ils ne contribuaient pas, ils se voyaient attribuer tous les radicalisés et qu'au bout d'un moment c'était contre-productif de laisser la chaise vide plutôt que de la remplir et qu'au départ, j'ai dû... bon il se trouve que quand l'affaire est devenu trop... le Ministre de l'Intérieur a dit 35% des jeunes radicalisés et tout les gamins qui s'en vont, c'est des malades mentaux, c'est des enfants troublés.

M : Donc à ce moment-là...

I : A ce moment-là, ils m'ont demandé si ça m'intéressait d'aller là-dedans... faire dans le groupe de travail... vous savez j'y suis allée, j'étais pas désigné pour aller au CIPDR, j'étais désigné par la fédération pour aider les collègues à établir un argumentaire pour expliquer que c'était faux cette idée qu'il y en avait 35% et donc le faire

autour de cette idée, on avait très très peu de cas et la seule chose que l'on pouvait faire c'était d'auditionner des gens qui en avait vu quelques-uns

M : Oui donc

I : Et donc on a auditionné tous ceux qui en avaient vu quelques-uns mais quelques-uns c'étaient 2 ou 3 à l'époque, ça c'était en 2015, on avait les frères Kouachi, on avait le type de Toulouse, j'ai oublié comment il s'appelait, les terroristes qui se sont, comment il s'appelait celui de Toulouse, celui qui a tué des enfants dans une école juive

M : Je ne me souviens pas de son nom par contre je vois de qui vous parlez

I : Mais c'était pas... tant qu'il n'y avait pas l'Etat Islamique, quand c'était euh... tant qu'il n'y avait pas l'Etat Islamique, il n'y avait pas cette attractivité vers les zones de guerre AVEC des motivations qui pouvaient être purement humanitaire et qui pouvait être déjà des motivations qui était de trouver quelques chose à haïr.

M : Je vois ce que je voulais dire

I : Il y avait soit des jeunes qui étaient attirés par l'idée d'aider une cause

M : Oui, on retrouve pas mal cette idée

I : Et il y avait des types qui étaient simplement des types qui voulaient trouver une occasion de laisser aller leur haine mais une haine malade, une haine banale à l'adolescence, pour eux euh... c'est ça qu'on a appelé l'islamisation de la radicalité

M : Mais votre première participation au RAN, remonte à quand ?

I : Donc au cours de... en 2016, on a ouvert ce groupe de travail, en 2017, j'ai été le rapporteur, le premier à écrire le rapport de ce groupe de travail, ce rapport qui disait qu'on ne pouvait rien conclure et... qu'il ne fallait renouveler le groupe de travail pour pouvoir retravaillé et pour pouvoir proposer quelque chose parce que bien qu'on ait eu énormément d'auditionné, ça allait dans tous les sens et on ne pouvait pas répondre exactement. Et c'est à peu près à ce moment là qu'après ce premier rapport qui montrait qu'il fallait poursuivre le travail, que le CIPDR, un jour m'a demandé en tant que rapporteur, d'aller rendre compte de ce pré-rapport, de ce rapport intermédiaire.

M : D'accord

I : Et là le CIPDR m'a... me dit il faut que vous nous renseigniez, qu'est-ce que ça veut dire ? etc. en posant des questions extrêmement naïves sur ce qu'est la maladie mentale, on leur a répondu gentiment et ils nous ont fait venir et là on leur a dit mais donnez nous un cas et on va vous montrer, qu'est-ce que c'est que la psychiatrie ? Et ils nous ont donné un cas d'un type qui venait de tuer des gens dans la rue. Mais on n'a pas des informations secrètes, c'était des informations dont eux-mêmes disposaient... par les résultats de l'école, tout ce qu'on avait comme argument sur ce gamin qui avait 23 ans quand il a tué des gens dans la rue mais qui avait tout un dossier de mineurs

M : D'accord oui

I : Et en misant cette chose, on a trouvé des tas de chose que personne n'avait vu. Pas parce qu'on est plus malin que les autres mais parce qu'on est des psychiatres et...

M : Oui, vous aviez une autre vision sur la question

I : Voilà et eux ils voulaient conclure que ce gamin était un malade mental que personne n'avait pu repérer, qui était un malade mental qui avait une maladie qui n'avait pas de nom et qu'il se trouve qu'une maladie qui n'a pas de nom en psychiatrie c'est « une pas maladie » puisque la seule chose qui permet de définir une maladie en psychiatrie et le fait qu'elle est classée comme une maladie. Ce n'est pas comme le diabète, si vous avez plus d'1.2 gramme dans le sang, vous êtes... tout le monde a du sucre dans le sang mais il y en a qui ont plus d'1.2 gramme dans le sang, c'est ça les diabétiques. Là, il n'y a rien d'objectif qui permet de dire qu'un tel est fou ou pas fou, c'est une description et cette description il faut qu'elle corresponde à une description classée comme une maladie mais vous avez aucune preuve supplémentaire que c'est vraiment une maladie qui existe et qui est différente des autres.

M : De manière un peu plus globale dans toutes ces questions, les questions de déradicalisation, de rapatriement, très souvent ça va être des prérogatives étatiques et selon vous est-ce que l'Union Européenne a une place à jouer dans ces questions ?

I : En tout cas, l'Union Européenne étant une simple assemblée d'Etats qui ont des soucis, a trouvé elle, qu'elle pouvait, qu'elle devait, faire travailler les ressources pour ces questions qui certaines concernent la maladie, d'autres ne la concerne pas. Au RAN, je ne sais comment c'est organisé mais à l'époque où j'y allais, parce que je n'y ait plus été au bout d'un moment... c'est ça que j'essaye de vous expliquer depuis tout à l'heure mais qui est compliqué, c'est que... il y a plusieurs commissions à l'intérieur du RAN et il y en a une qui nous intéresse, nous psychiatre qui était une commission qui parlait de la relation entre radicalisation et maladie mentale

M : Oui et c'est ce que j'ai pu voir, dans le rapport je vois que vous avez participé aux événements... il y avait un groupe de travail sur oui la santé mentale et la radicalisation

I : Parmi les autres choses dont s'occupe la... alors cette partie radicalisation, maladie mentale, les Etats... l'UE en tant que telle elle n'a aucune compétence dans ce domaine

M : Non... non clairement pas

I : Par contre, les Etats en ont une compétence et cette commission ne sert qu'à une seule chose, c'est à montrer comment les différents Etats s'occupent de cette question

M : Et d'ailleurs quand vous avez participé à ces réunions, ça fonctionne comment un petit peu ? Qu'est-ce qui se passe dans ces groupes de travail ? Il y a tout le monde qui est... (coupe la parole)

I : Juste je vais finir quelque chose avant. Ça c'est sur cette Commission, les Etats ne sont pas pertinents et il va se passer un échange autour de la question maladie mentale et radicalisation et c'est juste un échange de vues, ce n'est pas une décision qui va être prise

M : Oui oui bien sûr

I : Il y a d'autres commission ou ce n'est pas comme ça, par exemple il y a une commission qui s'occupe du rapatriement et là les Etats sont... l'UE elle est partie prenante car il y a des décisions qui vont impliquer des décisions européennes, qui est-ce qu'on ramène ? Qui est-ce qu'on ne ramène pas ? Quel est la règle qui va permettre de déterminer le retour ou (balbutie)... chaque Etat répond à sa manière à cette question mais il y a un intérêt commun puisque l'Europe c'est quand même une zone de libre échange et de libre circulation

M : Oui

I : Bon donc voilà, il y a un 3<sup>ème</sup> domaine qui était des initiatives de... social et l'Europe a des prétentions sociales et elle a des commissions où ils vont mettre en place des projets, soumettre à la Commission européenne pour que la Commission Européenne puisse s'en servir pour que ce qui (mot incompréhensible). Mais pour la maladie mentale, ce n'est pas ça et donc dans nos échanges de cette commission-là, il y avait essentiellement des évocations d'expériences réalisées dans telle ou telle partie de l'Union Européenne

M : Et vous avez remarqué une différence dans les expériences...

I : Enorme

M : Une différence énorme ?

I : Une très grande différence puisque dans certains pays, euh... la psychiatrie est une psychiatrie essentiellement nosographique

M : C'est-à-dire nosographique ? Je ne connais pas trop...

I : C'est-à-dire qui classe les maladies en référence au... à la classification internationale, qui s'appelle le DSM ou la... fin il y a 2 classifications de valeur internationale, une classification américaine qui s'appelle le DSM5, vous en avez entendu parlé ça

M : Non...

I : Et le DSM34, bon... tout ça... c'est une classification qui décrit des catégories dont on ne sait pas si c'est des maladies mais qu'on considère comme ce qui a de plus proche d'une maladie

M : D'accord

I : Ça s'appelle des troubles et donc il y a 500 troubles et dans les pays anglosaxons notamment en Hollande qui n'est pas un pays anglosaxon mais qui est très influencé par la psychiatrie américaine et dans presque tous les pays d'Europe, en Angleterre, en Hollande... dans presque tous les pays d'Europe du Nord je veux dire, vous allez avoir, sauf la France, vous allez avoir une tendance à raisonner en termes de classification, essentiellement inspiré par la classification américaine et donc ce qu'on va considérer comme maladie, comme l'objet de la psychiatrie, c'est les maladies diagnostiquées dans les classifications.

M : D'accord

I : Il y a une autre conception qui est dominante dans les pays du Sud et beaucoup les pays francophones qui est que ce qui compte ce n'est pas tant de classer mais de comprendre comment ça fonctionne donc ce qui compte ce n'est pas les catégories de diagnostic, ce qui compte c'est les... les manières de fonctionner

M : Du coup ça n'amène pas des difficultés en termes de dialogue vu que les conceptions sont différentes

I : Voilà, il y a... Il n'y a pas... ça ne pose pas de problème de dialogue quand on reste dans le domaine de la classification... c'est-à-dire tout le monde utilise la même classification mais ça pose un problème de compréhension quand les gens se servent de la psychiatrie pour autre chose que la classification

M : D'accord

I : or, à tort ou à raison, nous, le groupe de travail dont je suis le rapporteur est l'essentiel du travail que la fédération a proposé, c'était un travail de compréhension mais pas un travail de diagnostic

M : D'accord

I : En disant d'ailleurs que si on fait un travail de diagnostic, si on se fixe sur le diagnostic, le problème ne sera pas tellement qu'on ne voit pas les mêmes choses derrière les mêmes mots mais ça veut dire simplement qu'on ne s'intéresse pas aux mêmes choses quand on est interrogé sur ce patient

M : D'accord, oui

I : En réalité quand on va trouver que... c'est le groupe de travail, ce qu'il a montré, c'est que précisément les classifications ne rendaient pas compte de... parce que si on se fie aux classifications, aux catégories de diagnostic, on a 2 choses que l'on peut trouver, c'est 1) que les radicalisés ne sont pas plus fou que les autres... donc la radicalisation n'est pas une maladie particulière et elle n'est pas... dans les cas...elle n'est pas... fin, on ne peut pas faire une généralité puisque ce qui va être caractéri... par exemple si on veut savoir combien il y a de patients... de malades mentaux parmi les radicalisés... est-ce que vous allez comparer, est-ce que vous allez étudier, le nombre de personnes radicalisées qui ont une maladie... un trouble mental en général, de façon générique, tous les radicalisés d'un côté, toutes les maladies mentales de l'autre et vous comparez les 2

M : Oui

I : Tous les radicalisés, vous voulez dire qui ? Les gens qui sont... qui se sentent proches de ceux qui ont tué Charlie, ceux qui se sentent proches de ceux qui ont tué euh le... le Cacher là... l'Hyper marché Cacher... ceux qui vont en Syrie ceux qui... ou est-ce que vous allez considérer ceux sont passés à l'acte ou ceux qui ont simplement une sympathie pour les terroristes ?

M : Donc déjà rien que dans la définition (coupe la parole)

I : Ben dans la définition, si vous prenez la définition euh... médiatique, en gros vous avez tous les fondamentalistes qui peuvent entrer dedans, ça dépend si le journal est de droite et de gauche, c'il s'est passé une catastrophe dans les jours qui ont suivi ou pas, en tous cas ce que vous avez de certain c'est que la définition que vous allez donner de ce que vous considéré comme la radicalité, va changer considérablement l'assiette sur laquelle vous allez voir s'il y a des... et d'ailleurs si vous considérez qu'il suffit d'avoir fait un cauchemar où tu penses que tu vas prier à la mosquée, est-ce que ça vous rend déjà un radicalisé ? Vous voyez ?

M : Oui

I : L'assiette devient tellement grande que normalement plus vous élargissez l'assiette, plus la proportion de malades mentaux de cette assiette est proche de la réalité de... de... de la population générale. Bien entendu, ce n'est pas ça qu'on fait mais en général, on a du mal, à ne pas inclure dans la radicalisation redoutable ceux qui ne sont pas... ceux qui sont des intégristes, les intégristes vont être naturellement ceux qui... considèrent que c'est un scandale qu'une femme ne se déplace pas voilé, ça existe dans nos banlieues... est-ce que tu les considères comme radicalisé ou pas ? Et si tu les considère comme radicalisé, les résultats en termes de maladies mentales va être très différent

M : Oui

I : Des résultats si tu te concentres exclusivement sur ceux qui ont tué. Bon, le problème est que dans notre analyse à nous, dans les auditions qu'on a faites, dans tous les cas qu'on a pu recueillir même ceux que la sécurité ne nous a pas annoncé comme tel, ceux pour lesquels les psychiatres ont été sollicités comme experts, et ben parmi les gens qui ont commis un crime, qui sont des radicalisés au point qu'ils ont juste tué et assez souvent qu'ils ont été tués et ben vous n'avez aucuns malades mentaux, aucuns, ils n'ont pas le profil de malades mentaux. Ils ont le profil de gens qui ont des troubles de personnalités et un trouble de personnalité c'est quelque chose qui n'est pas une maladie mentale pour les classifications psychiatrique. Être désagréable avec sa femme c'est très grave mais c'est pas une maladie

M : Oui

I : Après est-ce que vous considérez que d'être... que de battre sa femme, c'est une maladie ? Non, c'est très grave mais ce n'est pas une maladie. Et donc voilà toutes les choses qui font problème et qui rendent difficiles de calculer... alors quand on calcule la population... Si on cible, la population de radicalisé dangereux, activement dangereux, djihadistes criminels, pas de malades mentaux, aucuns. Les frères Kouachi, ils avaient tous des troubles de personnalités abandonniques, comme toute la population des délinquants juvéniles sérieux... pas de différences entre les autres... il y a une surreprésentation de défauts multiples qui sont source de déséquilibre psychique mais qui ne sont pas source d'une maladie mentale à proprement dit. Et le problème c'est que si vous faites les choses, sans faire cette distinction-là, alors vous allez trouver des résultats extrêmement différents

M : Oui très différent

I : Parce que effectivement, vous allez parler des radicalisés en général... il y a un... un... et vous allez repérer à travers cette population des facteurs de risques très différents c'est-à-dire des facteurs qui sont plus souvent associé avec cette configuration

M : Mais quand euh...

I : Oui

M : Lors des réunions que vous pouviez faire avec le RAN, il y avait un peu de tout pays de l'UE ?

I : On était en général invité à parler

M : D'accord

I : Bon fin moi j'ai été invité 2 fois à parler... des collègues ont été... et très vite j'ai compris que ce qu'on avait à dire nous, n'avait aucuns intérêts pour eux... puisque ce qu'il leur fallait c'est des chiffres, pas des compréhensions de trucs... il leur fallait uniquement avoir des proportions de malades, pas malades, résultat pendant tout un temps on y allait, on s'emmerdait à entendre des choses qui étaient sans aucuns intérêts pour nous puisqu'il n'y avait aucune donnée, véritablement renvoyé... fin, il n'y avait aucune donnée véritablement renvoyait... il n'y avait aucun parallèle véritablement fait dans le détail

M : Parce que c'est vrai que si on regarde sur le site officiel, ce qu'il disait c'est que le but c'est de mettre en relation des praticiens pour qu'il y ait un échange d'expérience et de bonnes pratiques, est-ce que pour vous, il y a eu un intérêt derrière, est-ce que l'objectif a été atteint ou c'est plutôt un échec ?

I : Surement ça a été atteint dans certains endroit mais **en France ça a été un échec**

M : En France, ça a été un échec selon vous ?

I : Selon moi, ça a été un échec... pour la psychiatrie, pour d'autres domaines, peut être que ça a été très bien... pour la psychiatrie et la maladie mentale, ça a été euh... aujourd'hui on a... et puis en général, cette chose extraordinaire... c'est qu'ils ignorent cette donnée fondamentale qui est que tous ceux qui ont commis des crimes abominables... c'est-à-dire qu'on ne peut pas... qu'il y avait du sang quoi

M : Oui

I : Et ben cela, ils n'ont pas de troubles mentaux, ils n'ont pas fait l'objet d'une hospitalisation... sérieuse. Ils ont pu être soigné, pour des trouble psy mais pas tellement différemment de... beaucoup moins en quantité que les délinquants juvéniles.

M : Mais tout à l'heure vous disiez que ce qu'il voulait c'était des données chiffrés

I : Fin chiffré... c'était des données d'expérience basé sur une expérience diagnostic

N : D'accord

I : Donc quand je dis chiffré c'était... on disait il y a tant de pourcent... une épidémiologie nosographique, une épidémiologie classicatoire c'est à dire on disait il y a tant de pourcent de schizophrène, tant de pourcent de ceci, tant de pourcent de cela

N : Et est-ce que c'était quelque chose de... on va dire que vous avez retrouvé ce même décalage avec d'autres praticiens d'autres pays ou vous pensez que c'était plus par rapport à l'approche française ?

I : J'en sais rien, je pense que le décalage, celui-là... par exemple, on a eu des tas de choses très intéressantes avec des collègues espagnols et italiens

N : D'accord

**I : Mais, le chiffre sur le DSN qui était très pratique ailleurs ou dans les... était totalement séparé de ce qu'on a...vous aviez... ils te disent (rigole)... il y avait des études qui disaient, il y a 15% d'autistes... asperger... d'accord ben en France, il y en a 0... pour ça... il n'y a pas d'asperger qui ait commis quoi que ce soit ou il y ait ne serait-ce que de loin une goutte de sang... Donc je sais pas d'où il les sorte**

N : D'accord donc il y a un décalage... mais vous disiez qu'avec les Espagnols et les Italiens, il y avait des échanges

I : Il y avait des échanges mais pas très... c'était des échanges mais dans cette nébuleuse de quelque chose qui n'était pas aussi précis que le diagnostic psychiatrique... donc le résultat c'est qu'à un moment vous aviez un hollandais, un Allemand, un amé... un Anglais et voilà... et les autres pas en psychiatrie

N : D'accord

I : Il n'y avait pas de travaux

N : Oui donc il y avait peu de travaux donc au final... (coupe la parole)

I : Pas de travaux, qui permettent de publier dans une revue internationale puisque... euh les... j'ai tout lu ce qui avait écrit... bon là ça fait un moment que je n'ai plus lu mais jusqu'à, il y a 4 ans, 5 ans, je lisais tout... euh... c'était des trucs où ils te disaient, voilà dans cette population, il y a tant de pourcent, mais tu ne savais ce qu'ils avaient commis

N : Oui

I : Tu ne savais pas si c'était un radicalisé à la mode euh... anglaise ou si c'était un radicalisé qui avait du sang sur les mains pour tout le monde

N : Oui d'accord donc il n'y a pas de... (coupe la parole)

I : Ici, vous avez le problème terrible qu'on a... la... la... vous savez bien, il y a ce problème en France de ce qu'on appelle la... le séparatisme... c'est-à-dire toutes ces choses qui se basent sur l'idée que je ne fais pas partie

de la même communauté nationale que vous... donc la définition... fin que l'autre, que vous, que chacun d'entre nous appartient à sa communauté nationale... pas spécialement vous, ce n'est pas ça que je voulais dire (en rigolant)... c'est-à-dire qu'on est tous et chacun considéré comme euh... dans le rapport notamment à la religion qui est quand même la chose la plus culturellement... la plus répartie, très différent puisque le pays lui-même se fonde sur l'idée qu'il n'y a pas... de... la laïcité c'est le droit d'insulter l'autre et d'ailleurs plus que le droit... le devoir. Et si les gens ne peuvent pas supporter qu'on insulte leur religion alors c'est impossible... donc on est dans une... la laïcité c'est ce qui permet à tout le monde d'avoir sa religion... c'est ça en France.

N : (acquiescements)

I : Dans d'autres pays, vous savez les Anglais ou les Allemands trouvent scandaleux

N : Oui

I : Que il y ait des gens qui insultent la religion d'autrui... mais ici c'était la base... répu... la république... l'idée c'est que si vous voulez que toutes les religions soient possibles, il faut par nature dire par exemple... vous savez il y avait... dire à un juif que le Christ est le fils de Dieu c'est un blasphème

N : Oui

I : C'est un blasphème sévère et d'ailleurs au Moyen-Âge, il y avait des procès pour savoir si on avait raison de dire que le Christ était le fils de Dieu... et si quelqu'un disait qu'il ne pouvait pas être le fils de Dieu puisqu'en tant que juif vous ne pouvez pas le tolérer, on le brûlait

N : Oui mais... (coupe la parole)

I : Si vous voulez c'est une chose extrêmement compliquée que les anglosaxons et les Allemands fin... ne serait-ce que parce que ils ont un enseignement religieux à l'école

N : Oui

I : Donc la religion et le respect de ça, c'est un respect essentiellement de ne pas heurter autrui c'est à dire c'est... euh... la laïcité... parce que ce sont des pays laïques qui donnent une place d'extra-territorialité à la religion. Et en France on n'a pas ça

N : Non, en effet... c'est vrai qu'il y a une question en parallèle d'un entretien que j'ai pu faire auparavant qui m'expliquait que c'était euh... en fait ça se faisait sur 2 jours euh... et qu'il y avait un lieu qui était décidé et que voilà pendant 2 jours, c'était un peu 2 jours intenses où il y avait des discussions tout ça... est-ce que dans le domaine de la psychiatrie c'était à peu près le même... (coupe la parole)

I : Ça a été ça tant qu'il n'y a pas eu... il y a eu 2 c hoses... moi j'y ai été avant qu'il y ait eu... je ne sais pas pourquoi... il y a eu une révolution de palet qui fait que tous les gens qui étaient les leaders du groupe RAN auxquels moi je participé sur la maladie mentale ont changé

N : D'accord

I : C'est-à-dire que d'un coup c'est devenu... et ils ont mis des gens mais terrifiants

N : Ah bon ?

I : Non mais terrifiant du point de vue de la pensée

N : Oui oui j'avais compris mais du coup dans quel sens exactement ?

I : Dans le sens que euh... on comprenait rien... c'était précisément... il n'y avait pas une tentative de compréhension, c'était une tentative de repérage... et... et... ça a été aggravé probablement par le fait... et c'est là que ça devenait impossible pour moi en tout cas donc je n'y ai plus été euh... de... de... C'était euh... c'était aggravé par le fait qu'il y avait... qu'il y a eu le COVID... donc on avait plus... parce que sinon les échanges entre les personnes, on finit toujours par convaincre les gens de regarder autrement... là c'était des présentations qui étaient extrêmement euh... euh... extrêmement opératoire quoi... extrêmement peu... il n'y avait pas de questions, il n'y avait que des réponses

N : Et du coup votre dernière participation remonte à quand ?

I : Ben, elle était d'ailleurs pendant le COVID je euh... je voyais là... vraiment c'était intolérable de bêtises, c'était...

N : Du coup, ça devait être en 2019-2020, quelque chose comme ça ?

I : Ah, non 2019, j'y étais encore, je pense qu'en 2019, j'ai fait une conférence dans un endroit... à Paris d'ailleurs et euh... c'est à partir de 2020

N : D'accord

I : Et pendant les 6 premiers mois de 2020, il n'y a rien eu puis ça a recommencé... mais déjà en 2019, ils avaient changé l'équipe dirigeante et c'était beaucoup plus antipathique... on voyait bien que ça c'était rigidifier si vous voulez

N : D'accord, donc du coup vous avez eu à peu près combien de participation euh... au sein du RAN ?

I : Moi j'ai dû participé à 3 euh... à... 2 ans de travaux de toutes les réunions de la commission. Je suis allée une fois à Turin, la première fois, c'était en 2018, je crois... j'ai été une fois... il y a eu à Paris en 2019 et il y a eu une autre fois dans un autre pays... peut-être en Roumanie... fin un truc euh... et puis il y a eu... j'ai été une fois invité en 2019 en Espagne... en euh... aux Canaries mais c'était plus un sous-groupe qui s'occupait de l'expertise... et c'était je crois organisé par les Espagnols et pas par le RAN

N : D'accord

I : Mais c'était en lien avec le RAN... il y eu des échanges mais c'étaient essentiellement des échanges... qui montraient que pour s'entendre il fallait ne pas se poser la question des cadres... des... des... c'est-à-dire qu'on ne devait pas se poser d'autres questions que la question du diagnostic nosographique de la classification.

N : D'accord

I : Et à ce moment-là, vous trouvez des chiffres inexploitable puisqu'au fond vous vous apercevez qu'en terme de classification psychiatrique, il y a une énorme différence entre ceux qui passent à l'acte et ceux qui ne passent pas à l'acte

N : Et est-ce que vous diriez que ces réunions vous ont apporté quelque chose dans la manière de... d'appréhender certaines problématiques ou autre ou au contraire... ? (Coupe la parole)

I : Moi ça m'a appris euh... ce qui étonnait les autres, c'est-à-dire ça m'a montré que ce qui... c'est ça qui est très sympa dans les trucs internationaux, c'est ce des trucs que vous pensez... que vous croyez banaux, en fait sont... sont tout à fait différent ailleurs... et là euh... la place, la façon dont les gens étaient capables de ne pas s'interroger sur autre chose que le diagnostic... c'est-à-dire en négligeant les différences de niveau de radicalisation, en négligeant les données euh... qui permettrait de regarder en détails la relation entre classification et radicalisation, ben ça ne les intéressait pas, tout ce qui fallait c'est produire un chiffre de diagnostic... au point même que les Anglais, ils ont été plus loin... un type a dit, écoutez ya un trouble qui explique très bien les rapports entre relation et radicalisation... entre psychiatrie et radicalisation... et ce trouble on va l'appeler trouble de radicalisation

N : D'accord, ils font des raccourcis oui

I : Et ça, ça ne les dérange pas... et toi tu te dis mais... ils entendent ce qu'ils disent ?

N : Mais est-ce que vous pensez qu'en apportant votre point de vue euh... l'approche... (coupe la parole)

I : La... euh... quand ils sont arrivés à proposer ce genre de trucs, qui était peut être d'ailleurs en réaction à un truc qu'on avait dit à un moment, qui les avait convaincus que c'était bizarre... ils disent mais d'accord... mais vous voulez dire que ce type qui a été poignardé dans la rue du marché de Noël... il était pas malade... mental ?... ça vous paraît possible ça, qu'un type qui poignarde des gens dans la rue soit pas malade mental

N : Oui, je vois

I : Et oui... ben oui... vous avez raison... ben qu'est-ce que vous voulez... et donc le type est revenu la fois d'après en disant on va dire que c'est ça, sa maladie mentale, c'est de poignarder les gens dans la rue, en disant Allahu

Akbar, c'est une maladie très précise. Dès lors que vous décrivez les maladies par ce qu'elles font et pas par ce qu'elles sont, il suffit de dire que ce type est malade d'un truc qui s'appelle de dire Allahu Akbar en poignardant... Moi je ne suis pas musulman, mais je le suis suffisamment pour que ça m'énerve

N : Oui je vois ce que vous voulez dire... Mais au final est-ce que vous pensez que les euh... le fait d'avoir ces discussions ça a permis la mise en place d'autres approches dans d'autres pays ?... De changer un peu leur manière de... (coupe la parole)

I : Ecoutez, j'en sais rien mais ce que je peux vous dire c'est que ce que j'ai appris là, c'est que le problème était bien plus fort en France qu'ailleurs

N : D'accord

I : Et que... d'abord parce qu'on en a plus

N : Oui, effectivement

I : En termes de proportions, les seuls qui nous battent c'est les belges... et le belges francophones

N : Oui

I : Et... et... et pourquoi ?... et on est ceux où le nombre de radicalisés mineurs par exemple, suivis par la justice des mineurs et le plus élevé et... et on a probablement les lois

N : Vous l'expliquez comment ça vous ?

I : Moi je ne l'explique pas... comme l'a dit Sergeman parce que je lui faisais... il m'a dit, ici vous avez des radicalisés spéciaux... et c'est ta faute... c'est à cause de votre faute parce que vous vous êtes foutus de leur gueule en disant 2l'Algérie c'était la France... et c'est pas con... parce que dire à des gens, t'es français mais pas français... ça peut laisser des traces. En tout cas, ce n'est pas exclu... je ne dis pas que tout est dû à la colonisation... je dis que c'est ce petit chouia qui fait que... on en a plus... et surtout que nos radicalisés à nous, ils sont incultes... c'est-à-dire, ils sont pas élevés dans une... une société, j'ai... là... ya... avant-hier... je suis dans un CMPP, j'ai une patiente algérienne, qui vient avec son fils, une dame d'une dignité extraordinaire avec son voile comme... c'est vrai que traditionnellement, un petit français moyen comme moi, ça énerve d'avoir le voile ... bon il n'y a rien d'énervant... et elle me dit, moi je n'étais pas comme ça, je suis allée en Angleterre, j'ai vécu 10 ans en Angleterre et ben vous savez monsieur c'est là que j'ai appris ma religion... et elle s'est mis le voile et elle a élevé ces enfants qui sont tous traders, l'autre je sais quoi, réussite absolue... et le petit dernier qui est très joli garçon, qu'elle doit aimer beaucoup ... qu'elle a eu avant de divorcer, toute religieuse qu'elle est, elle a divorcé d'avec son mari et elle en a trouvé un autre qui était un ancien ami à elle, voilà quoi

N : D'accord

I : Femme très énergique, très libre, très... qui était pas du tout écrasé par personne, d'ailleurs, le plains celui qui essaierait de l'écraser. Cette femme avec son fils... elle te... ils habitent maintenant ici, le fils aimait mieux l'Angleterre mais à l'école... ici c'est terrible et puis petit on l'a mal traité etc. puis elle, elle dit, dans la rue, il y a des gens qui me disent enlève ton voile... de... de quoi je me mêle ?... Ce genre de... cette femme, elle est absolument euh... euh... l'illustration de ce fait que... il ne faut pas exagérer... faut pas (rigole)... faut pas interdire aux gens un rapport à la religion qui est un... par contre c'est sûr que si elle emmer... que ce n'est pas le genre à mon avis, c'est une dame très polie, elle n'emmerdera personne parce qu'il mange pendant le ramadan

N : Oui

I : Et ça c'est sûr qu'il faut pas euh... il faut pas... c'est pas tolérable

N : Oui bien sûr

I : Ça tu ne peux pas tolérer que les gens qui font pas ramadan, fasse le ramadan... qu'ils se cachent pour manger... quand je euh... je suis né au Maroc, j'ai vécu là... pendant toute une époque, c'était banale, que les gens tolèrent que tu manges au restaurant même en... même dans la rue... parce que c'était interdit aux musulmans, eux devaient se cacher mais les pas musulmans ne devaient pas se cacher

N : Oui

I : Là, ça change c'est-à-dire qu'au Maroc, les... les euh...les restaurateurs ferment le restaurant pendant le... pendant euh...

N : Pendant la période de ramadan oui, il les ferme

I : Sans compter ceux qui viennent en France, pour ne pas faire le ramadan... parce que c'est... parce que j'ai des amis qui font ça, ils sont moyennement... ils sont pas des mécréants absolus mais ils n'ont pas envie de faire le ramadan

N : Oui près ça reste euh... un choix personnel

I : C'est une affaire personnelle. Il se trouve que dans certains pays... y compris au Maroc qui n'est pas un dictature comme les autres en tout cas... on n'a pas le droit

N : Oui puis ça va être très... ça va être très mal vu

I : Ça va être très mal vu, ça va être considéré comme une insulte

N : Oui clairement mais euh... et puis même dans ces... c'est vrai que là vous avez plus travaillé dans tout ce qui va être autour de la psychiatrie mais est-ce que la question du rapatriement à un moment été abordé dans vos échanges ?

**I : Dans les trucs où j'ai été, ça n'a pas été abordé sur ce mode en termes de droits... puisque précisément c'était un autre groupe qui s'en occupait mais... ça avait une incidence autour du fait que ceux qui étaient rapatriés, quand ils étaient rapatriés, faisaient l'objet d'une évaluation psychologique, puisqu'on avait peur qu'ils deviennent des radicalisés, des lionceaux du califat qui allait devenir des futurs... qui étaient la génération d'après pour gagner la 3<sup>ème</sup> mi-temps de cette guerre perdue**

N : Oui

I : Et ça, il y a des livres qui ont été parus notamment en France avec Micheron etc. Vous avez entendu parler ?

N : Oui oui

I : Donc qui sont des gens qui disent pas des conneries à priori mais dont ce qu'il dise est sujet à caution... on peut le discuter quand même et c'est vrai que euh... les quelques gamins rapatriés que j'ai vu, étaient plus des traumatisés que des islam... que des lionceaux, ils faisaient penser à tout ce qu'on veut. Et probablement dans ce groupe, il y aura des choses mais je ne sais pas qu'est-ce qu'il y aura et ma science ne me permet pas de le dire... donc pas tellement. Alors, par contre ce qu'on voit c'est euh... à la radio etc. le fait que pour les gens c'est une menace... ressenti comme une menace certaine

N : On observe, c'est vrai au-delà du RAN, en France on observe un tournant sur la question du rapatriement

I : Oui maintenant

N : Oui maintenant exactement, c'est vrai qu'il y a quelques années pas du tout et même en approfondissant les choses, on observe un changement de euh... de manière d'appréhender la chose, de manière de faire passer la chose dans les discours etc. le vocabulaire change aussi mais euh... il y a toujours cette appréhension par rapport au rapatriement et surtout l'après et les questions de l'opinion publique, ce que les gens peuvent penser...

I : Bien sûr

N : Ça va être très... mais est-ce que déjà vous... on vous a déjà consulté, des membres euh... (coupe la parole)

I : Consulté euh... j'ai travaillé avec des gens qui travaillent avec ces enfants comme supervision etc.

N : D'accord

I : Mais personnellement j'en ai rencontré mais j'ai pas... je n'ai pas travaillé avec donc je n'ai aucune compétence. Par contre j'ai un grand copain euh... fin un grand collègue qui s'appelle euh... que vous devez connaître qui s'appelle euh Thierry Baubet

N : D'accord

I : Qui s'occupe de ça et qui sait s'en occuper

N : Mais dans les rangs et même euh... (coupe la parole)

I : Après j'en ai connu aussi des gens qui d'une certaine manière travaille là-dessus en Seine-Saint-Denis et qui eux sont des militants islamistes hein

N : Mais dans les rangs du gouvernement, de l'Etat, ils n'ont jamais consulté la psychiatrie à ce niveau là

I : Pas moi, ils ont...

N : Ou même dans...

I : Ils consulté Thierry Baubet

N : D'accord

I : Ça c'est sûr qu'ils ont consulté ceux qui sont en premières lignes

N : D'accord

I : Mais de façon en général très peu euh... d'après ce que je perçois... ce qu'ils demandent aux psychiatres, c'est d'être des policiers et ça ne marche pas

N : Ça ne fonctionne pas, oui, ce n'est pas votre... (coupe la parole)

I : On demande de demander si le gamin a dit ceci ou cela, or le gamin quand il arrive soit il dit rien parce qu'on lui a dit de rien dire, soit très vite quand il se relâche et quand il connaît, il dit des trucs qui sont des horreurs. Mais ce qu'ils veulent c'est savoir s'il a éborgé quelqu'un à 4 ans... tous ne l'ont pas fait quand même

N : Non, j'imagine bien

I : Mais ce qui a de plus terrible madame, c'est qu'ils sont placés en familles d'accueil mais les familles d'accueil veulent plus les accueillir, parce qu'ils ont peur d'être menacé... dans les hôpitaux psychiatrique, des enfants qui disent euh... si tu... ah tu ne veux pas donner euh... me laisser sortir ou tu ne veux pas me laisser faire ça ou fumer une cigarette, je vais te dénoncer à mes copains djihadistes, l'ai le numéro de ta voiture, on va bien... ils vont t'attendre quand on va venir tes enfants à l'école

N : Oui

I : Et il va dire alors le nec plus ultra, j'étais en Bretagne comme professeur, c'était de dire Allahu Akbar là-bas, il n'y en avait pas tellement

N : Oui, c'était la... la sonnette d'alarme

I ; Et donc dire, ça c'était une sonnette de... le type, le gamin qui n'avait rien à voir avec l'islam qui disait Allahu Akbar, c'était signalement

N : C'était finit

I : C'était signalement d'une information préoccupante, tu vois euh... comment ça s'appelle, c'était... on fait appel euh... évènement indésirable... d'ailleurs le type qui faisait ça ou qui cassait la gueule à un infirmier ou à un... ou à un médecin, c'était un évènement indésirable, dire Allahu Akbar ou frapper... ou molester un soignant. Donc si vous voulez, voilà, il y a tout ça qui a beaucoup baissé... ça a beaucoup baissé et c'est vrai que notre euh... rapport, a fait beaucoup de bien pour dé... dédramatiser les choses dans les services psychiatriques

N : Le rapport dont vous parlez... je ne sais pas parce que j'ai trouvé un rapport sur internet mais je ne sais pas si c'est ce rapport en question euh... un rapport pour la recherche

I : Non ça, ça a été publié et c'était le rapport intermédiaire... qui a été publié. Sinon le rapport, je vais vous le donner,

N : Oui je veux bien, si vous pouvez me le transmettre s'il vous plaît

I : Je vais vous le trouver... regardez au CIPR

N : D'accord merci... J'avais une question était un peu plus... j'aurais aimé avoir votre avis... selon vous, pourquoi l'UE a mis en place ce groupe d'expertise, le RAN ?

I : Parce que euh... parce que c'est... c'était... parce que euh... il y a eu la guerre

N : Selon vous, c'est parce qu'il y a eu la guerre ?

I : Pas le... l'Euro... parce qu'il y a eu la guerre de... de... de l'Etat islamique contre le reste du monde

N : Parce qu'après, on aurait pu se dire aussi que l'UE, aurait pu avoir une approche différente en se disant... (coupe la parole)

I : Pour ça, il fallait pas qu'il y ait 130 personnes morts le... le 13 euh... novembre et... et... et les 130 personnes morts en 1 jour, il n'y avait jamais eu ça en Europe, et ailleurs, il y en a eu un peu... mais 130 personnes, ça s'avale difficilement et dans la rue

N : Oui

I : Et dans la rue... c'est le succès de cette opération terroriste... la nombreuse autre solu... situation dans lesquelles on pouvait se plaindre ou risqué que la même chose vous arrive qui fait que euh... (long silence cherche un document). On peut pas euh... on peut pas s'offusquer qu'un continent... entier... se euh... considère que c'est une priorité publique que de lutter contre euh... euh... un risque qui est un risque vital puisqu'il y a des morts et une philosophie, anti-européenne, droitdelhommiste... à partir de ça, c'est le malheur de l'islam que d'être associé à ça. Mais ce n'est pas pour autant, exorbitant que de euh... se prémunir contre ce risque, après il faut se prémunir contre un autre risque qui est celui de considérer que du coup, une partie non négligeable de la population européenne a une religion qui n'est quand même pas... qui n'est pas tout entière terroriste

N : En effet

I : Parce que ça aussi c'est une autre manière de détruire le truc... et le gros problème de la lutte contre le droitdelhommisme... dont l'Europe et la France particulièrement dans sa dimension religieuse sont l'illustration mondiale soient considérés euh... comme attaquable par les 2 bouts par la répression injuste qu'elle peut provoquer et par le laxisme dans lequel elle tolère au nom de son droitdelhommisme, des activités terroristes... l'un et l'autre sont injustes et pour les mêmes raisons... ça a l'air d'être des raisons opposés, c'est les mêmes. Donc c'est ça si tu... si vous voulez. Et ça, je crois qu'on n'a pas fini de... d'essayer de trouver une solution. Et ce que je trouve dommage c'est qu'on ne veuille pas approfondir les choses, probablement à cause de fait que finalement ce continent n'a pas une... une si grande unité que ça dans son histoire

N: Oui

I : C'est-à-dire que les types qui ont... qui ont euh... fait une guerre complètement sale en Algérie, c'est pas les Allemands ni les Anglais... ils ont fait pire peut-être (rigole)... mais pas ça

N : Je vois

I : Donc ça te... ça... ça... et vous ne pouvez pas faire avaler le fait que la guerre d'Algérie, c'est les Anglais qui en sont responsables... ensuite vous pouvez pas faire avaler aux Allemands que le voile c'est un crime... que c'est un délit et qu'on emmerde les gens dans la rue

N : Oui

I : Et la nana, elle me dit, dans le métro, les gens le... j'arrivais pas à le croire, parce que je pensais quand même que les gens savaient se tenir

N : Pas tous

I : Non mais d'accord, les racistes et les connards

N : Oui

I : Mais dans le métro ?

N : C'est vrai que souvent des personnes qui vont porter le voile... même si ça ne va pas être des réflexions, ils vont très souvent dire qu'il y a des... ils vont sentir des regards sur eux ou... (coupe la parole)

I : Mais ça, c'est vrai, j'avoue que euh... vous voyez des gens très éclairés, anti-raciste, anti tout ça, qui vont avoir l'impression que c'est des pauvres femmes... c'est pas des... celle-là, en tout cas je vous dis, moi je veux bien la présenter à la télé si elle accepte, en plus si on lui explique que c'est pour la bonne cause, elle est capable (rigole)

N : Oui

I : Une femme exceptionnelle... et le gamin d'ailleurs, vous voyez euh... avec une maman quand même qui a l'air pas moderne si vous voulez... il est pétillant, à l'aise, un peu chiant mais comme tout le monde

N : Oui comme tout enfant

I ; Et très beau, en plus il est très beau

**(Aparté où il me parle d'une étude qu'il a effectuée puis l'entretien se finit là-dessus)**

**ANNEXE N°4****Entretien en présentiel dans un café : le 24/03/2023****Durée : 55 min****→ La personne interrogée est un ancien médecin de santé publique et auteur qui a participé à des réunions au RAN au sein du Groupe**

I (Interviewé) : « En mai 2018, j'avais participé à une conférence à Madrid c'était sur le euh... bon... le RAN « Radicalisation Awareness Network » le sujet du RAN c'est la prévention de la radicalisation heu...

N (Nafissa) : Oui ?

I : Du terrorisme etc... et c'était très euh... c'était euh... j'avais trouvé ça très intéressant mais le euh... enfin c'était centré sur les témoignages euh... les témoignages de victimes mais aussi les témoignages de euh...

I : D'ex de repentis

N : D'accord

I : De choses comme ça euh... j'avais vu dans cette conférence des euh... y'avait des repentis de l'armée républicaine Irlandaise

N : D'accord

I : Qu'est-ce que vous prenez ?

N : Moi ça ira je ne prendrais rien merci

I : Moi je prendrais un café

Serveur : Un café

I : Et euh... euh... bon donc à la suite de ça je suis toujours plus ou moins sur les mailing list de certains trucs du RAN j'ai euh... j'ai dû faire une fiche quelque part mais euh... par la suite j'ai euh... j'ai j'ai plus eu vraiment d'activités avec le RAN et j'ai pas l'impression que ce soit de ma faute quoi c'est euh...

N : D'accord, oui

I : C'est... j'ai pas été tellement euh...

N : Sollicité ?

I : Sollicité oui

N : Et pourquoi ?

I : Euh... c'est peut-être lié au fait que le RAN a des points de contacts euh... euh... dans chaque pays euh... le le correspondant en France du RAN c'était Guillaume Denoix de Saint Marc qui était l'ancien directeur général euh... de l'association française des victimes du terrorisme (AFVT)

N : D'accord

I : Qui est une autre association que celle que j'avais créé en euh...

N : Oui ?

I : En janvier 2016 mais avec laquelle j'ai euh... enfin avec qui j'ai toujours eu plutôt de bonnes relations mais bon c'est c'est un garçon un peu particulier et là il euh... bon on peut dire qu'il s'est fait viré (rires) de sa propre association

N : Ah oui

I : Donc euh... enfin y'a une situation qui est un peu confuse à mon avis sur le plan du RAN de sa euh... vis à vis de la France et des associations de victimes du terrorisme en France

N : D'accord

I : Euh... je crois que c'est... c'est pas très claire le euh...enfin moi hum... pour moi le RAN c'est je je trouvais ça très très bien sur le papier

N : Oui

I : Mais euh... en pratique euh... euh... j'ai toujours trouvé ça assez opaque dans dans mon expérience hein... mais après peut-être qu'euh...

N : Mais déjà dans quel cadre est-ce que vous avez été sollicité ? Ou est-ce que c'est vous qui avez envoyé une demande ?

I : A l'époque j'avais été euh... le problème pour ce qui me concerne aussi c'est que à l'époque j'ai été sollicité c'est l'association donc 13Onze15

N : 13Onze15

I : Fraternité et vérité qui a été sollicitée

N : D'accord

I : Bon c'est moi qui suis allé mais euh...pas pas tout seul d'ailleurs on était à plusieurs

N : Oui

I : Mais par la suite depuis depuis septembre 2017 j'ai abandonné mes responsabilités au sein de 13Onze15 pour me consacrer à des activités de prévention en milieu scolaire et en milieu judiciaire

N : D'accord

I : Et euh... du coup institutionnellement j'ai un peu décroché euh...

N : D'accord oui

I : Donc euh...

N : Mais et c'est vrai que parce que dans la euh... si on regarde ben l'union européenne a tenté de mettre en place le RAN mais généralement dans tout ce qui va être les questions de dé-radicalisation, rapatriement ça va plutôt être des prérogatives étatiques ? Et du coup bon ça c'est vraiment votre avis personnel, mais pour vous quel rôle à jouer l'union européenne dans ces questions assez complexes ?

I : Je ne sais pas

N : Vous ne savez pas

I : Sur le plan des rapatriements et des histoires comme ça ?

N : Sur le ben par rapport à votre expérience, selon vous, est-ce que

I : La Cour Européenne des droits de l'homme a joué un rôle, notamment en condamnant à la France

N : Oui

I : l'Union Européenne euh...

N : A votre avis, selon vous est-ce que

I : A ma connaissance euh...

N : Est-ce qu'ils ont une légitimité à s'initier dans ces questions-là, notamment en mettant en place le RAN, ou ?

I : Mettre en place le RAN ? ben oui, à mettre en place le RAN euh... euh...le RAN étant un réseau s'appuyant sur des ONG euh... un réseau européen qui est posé euh... l'Union Européenne euh... avait euh... toute légitimité à financer ce genre d'initiative

N : Mais pour savoir un peu plus comment ça se passait, y'avait euh... ben c'était comment en interne...Est-ce que ça prenait la forme d'une réunion ? y'avait des membres de plusieurs pays ?

I : La réunion à laquelle j'ai participé ?

N : Oui

I : Oui oui, c'était une réunion à Madrid euh avec euh...

N : Il y avait des personnes de plusieurs pays européens ?

I : Hum Hum

N : D'accord et ça fonctionnait comment il y avait une présentation et ensuite des discussions ça prenait quelle forme ?

I : Comme un colloque ou un séminaire

N : D'accord... Et c'était quoi le but derrière cette réunion ?

I : C'était de partager des expériences.

N : Des expériences, d'accord... Et vous diriez que ça vous a appris quelque chose les expériences d'autres pays ?

I : Euh... à l'époque, ça m'a ça m'a appris euh...effectivement euh... l'existence de... d'initiatives euh... sur le plan des par exemple des interventions en milieu scolaire euh...

N : D'accord

I : En particulier, euh... en particulier euh... ça se passait à Madrid, mais c'était surtout finalement les les les Britanniques qui étaient venus en force qui ont montré des choses intéressantes. Il y'avait aussi euh... il n'y avait pas que des Européens, puisqu'il y avait David Fortier qui était un Américain

N : D'accord

I : Qui est venu raconter son expérience. C'est un survivant du euh...de l'attentat à l'arrivée des euh... du marathon de Boston euh... dont on va célébrer les 10 ans, le 15 avril et euh... ben voilà, c'était intéressant euh... enfin c'est toujours intéressant de rencontrer euh... des personnes ayant des expériences étrangères dans les autres pays. Moi, je trouvais ça très bien j'aurais euh... Je pensais qu'il y aurait plus euh... d'initiatives en ce sens et puis c'est parti euh. ...

N : C'est ce qui explique un peu, vous disiez que vous étiez un peu déçu de cette expérience, peut-être en ce sens-là que ça n'est pas donné suite

I : C'est ça qui m'a dit euh... c'est ça qui m'a un peu chagriné bon après ce n'est pas euh... d'une manière générale euh... euh... je... depuis donc euh... que je baigne dans ce monde, c'est-à-dire depuis les attentats de 2015 euh... je trouve que tout ce que j'ai fait euh... d'intéressant euh... c'est c'est surtout le résultat de contacts personnels et d'initiatives euh...de quelques personnes, mais pas ce n'est pas nécessairement euh... ça ne passe pas nécessairement par le RAN, des associations ou des institutions euh...

N : D'accord...

I : Donc euh... je sais pas euh... la la semaine dernière euh... j'étais à Madrid de nouveau, mais euh... dans une université, l'université Francisco de Vitoria, c'est une université privée euh... à l'invitation d'un euh... d'une professeure de criminologie que j'avais rencontrée à Angers euh... à l'automne dernier euh... à un congrès euh... sur les médiations de la justice restaurative

N : D'accord...

I : Et cette personne Esther Pascual Rodriguez a été euh... la la médiatrice euh... l'organisatrice en fait des rencontres restauratives entre des victimes de l'ETA organisation terroristes basque ETA, et des repentis de l'ETA en 2000 euh... depuis 2011.

N : D'accord

I : Donc là, euh... on a on a eu toute une journée où on a pu rencontrer des victimes de l'ETA et des repentis de l'ETA euh... moi, j'ai aussi parlé de mon expérience en matière de de justice restaurative en France. Et voilà, c'était euh... cette initiative, c'est un colloque universitaire mais c'était

N : Oui ce n'est pas dans le cadre d'une

I : Mais c'était euh... ça ce genre de truc c'est super mais bon le RAN n'avait rien à faire avec ça, et n'est même pas au courant, c'est dommage, je trouve mais c'est comme ça (rires)

N : Et vous n'aviez fait vous n'aviez participé qu'à une seule réunion ? ça dure deux jours, quelque chose comme ça ?

I : Pour le RAN oui c'est ça je crois que c'était deux jours.

N : C'était deux jours, d'accord. Et du coup, je sais que vous aviez aussi euh... vous m'avez dit que vous n'y êtes plus actuellement, mais dans l'association 13Onze15 quel était rôle dans cette association ?

I : Moi je suis Président d'honneur de 13Onze15 et puis je suis toujours membre

N : Vous êtes toujours membre ? d'accord

I : Et on va avoir notre assemblée générale euh... euh... dans quelques semaines.

N : D'accord...

I : Mais je euh... je je euh... bon 13Onze15 depuis la fin du procès euh... du procès V13 euh... Connait une petite contraction à la fois de ses moyens financiers et de son activité

N : D'accord...

I : Alors il reste des euh... il reste des activités de disons de pfff enfin là aussi de réseautage... de maintien des contacts entre les membres de l'association

N : Oui

I : Et euh... de participation à tout ce qui est activité mémorielle c'est à dire les cérémonies

N : Oui

I : Donc euh... je suis très content qu'ils le fassent mais c'est pas trop mon truc à moi (rires)

N : Oui

I : Donc j'y vais je vais à l'assemblée générale j'ai toujours plaisir à rencontrer euh... à rencontrer les amis mais euh... Moi maintenant ce qui euh... enfin maintenant depuis longtemps ce m'intéresse euh... c'est enfin je peux dire depuis le 14 novembre 2015 ce qui m'a toujours motivé c'est de d'apporter ma petite pierre à la prévention euh... à la prévention du terrorisme

N : Oui

I : Donc euh... je privilégie ce ce genre d'activités

N : D'accord

I : 13Onze15 ne s'est jamais euh... n'a jamais réussi vraiment à s'impliquer là-dedans parce que euh... pour des tas de raisons enfin et euh... donc euh... parfois euh par contre j'ai été amené à collaborer de plus en plus avec

l'association française des victimes du terrorisme (AFVT) qui est une association plus ancienne que 13Onze15 qui regroupe des survivants enfin des survivants des proches de victimes de euh... de nombreux attentats

N : D'accord

I : Euh... et euh... et avec l'AFVT j'ai collaboré avec leur programme d'intervention en milieu scolaire et je les ai sollicités aussi pour qu'il m'aide euh... à développer euh... des activités en milieu judiciaire en milieu pénitencier en particulier

N : D'accord

I : Donc euh... ce qui s'est fait et du coup maintenant ils m'ont demandé de venir siéger à leur conseil d'administration donc je vais intégrer le conseil d'administration de l'AFVT pour pouvoir développer ces activités judiciaires

N : Et vous avez déjà eu l'occasion d'aller en milieu pénitencier et d'intervenir

I : Souvent

N : Souvent d'accord et ça se passe comment quand

I : Alors euh...

N : Est-ce que vous intervenez dans des aspects spécifiques ?

I : Y'a deux types de choses que j'ai faites en milieu pénitencier euh... j'ai été sollicité par les SPIP les services pénitenciers d'insertion et de probation c'est-à-dire je sais pas vous voyez ce que c'est ou ?

N : Oui je vois un petit peu mais je ne m'y connais pas trop

I : Bon grosso modo dans euh... en prison l'administration pénitencière y'a deux euh... y'a deux sortes de gens y'a la euh... 90% des effectifs c'est euh... des surveillants enfin des gardiens de prison

N : Oui

I : Dont la mission c'est de maintenir les gens en prison (rires) et puis y'a les SPIP les services pénitenciers d'insertion et de probation qui s'occupent de tout ce qui est préparation à la sortie en fait

N : D'accord

I : Donc les activités éducatives des euh...et puis qui suivent euh qui suivent les gens aussi qui font l'objet d'une euh... d'un aménagement de peine qui ont des mesures de semi-liberté euh... des bracelets électroniques euh... et donc les SPIP ont été chargés euh... suite aux attentats de mettre en place des PPRV des programmes de prévention de la radicalisation violente

N : D'accord

I : Et donc qui visent euh... parce que bon ben comme chacun sait la prison est un lieu de radicalisation

N : Oui

I : Donc ces PPRV ça vise ça la prévention de la radicalisation et donc euh... j'interviens je suis intervenu à de nombreuses reprises dans soit tout seul soit euh... soit à deux alors euh...mon binôme étant souvent Azdyne Animour qui euh... avec lequel j'ai écrit un bouquin qui est le père d'un des trois terroristes du Bataclan donc euh... soit euh... avec d'autres donc j'essaye probablement de trouver plus de...(rires) plus d'autres personnes pour m'accompagner ou pour me substituer d'ailleurs

N : Oui

I : Parce que je ne pourrais pas répondre à toutes euh...à toutes

N : A toutes les demandes ?

I : Oui et donc on rencontre les prisos les détenus qui sont sélectionnés pour participer à un PPRV pendant une période qui va être de deux mois ou trois mois euh... vont avoir par exemple une fois par semaine ou deux fois

par semaine une activité euh... qui peut euh... y'a des choses assez diverses ils peuvent rencontrer un Imam qui va leur parler de euh...de l'Islam du Coran euh... alors dire que euh.... Euh... ben s'en prendre à des euh... prendre la vie à des personnes innocentes c'est interdit (rires) y'a des des euh... des ils peuvent avoir des leçons d'histoire aussi, ils peuvent avoir des euh...des activités sur la maîtrise des émotions, médiations animales avec euh...

N : D'accord

I : Avec des chiens euh... toutes sortes de choses et donc y compris des grands témoins (rires) comme nous qui venons euh... on vient pendant deux heures deux heures et demi on leur raconte notre histoire et on discute

N : D'accord et

I : C'est un débat

N : Et vous voyez des évolutions vous n'y'allez qu'une seule fois généralement ou vous avez un suivi

I : Le problème jusqu'à maintenant j'y suis allé qu'une seule fois

N : D'accord

I : Donc c'est difficile de voir des évolutions

N : Oui

I : J'ai des retours éventuellement par les SPIP euh...

N : D'accord

I : Ensuite alors euh... y'a aussi des établissements comme la maison d'arrêt de Nanterre où par exemple comme ça fait deux ans que je fais ça je suis intervenu une année et puis l'année suivante donc euh... je on a de nouveau contact avec les SPIP on peut savoir un petit peu euh... les retours sont positifs hein après ce n'est pas des évaluations très structurées euh... scientifiques bon c'est plutôt impressionniste quoi

N : Oui

I : Mais euh

N : Et est-ce que vous avez déjà du coup dans ce cadre-là bon je crois que vous m'avez dit que vous l'avez fait une fois mais eu contact avec des personnes ben rapatriées qui sont revenues euh... de Syrie ou autre

I : Alors pas dans ce cadre-là, alors dans ce cadre-là j'ai euh... on a eu quelquefois mais c'est vraiment une minorité ces activités de prévention de la radicalisation... donc on a eu on a eu des gens qui ont été condamnés pour des faits liés au terrorisme islamique mais euh...euh... mais c'était pas des gens qui étaient partis en Syrie

N : D'accord

I : Parce que les gens qui sont partis euh... en général ils sont regroupés dans des des

N : Des sections particulières ?

I : Des des quartiers de sécurité et ils font l'objet de de de programme euh... alors ils appellent ça des des QPR des quartiers euh... de prise en charge de la radicalisation

N : Hum Hum

I : Et euh... y'a des programmes euh... évidemment il y'a des programmes vis-à-vis de ces détenus mais pour lequel nous n'avons pas été sollicités jusqu'à maintenant par l'administration pénitentiaire

N : D'accord

I : Euh... ce qui est un tort mais c'est comme ça et mais par contre euh... moi j'essaye de de développer une autre euh... une autre approche un autre concept qui est celui de la justice restaurative

N : Oui

I : Pour ces gens-là et donc la justice restaurative euh... est prévue dans la loi Française euh c'est une euh... dans la loi Taubira

N : Oui

I : Qui introduit dans le code pénal un article 10 alinéa 1 qui euh... qui définit comme un droit pour les victimes et pour les auteurs de crime de délit euh... à solliciter ou à participer à à un programme de justice restaurative donc après euh... c'est un sujet encore balbutiant et surtout en matière de terrorisme à ma connaissance je suis le seul pour le moment à avoir effectivement rencontré quelqu'un dans ce cadre-là

N : Oui

I : Euh... et euh... ben c'est un c'est un détenu euh... qui est condamné euh... qui est en cours d'exécution d'une peine de 13 ans de réclusion pour être parti combattre en Syrie

N : D'accord

I : Qui euh... qui euh... a dit qu'il était un repentir et qui a demandé à rencontrer une victime et donc j'ai j'ai été sollicité pour le rencontrer et je l'ai rencontré deux fois, deux fois deux heures et demi et euh... moi je je je je crois vraiment beaucoup beaucoup à ça je pense euh que c'est c'est c'est un élément de euh... même même si euh... le détenu est déjà repentir euh... c'est c'est c'est un puissant renforcement de la conviction dans le désengagement euh... dans le euh...

N : Oui

I : Parce que tout simplement parce que la la justice restaurative c'est vraiment euh... la reconnaissance mutuelle de l'humanité de l'autre euh... et je crois que euh... les euh... dans le terrorisme si les terroristes s'autorisent à prendre la vie des autres c'est parce qu'en fait ils ne voient pas l'humanité des gens qu'ils assassinent quoi donc c'est c'est c'est très très important et puis ça a une valeur d'exemple ça a une valeur euh... on va essayer de communiquer là-dessus pour euh...

N : Essayer de faire avancer les choses

I : Parce que y'a euh... parce que pour jeter euh... pour jeter un pont entre des gens qui ne se comprennent pas euh... c'est c'est c'est un moyen tout à fait essentiel.

N : Et l'exemple de la personne que vous avez rencontrée, c'est une personne qui a suivi des programmes particuliers ou c'est plus un cheminement personnel ?

I : C'est un cheminement personnel euh... c'est bon c'est aussi quelqu'un qui s'est trouvé un peu en détresse à un moment parce que euh... il a sollicité un aménagement de peine ou plus exactement il a sollicité euh ... hum l'autorisation de d'avoir un aménagement de peine de manière anticipée parce qu'il a été condamné à 13 ans.

N : D'accord

I : Donc quand on est condamné à plus de 10 ans euh... il y a une peine de sûreté automatique de la moitié, il n'a pas été euh... le juge n'a pas prononcé une peine de sûreté, allant au-delà du droit commun.

N : Oui

I : Mais le droit commun, c'est si votre euh... si vous êtes condamné à plus de euh... ben si vous êtes condamné à 13 ans, vous avez 6 ans et demi à faire euh ...

N : Minimum avant

I : Oui minimum avant de pouvoir euh... Donc lui, il a sollicité, parce qu'on peut euh... mais la commission euh... d'exécution des peines, je ne sais plus comment ça s'appelle, a euh... lui a dit non

N : D'accord

I : Et euh... en motivant sur le fait que euh... il n'avait pas suffisamment euh... dans l'opinion de cette commission euh... pris conscience du mal qui avait été fait par l'organisation à laquelle il appartenait et donc euh... il est allé voir son psychologue euh... son éducateur euh... du SPIP

N : Oui

I : Il est allé voir le SPIP et il a dit « mais qu'est-ce que je peux faire pour euh... moi je veux bien, j'ai pas pris conscience, mais bon qu'est-ce que je peux faire pour euh... »

N : Prendre conscience

I : Oui prendre conscience quoi (rires) donc euh... donc euh... ben là le type lui a parlé de la justice restaurative, de cette possibilité de rencontrer euh... de rencontrer une victime, donc il a écrit euh... il a écrit le détenu a écrit aux juges d'application des peines en lui disant euh... ben, je voudrais rencontrer une victime. Et dans ces cas-là, parce que c'est un cas de figure euh... c'est la première fois en matière de terrorisme en France, mais euh... dans euh... pour d'autres types de crimes, c'est courant,

N : Oui ?

I : Enfin courant, c'est... ça se fait disons

N : Oui, c'est plus inscrit déjà

I : Et donc euh... il a euh... le juge à ce moment-là saisit l'association d'aide aux victimes du euh... de l'endroit où se trouve le centre de détention pour que l'association d'aide aux victimes euh... euh... l'aide à identifier une victime qui accepterait de rencontrer la personne donc ils m'ont demandé à moi parce qu'au cours du procès V13 j'avais dit euh... j'avais fait savoir que j'étais que je souhaitais rencontrer en fait les accusés euh... du procès euh... ceux qui étaient jugés au procès V13, une fois qu'ils auraient été condamnés. Donc voilà, c'est pour ça qu'ils m'ont euh...

N : C'est ce qui vous a amené à les rencontrer ?

I : Oui voilà

N : Et c'est vrai que dans le cadre de l'Association 13Onze15 j'avais pu apercevoir dans des lectures euh... qu'ils avaient un peu pris position pour la question du rapatriement et notamment en faveur du rapatriement des enfants et des femmes. Et du coup, c'est quelque chose qui faisait vraiment consensus au sein

I : Pardon c'est quelque chose qui ?

N : C'est quelque chose qui faisait consensus au sein de l'association ?

I : Ben oui, alors je ne dis pas que euh... Je je euh... je ne pense pas que 100% des gens de l'association

N : Oui bien sûr

I : Soient d'accord avec ça mais c'est euh... le conseil d'administration en tout cas euh... a été tranché en ce sens

N : Oui en ce sens là ?

I : Et ça n'a pas provoqué de remous particuliers moi à titre personnel, ça fait euh... ça fait longtemps que je suis euh... extrêmement favorable à euh... Alors, je suis favorable depuis le... Je sais plus depuis combien de temps, mais enfin euh... depuis toujours, je... Le rapatriement des enfants me paraît une nécessité euh... une obligation morale absolue parce que euh... ce sont des mineurs, d'ailleurs euh... la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme parce qu'elle ne respecte pas euh... ses, ses devoirs vis-à-vis de la protection des enfants français c'est c'est c'est complètement évident donc y'a y'a une y'a une obligation morale euh... Il y a un intérêt pour la sécurité de la France aussi euh... et de la sécurité d'ailleurs de tout le monde, pas que de la France euh...

N : Oui ?

I : Mais parce que euh... plus longtemps on laisse ces enfants dans des camps, dans des conditions atroces et dans euh... un environnement idéologique qui est dominé par les islamistes euh... par Daesh en fait euh... ben plus plus on a des chances de fabriquer euh...

N : des futurs terroristes

I : Oui des futurs terroristes un jour ou l'autre ils vont bien finir par sortir de ces camps euh... d'une manière ou d'une autre euh... soit en s'évadant euh... parce que c'est assez facile, soit parce qu'ils seront remis euh... dans la nature par les Kurdes euh...

N : Oui qui

I : Qui ne savent pas trop quoi en faire, et ils peuvent soit rejoindre les les groupes de Daesh qui continuent à être actifs sur le territoire syrien euh... soit ils peuvent revenir en France parce que euh... les frontières ne seront jamais totalement imperméables pour personne.

N : Oui

I : Donc euh... voilà euh... c'est à la fois un devoir humanitaire et un devoir euh... et un intérêt, un intérêt sécuritaire. Et là euh... je je pense que je suis euh... je enfin je je suis également favorable au rapatriement des adultes. Les les femmes et les hommes (rires) euh... les femmes sont détenues dans les mêmes camps que les enfants euh... avec leurs enfants. Déjà euh... y'a y'a un problème de euh... c'est euh... pendant un certain temps euh... on voulait rapatrier euh... on voulait ! On a rapatrié quelques enfants sans leurs euh...

N : Sans leurs mères au départ oui

I : Sans leurs mères c'est euh... c'est d'une cruauté sans nom euh.. euh... on a même essayé de euh... d'expliquer que les les mères qui refusaient, parce qu'il y en a quelques-unes euh...

N : Oui laissé leurs enfants partir et d'autres refusé

I : D'autres non euh... donc celle-là c'était vraiment très très méchant, parce que euh... mais bon euh... leurs gosses c'est tout ce qu'il leur reste, hein, c'est euh... enfin, enfin, voilà.

N : Mais c'est vrai qu'on n'entend même pas parler même quand on regarde c'est euh... même encore aujourd'hui, même si on voit une évolution dans la politique française sur la question du rapatriement euh... les hommes on n'en parle pas du tout, c'est...

I : Les hommes, on n'en parle pas du tout.

N : Non c'est juste les femmes et les enfants

I : Alors, il y en a moins, parce qu'il y en a beaucoup qui sont morts.

N : Oui, oui, clairement. Mais c'est vrai qu'il n'y'a même pas ça ne fait même pas débat...

I : Ils sont pas au même endroit parce qu'ils sont pas dans les camps, ils sont en prison mais les prisons sont guères plus hermétiques que les camps.

N : Oui

I : Et de façon euh... le prob le en dehors du fait que euh... bon qu'il y a un intérêt à rapatrier les mères en même temps que les enfants euh... même s'ils sont séparés dès leur arrivée sur le sol national euh... puisque les mères sont judiciarisées et généralement envoyées en prison. Mais quand même après euh... ils pourront avoir euh... espérer euh...un droit euh... un droit de visite.

N : Oui

I : Euh... Les hommes euh... ils sont déjà ils sont déjà séparés physiquement, mais euh... alors eux y'a y'a un problème à la fois euh... il y a également un problème humanitaire ou pfff tout simplement de de de respect du droit parce que tous ces gens-là euh... hommes et femmes sont détenus sans jugement.

N : Oui

I : Il y'a eu euh... y'a eu quelques procès en Irak où tout le monde euh... a été condamné à mort d'ailleurs en deux heures dans les conditions euh... voilà et d'ailleurs les peines n'ont pas été exécutées.

N : Oui

I : Euh... donc ni l'Irak, ni la Syrie de Bachar, ni les Kurdes ne sont en capacité de euh...

N : Oui ?

I : De juger euh... ces gens-là dans des conditions à peu près conformes au droit international

N : Non

I : Donc dans dans l'intérêt de la justice euh... il faut rapatrier les adultes euh...et les juger.

N : Hum

I : Les juger alors bien sûr euh... il y a un problème de... pour rassembler des preuves concernant ce qu'ils ont fait mais on a un arsenal juridique qui comprend notamment cette notion d'association de malfaiteurs terroristes,

N : Oui

I : Qui euh.. qui est elle-même critiquable mais enfin qui permet d'envoyer des gens dont on se méfie en prison quand même pendant un certain temps euh... en ayant été jugés euh...

N : Oui

I : Dans des conditions qui sont en tout cas plus respectueuses du droit que de faire ce qu'ont fait les Américains avec Guantanamo

N : Oui

I : Euh... et sur le plan sur le plan sécuritaire ben c'est c'est c'est pareil c'est-à-dire euh... les laisser là-bas, c'est pas du tout c'est pas du tout une garantie de sécurité euh... ni pour les malheureux Syriens qui ont euh... et les Kurdes qui ont qui ont déjà suffisamment de problèmes comme ça euh...

N : Oui

I : Sans qu'on leur envoie euh... leur réexporte nos terroristes euh... Mais ni pour nous non plus, parce qu'en fait euh... ils sont mieux contrôlés euh... dans les prisons françaises euh... même si les prisons françaises euh... ont du mal à savoir ce qu'il faut en règle djihadiste

N : Oui

I : Mais quand même c'est mieux.

N : Et ?

I : Donc donc je suis pour qu'on rapatrie tout le monde voilà (rires).

N : Et vous pensez quoi de la position du gouvernement ?

I : Ben la position du gouvernement j'en pense le plus grand mal. Déjà euh... je pense que le plus grand mal, du fait que le gouvernement s'est extrêmement peu expliqué y'a la ministre des... euh...dont j'ai oublié le nom parce que personne ne connaît les noms des ministres maintenant euh... des droits euh... des droits de l'enfant qui euh... lors du dernier rapatriement euh... elle s'est fendue d'un petit communiqué

N : Oui ?

I : Ou elle a argumenté un petit peu. Mais enfin euh... on ne peut pas dire que le gouvernement ait fait absolument aucun effort pédagogique réel euh... pour expliquer aux Français euh... qu'est-ce qu'on fait avec ces histoires. Ils sont restés complètement bloqués euh... sur le fait qu'il y a un sondage euh...

N : Oui ?

I : Qui dit qu'il y a 60% des Français qui sont contre le rapatriement. Mais évidemment, les gens ne connaissent rien à rien euh... donc ce n'est vraiment pas une opinion informée.

N : Mais y'a

I : En ce moment, le gouvernement à d'autres choses à expliquer sans doute, mais il y a eu des périodes plus calmes quand même et en n'a pas tiré profit pour euh... donc je pense que déjà euh... le gouvernement devrait expliquer

sa politique et puis sa politique moi je ne la comprends pas actuellement puisqu'euh... on continue euh... on a débloqué sur le principe la situation

N : Oui

I : mais on continue quand même à faire du cas par cas et de temps en temps il y a un groupe qui revient euh... on ne sait pas pourquoi ceux-là et pas les autres.

N : C'est ce qu'on peut voir euh... déjà on voit qu'il y a un petit changement dans sa politique parce que y'a

I : Ben clairement depuis juillet dernier

N : Ils commencent

I : Depuis juillet dernier on a recommencé euh... on a commencé à rapatrier des femmes euh... y compris contre leur volonté.

N : Oui et c'est vrai que c'est quelque chose qui est assez récent et à votre avis qu'est ce qui explique ce petit changement ?

I : Ben on avait passé les élections je vois que ça.

N : Mais quand même, on voit qu'il y a très peu de choses euh... qui sont mises en place pour aussi l'après parce que et c'est là où c'est plein de questions. Et est-ce que de votre côté, vous avez connaissance de programmes bien structurés, disons ?

I : Moi j'ai connaissance de rien du tout (rires)

N : C'est vrai que vous avez déjà été, par exemple, vous avez déjà été en contact, vous avez déjà fait des interventions au sein des prisons, est-ce que vous avez un protocole très strict ? Ou est-ce que vous pouvez y'aller

I : Non, chacun se débrouille comme il peut.

N : D'accord, vous êtes assez libre dans...

I : Ouais ouais

N : Oui, donc ce n'est pas encadré.

I : Non, non, c'est pas encadré et il n'y a pas de pensée, il n'y a pas de... Justement euh... on en parlait de ça la semaine dernière à Madrid. Euh... en en 2008 euh... le ministre espagnol de l'intérieur de Felipe González euh... de de Zapatero suite euh... à la rupture des négociations à l'époque avec l'ETA parce qu'il y avait une reprise des attentats après une période de trêve euh... il a mis en place une politique euh... qui était euh... déjà y'avait une politique y'avait une politique générale euh... qui a été de de de d'isoler les les états et les les et leurs soutiens leurs soutiens politiques qui ne euh... d'exclure ces gens-là totalement de la participation à la vie démocratique

N : Oui

I : Tant qu'ils soutenaient le terrorisme mais dans le même temps au contraire une politique d'ouverture par rapport aux euh... indépendantistes basques euh...

N : Oui

I : Dans la mesure où ils ne soutenaient pas euh...

N : Le terrorisme

I : Oui le terrorisme et ça ça ça a eu une très très grande efficacité parce que ben y'avait des gens qui étaient très ben euh... très proches de l'ETA qui se rendaient compte qu'euh... le soutien populaire ils l'avaient plus et euh... il fallait euh... il fallait mener le combat par d'autres moyens donc ils ont euh... ça ça a brisé en fait la gauche indépendantiste basque en deux

N : Oui

I : Les légitimistes et les terroristes quoi...

N : Oui

I : ben vraiment Et ils ont fait la même chose en prison les euh... tous les prisonniers de l'ETA euh... jusqu'en 2008 étaient envoyés euh... à... dans des prisons loin du Pays basque, déplacés à l'isolement euh... ils étaient soumis à des régimes euh...

N : Très durs ?

I : Oui très durs sans distinction et euh... à partir de 2008, ils ont commencé à euh... à regrouper dans une prison au pays basque qui s'appelle Nanclares de la Oca qui est près de Vitoria des prisonniers qui euh... ben qui euh... qui avaient fait des déclarations de de de renonciation de renoncement au terrorisme de condamnation de de de l'ETA en fait euh... qui exprimaient des remords euh... du repentir donc tous ces gens-là ont été regroupés à Nanclares de le Oca et euh... c'était une petite minorité, mais quand même euh... ils sont arrivés jusqu'à un groupe d'une trentaine

N : Oui

I : Et en 2011, le directeur de la prison de Nanclares a reçu une lettre anonyme euh... d'un d'un prisonnier qui demandait euh... ben qui disait euh... moi je souhaite rencontrer une une de mes victimes pour lui demander pardon.

N : Oui

I : Et c'est ça qui a déclenché le le processus euh... après il y en a eu quelques autres qui ont exprimé la même volonté et puis bon il y a eu beaucoup de vicissitudes mais enfin euh... ces rencontres restauratives ont pu ont pu avoir lieu et euh... ça été ça été euh... et c'était avant même avant même qu'euh... que l'ETA dépose les armes, ce qu'elle a fait fin 2011.

N : D'accord oui c'est vrai que quand on regarde euh ...

I : Et pardon je

N : Non non allez-y allez-y

I : Ça ça a eu une importance énorme dans la délégitimation du terrorisme et de l'organisation ETA. Ça a été vraiment euh... le dernier coup dans le cercueil (rires) de l'ETA cette affaire-là. Et c'est exactement exactement ça qu'on ne sait pas faire en France actuellement avec avec euh... les terroristes islamistes euh... les gens qui qui euh... ont été plus ou moins euh... influencés ou qui ont rejoint Daesh euh... Ils sont vraiment tous mis dans le même sac et on ne sait pas faire de... un traitement différencié entre ceux qui expriment un repentir et les autres. Ceux qui expriment un repentir, la seule réponse c'est euh... de soupçonner qu'en fait ils mentent.

N : Oui

I : Qu'ils pratiquent la Taqîya (*pratique de précaution consistant à dissimuler ou à nier sa foi pour éviter la persécution*) etc... Ce qui peut être vrai ou pas (rires)

N : Oui

I : Le détenu que j'ai rencontré euh... j'ai des éléments qui me font dire qu'euh... il est sincère.

N : Oui

I : Mais bon ça ça c'est important pour la rencontre restaurative qu'on qu'on puisse juger de la sincérité évidemment. Mais pour la politique en général ... je dirais que à la limite je m'en fous qu'ils soit sincère au pas.

N : Oui

I : L'important c'est qu'il dise « je me repends et je condamne euh... je condamne ce qui a été fait ». Ça ça me suffit euh... si si le type ment pour sauver sa peau euh... ben c'est dommage pour lui, mais euh... sur euh... sur le plan d'euh... du but d'enlever la légitimité à cette organisation et cette démarche euh...

N : Ca y contribue

I : L'effet est le même.

N : Cela y contribue

I : Et on ne sait pas faire ça euh... je ne sais pas pourquoi, on ne le fait pas c'est comme ça

N : Mais c'est vrai que si on regarde, ça rejoint un peu cette idée que vous développiez en fait

I : Le gouvernement euh... il n'écoute pas du tout les victimes quand on leur donne des conseils sur ce qu'il faudrait faire. Ça, c'est clair donc (rires) Ça n'a pas l'air de les intéresser énormément.

N : Et puis même ça se voit rien que dans les résultats. Mais quand on regarde, c'est vrai que, comme vous disiez, la France ne sait pas faire ça. Et heu... si on regarde un peu à l'échelle de l'Union européenne en fonction des pays, on voit que les positions sont très euh... diverses. Bon, il y en a qui vont être contre le rapatriement d'autres qui vont être pour. Et si on voit dans le... certains pays ont mis en place comme vous le disiez certaines choses et y parviennent y'a des résultats positifs, alors qu'en France ben ça bloque,

I : Hum

N : Et pour vous, qu'est-ce qui fait que ça bloque ? Est-ce que c'est juste quelque chose à l'échelle gouvernementale ou est-ce que ça va plus loin ? Est-ce que c'est plus un mode de pensée à la française ?

I : C'est la situation politique euh... euh... le le les républicains sont sur une ligne proche du Rassemblement National parce qu'ils sont en compétition avec le Rassemblement National. Le Rassemblement National euh... le l'hostilité euh... vis-à-vis des musulmans est leur fonds de commerce depuis longtemps euh... Donc ils ne vont pas changer comme ça euh... euh... voilà. Ciotti euh... Les républicains, ils sont ils sont sur une ligne très proche pour voilà pour essayer de racler des des voix et du coup du coup le gouvernement veut pas les fâcher donc enfin pour moi c'est ça (rires) c'est pas plus c'est pas plus glorieux et pas plus compliqué que ça.

N : Oui puisqu'après aussi, on peut voir, il est dit souvent que ben avant les élections présidentielles avec Emmanuel Macron il y avait un sondage qui avait été fait sur cette question, et que le sondage était défavorable au rapatriement ce qui explique que

I : Ben il était à euh... 62% défavorable au rapatriement c'était en 2019.

N : Oui

I : Euh... C'est moins qu'euh... le le pourcentage des gens qui sont hostiles à la réforme des retraites et (rires)

N : Oui et pour autant

I : Et en plus c'est sur un sujet qui aujourd'hui n'a plus la même euh... acuité que ce qu'il avait même en 2019 et qui n'a jamais été expliqué on peut on peut euh... pour moi euh... et par exemple euh... la position d'associations comme la AFVT comme bon la la AFVT c'est pas euh... c'est un peu compliqué, mais comme 13Onze15 bon euh... Arthur Dénouveau le président de la Life For Paris s'est beaucoup exprimé là-dessus aussi, euh... Le gouvernement, il peut aussi utiliser les victimes pour euh... pour euh... pour dire « nous les victimes nous les victimes de Daeche, on est pour le rapatriement », et voilà pourquoi ça ça ça aurait une force.

N : Oui ben oui clairement Mais je pense qu'il n'y a pas de volonté peut-être derrière tout simplement.

I : Non

N : Et pour vous qu'est-ce qui euh... sur ce sujet, qu'est-ce qu'il reste à faire puisque vous m'expliquiez que vous menez des interventions en école, dans les milieux pénitenciers

I : Ben euh... alors moi euh... alors en milieu pénitentiaire euh... d'abord je pense que euh... j'aimerais qu'on puisse participer euh... aux efforts qui sont dirigés euh... aux efforts de désengagement sur vraiment des terroristes, enfin sur ceux qui sont en prison parce qu'ils ont rejoint ils ont rejoint Daeche ou parce qu'ils ont participé à la préparation d'attentats euh... parce que de toute façon ces gens-là ben euh... ils sortiront un jour et il faut euh... préparer euh... préparer la sortie il faut euh... les euh...

N : Oui ?

I : Les désengager faut euh... faut euh... les désengager autant qu'on peut euh... on n'a jamais de garantie absolue dans la matière, mais autant qu'on peut, il faut faire tous les efforts possibles euh... pour qu'il n'ait plus envie de euh... de poser des bombes ou de commettre des attentats.

N : Et vous croyez que ce désengagement soit possible

I : Ah oui ah oui complètement

N : Face à cette radicalisation ?

I : (rires) Moi je je crois tout à fait parce que le le euh... la démarche euh... du djihadiste c'est c'est une démarche idéologique, religieuse aussi euh...

N : Oui

I : Mais la religion c'est une forme d'idéologie euh... c'est une interprétation de la religion. C'est c'est une idéologie, c'est des trucs euh... ils ne sont pas nés en se disant « tiens, je vais aller poser des bombes ». Ils ont appris que ça devait être ça qu'il fallait faire euh... ben des idées on peut on peut en changer bien sûr, on peut en changer et on peut en changer alors intellectuellement mais d'abord émotionnellement. C'est à dire que faut euh... c'est là que le témoignage des victimes est super important à utiliser parce que le euh... la première étape c'est la prise de conscience qu'en fait, en réalité, ce que j'ai fait je je euh... ne me plaît pas.

N : Oui

I : Et ça euh... je pense que même les les Salah Abdesslam, Mohamed Abrini euh... les euh... les les gens qui ont été jugés et condamnés au procès V13 au fil des au fil des témoignages des victimes euh... on sent qu'ils ont été ils ont été ébranlés et donc je pense qu'il est tout à fait euh... possible de de euh... y'a euh... là aussi il faudrait qu'on nous aide à trouver les bons mots euh... les bonnes manières, mais euh... il est tout à fait possible de faire de faire sentir ça euh...

N : Qu'il y a quelque chose qui ne va pas ?

I : Oui qui ne va pas et après, quand on dit qu'il y'a quelque chose qui ne va pas, on peut faire venir l'imam qui qui va euh... raconter des trucs euh... sur les bonnes interprétations de l'islam ou je sais pas quoi

N : Oui

I : Mais je pense que c'est c'est pas euh... ça ne commence pas par une réflexion sur le euh... sur la bonne manière d'interpréter le verset numéro tant ça vient euh...

N : C'est d'abord une prise de conscience ?

I : C'est d'abord euh... d'abord par une prise de conscience presque au niveau des émotions et et et après le euh... la déconstruction la déconstruction intellectuelle euh...

N : Et est-ce que vous avez eu cette impre

I : Et et je pense que contrairement à ce que beaucoup de gens semblent considérer je pense que ce ce changement euh... cette euh... rédemption, je ne sais pas comment on peut appeler ça euh... c'est c'est plus facile à obtenir pour un terroriste qui est en fait un idéologue que euh... pour euh... je sais pas moi, un pédophile par exemple

N : Pardon pourquoi? je ne vous ai pas

I : Un pédophile.

N : Oui, oui, bien sûr je comprends

I : Je pense que c'est euh... moi je renonce à personne je pense que l'homme est toujours capable de euh... de est toujours responsable de ses choix en tout cas d'une certaine manière mais mais enfin y'a des y'a des des des mauvais instincts qui sont plus enracinés que d'autres.

N : Que d'autres oui

I : Et alors pour une partie des terroristes euh... y'a une appétence pour la violence de base aussi. Et donc, en fait, ils ont trouvé un prétexte dans le dans l'islam pour euh... Ils ont trouvé très pratique une idéologie qui les autorise à...

N : A laisser s'exprimer cette violence

I : A à à tirer, à... à prendre une kalachnikov et à tirer dans le tas. Mais euh... mais ils ne sont pas tous comme ça (rires).

N : Oui

I : Et voilà, il faut... De toute façon ils se euh... y'a beaucoup beaucoup de profils psychologiques assez différents.

N : Et vous pensez que pour parvenir à cette à cette dé-radicalisation y'a besoin aussi de l'aide de d'avoir l'aide de psychologues, de psychiatres, des choses comme ça ? Est-ce vous trouvez qu'ils ont leur place dans ce processus-là ?

I : Ouais, ouais, parce qu'il y'a des éléments y'a des éléments psychologiques euh... des éléments politiques, sociaux et euh... religieux. Je pense qu'il faut il faut euh...

N : Il faut arriver à combiner

I : Il faut jouer il faut jouer sur tous les tableaux comme le font très bien les recruteurs, qui jouent sur les euh... qui jouent euh... sur tous les tableaux (rires).

N : Oui. Mais c'est vrai qu'on voit que, par exemple, ce système de dé-radicalisation est très développé dans d'autres pays alors qu'en France, ça... ça rame... ça rame beaucoup. Vous me disiez que lors du procès, suite ben à toutes les interventions qu'il y avait pu avoir, vous avez vu peut-être une sorte de...

I : Salah Abdeslam au début du procès, il arrive euh... « Je suis un soldat de Daech » et puis à la fin il demande pardon.

N : Oui

I : Alors on peut dire ha il est pas sincère, moi d'abord j'en sais rien et puis on peut pas dire qu'il ait construit toute euh...sa stratégie de défense sur le fait euh... d'obtenir euh... la peine la plus légère possible.

N : Oui

I : Il a eu des hauts et des bas, mais enfin (rires) hum moi je crois que euh... même quand il demande pardon, c'est euh... un type, il s'apitoye sur son sort, il pense à sa mère, etc... y'a y'a du boulot, je ne dis pas que (rires)... Je pense pas qu'il va devenir un citoyen exemplaire qu'on peut euh... mais moi je ne renonce pas, y compris à Salah Abdeslam, mais enfin on a un peu renoncé malheureusement à lui, en lui collant euh... une peine de perpétuité incompressible, ça va être ça va être euh... assez assez dur de le faire sortir de prison un jour mais euh...

N : Vous pensez vous pensez que ce n'était pas la meilleure des solutions ?

I : Ah non moi jamais moi je pense qu'euh... enfin c'est-à-dire par principe je pense que toutes ces histoires d'incompressibilité euh c'est un c'est un euh... bon c'est le législateur qui qui l'a voulu comme ça, mais c'est une défiance, un manque de confiance euh... dans la justice d'exécution des peines, parce que euh... les les mesures d'aménagement des peines, c'est jamais euh... de droit c'est toujours euh... en fonction de la situation on peut maintenir on peut maintenir les gens en prison jusqu'au bout euh... jusqu'au bout de leur peine, donc quelqu'un qui est condamné à perpétuité, il n'a jamais la garantie de sortir.

N : Oui, de sortir, oui je vois

I : Et Georges Ibrahim Abdallah, il est toujours en prison et à l'époque à son époque y'avait pas de peine incompressible.

N : Incompressible, oui. Mais donc, pour vous, ce n'est pas la meilleure des...

I : Non, non, moi, je pense, ouais, c'est une espèce de euh... En plus, elle n'est pas vraiment incompressible les gens ne comprennent rien (rires) c'est euh... puisqu'en fait, au bout de 30 ans euh... au bout de 30 ans, il a le droit

de demander à un jury euh... à une cour spéciale composée de sept magistrats ou de cinq magistrats de euh... de revenir sur cette partie du jugement qui euh... qui dit que euh... qu'il n'a pas euh... il ne peut pas demander le bénéfice de l'article machin du Code pénal qui l'autorise euh... à demander un aménagement de peines

N : D'accord

I : Donc une fois que cette cour a levé cet obstacle il peut ensuite revenir dans le droit commun et demander un aménagement de peine sans garantie de l'obtenir non plus.

N : De l'obtenir d'accord

I : C'est pour ça que je dis euh... je suis pas sûr qu'il sortira un jour on est euh... on est euh... bon

N : Et du coup, des personnes comme celle-là, est-ce qu'il y a une tentative de dé-radicalisation de changer cette idéologie-là ou c'est juste des personnes qui sont mises en prison et enfermées à vie ?

I : Je... je pense que euh... je ne sais pas mais je pense qu'ils vont être dans des QPR et euh... dans les QPR il doit y avoir un service de euh... il doit y'avoir des éducateurs des psychologues, et euh... ces gens-là, ils vont ils vont essayer de faire quelque chose mais bon euh... après le type qui sait que de toute façon il est là déjà pour minimum 30 ans, euh ...

N : Oui

I : C'est un peu compliqué mais c'est pas c'est pas impossible, moi moi je de toute façon Salah Abdeslam j'ai j'ai déjà demandé à le rencontrer, j'espère que je pourrais le rencontrer un jour.

N : Vous n'avez jamais eu de retour à ce...

I : Si si mais pour le moment il est en Belgique, donc je travaille avec les Belges (rires)

N : D'accord, donc vous avez espoir de pouvoir le rencontrer

I : Ouais ouais

N : De d'avoir juste une discussion avec la personne, c'est ça ?

I : Ouais hum ouais oui, ça serait une rencontre restaurative.

N : Une rencontre restaurative ? Mais je pense que il faut aussi que la personne euh... bon faut avoir un accord je pense mais il faut aussi que la personne soit ouverte à la discussion.

I : Oui oui mais il a déjà dit qu'il avait accepté donc euh...

N : Ah d'accord

I : Mais après euh... bon le problème c'est que pour le moment ils sont dans le procès belge donc euh...

N : Donc ils

I : Ils ne sont pas libres de leur temps (rires)

N : Oui, j'imagine.

I : Donc on attend, mais je je suis en discussion avec les les media les médiateurs belges mais c'est euh... la loi belge en matière de justice restaurative est plus euh... favorable à l'organisation de telles rencontres que euh...

N : Que la loi française ?

I : C'est-à-dire que dans la loi française euh... toute personne euh... victime d'un crime et toute personne l'ayant commis peut se voir proposer une mesure de justice restaurative.

N : Oui

I : Donc finalement euh... on a le droit de demander à ce qu'il y'ait une mesure de justice restaurative mais c'est le juge qui va dire oui ou non.

N : Oui, d'accord.

I : Alors, avant le procès euh... ça va être le juge d'instruction, pendant le procès, ça va être le président de la Cour d'assise euh... ou des tribunaux judiciaires si c'est le cas et après le procès euh... ce sera le juge d'application des peines euh... il peut dire oui ou non tandit qu'apparemment en Belgique euh... à partir du moment où les deux parties souhaitent se rencontrer ils se rencontrent.

N : Il y a une possibilité donc ça facilite considérablement les choses. Mais et du coup, qu'est-ce qui vous donne toujours cette envie de continuer ? Et de ne pas accepter

I : Parce que je pfff aaah (soupir) je suis euh... je me suis euh... euh... fixé comme objectif euh... le 14 novembre, quand j'ai appris la mort de ma fille euh... de contribuer à ce qu'euh... euh... ça n'euh... se reproduise pas ou que ça se reproduise le euh...

N : le moins possible ?

I : Le moins possible qu'il n'y ait pas d'autres personnes qui souffrent la même chose que ce que j'ai vécu moi-même, c'est c'est ça et c'est une conviction qui s'est renforcée au fil du temps et... hum et...je crois que je vois plus clairement aujourd'hui en quoi je pourrais euh...

N : Être utile ?

I : Oui être Utile

N : Je vous remercie.

I : Ben

N : Merci pour toutes ces informations...

I : J'espère que ça vous sera utile

N : Oui

I : Pour votre mémoire, c'est mémoire hein c'est ça ?

N : Oui exactement, merci de m'avoir accordé de votre temps.

## **Grille d'entretien**

### **Phrase introductive**

Je m'intéresse au rapatriement des djihadistes européens et de leurs familles. Mon objectif est ici d'évaluer l'impact du RAN.

### **Parcours**

- Pourriez-vous revenir sur votre parcours svp ? (Voir si dimension européenne dans le parcours)
- M'en dire un peu plus sur ce que vous faites aujourd'hui
- Fédération française de psychiatrie, il est en charge du dossier sur la radicalisation. Que fait cette fédération ?

### **Le RAN**

- Que représente le RAN pour vous ? Cmt le définiriez-vous ?
- Quel est votre rapport à l'Europe ?
- Comment vous êtes-vous retrouvé dans le réseau d'expertise du RAN ? Comment ça fonctionne, est-ce qu'on vous contacte pour participer aux réunions ou c'est à vous de postuler, il y a très peu d'informations à ce sujet ?
- S'ils sont contactés, par qui avez-vous été contacté ? Comment êtes-vous contactés ?
- Qu'est-ce qui vous a incité à rejoindre le RAN ?
- Dans les questions de déradicalisation, rapatriement etc. qui sont des prérogatives étatiques, quelle place a à jouer l'UE dans ces questions selon vous ?
- Combien de participations au RAN ? A quand remonte votre dernière participation ?
- J'ai pu voir sur le site officiel de la Commission que vous avez 2 aires d'expertise ? Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet ?
- Que se passe-t-il dans ces groupes de travail ?
- La question du rapatriement des djihadistes européens est-elle abordée ? Qu'est-ce qui est dit sur cette question ? Comment est-elle traitée ?
- Observez-vous de grosses différences dans la manière d'appréhender le rapatriement en fonction du pays d'origine des participants ? Si oui, à quel niveau ?

### **Informations pratiques sur les réunions du RAN**

- Combien de réunions ont lieu dans l'année ? Combien de temps cela dure ?
- Réunion à distance ou en présentiel ? Où se font-elles ?
- Combien de personnes êtes-vous à peu près ? Les participants viennent de toute l'Europe ? Les nationalités dominantes ?
- Qui est présent lors de ces réunions ? Est-ce qu'il y a des représentants de l'UE ?

- Dans les réunions auxquelles vous avez participé, est-ce que les participants généralement étaient issus des mêmes univers professionnels ?
- Est-ce qu'il y a un ordre du jour des sujets à aborder ?
- La réunion se fait en anglais ?
- Quel est l'objectif lorsque vous vous rencontrez ?
- De manière générale, diriez-vous qu'il y a de très grosses différences dans les pratiques entre chaque Etat ?
- Sur le site officiel de la Commission Européenne, on trouve que « Le réseau de sensibilisation à la radicalisation (praticiens du RSR) met en relation des praticiens de première ligne de toute l'Europe afin d'échanger des connaissances, des expériences de première main et des approches pour prévenir et combattre l'extrémisme violent sous toutes ses formes ». Selon vous, le RAN parvient-il à atteindre ces objectifs ? Y-a-t-il vraiment des échanges de connaissances, des échanges de bonnes pratiques lors de ces réunions ? Même informel

### **Le déroulé des réunions**

- Comment se déroule exactement les réunions ? Comment la parole est répartie etc. ?
- Avez-vous gardé des contacts avec certains participants d'autres pays ?
- Comment se déroulent les pauses déjeuners ? Diner vous ensemble le soir ?
- Les déplacements sont à votre charge ?

### **Conclusion**

- Est-ce que ces réunions contribuent à une forme d'uniformisation des pratiques ?
- Voyez-vous des résultats notables à la suite de ces réunions ? Si oui, lesquels ?
- Qu'est-ce que ces réunions vous ont apporté ? Ont-elles changé votre rapport/ vision sur certaines questions ?